

**REGISTRE
DES BAPTEMES, MARIAGES ET
SEPULTURES
DE LA PAROISSE DE GRAFFIGNY –
CHEMIN**

ANNEES 1735 à 1744



Copie du registre détenu par les Archives Départementales de Haute-Marne sous
la cote E dépôt 2961.BMS. 1735 – 1744

Transcription et commentaires : Jean Theveny

Mode d'emploi

Les registres.

Les registres paroissiaux de Graffigny - Chemin, jusqu'en 1775, puis les registres de Graffigny et de Chemin après cette date qui a connu la création d'un vicariat permanent à Chemin, se présentent sous la forme de feuillets sur lesquels sont enregistrés, soit de façon chronologique globale, soit de façon analytique les baptêmes, les mariages et les décès survenus dans la paroisse. Tous ces feuillets ont été réunis dans des registres numérisés et consultables sur le site des Archives départementales de Haute-Marne. Ceci explique les mentions de pagination, ajoutées systématiquement afin de permettre une consultation rapide des originaux sur Internet.

- **La page** : Il s'agit du numéro de chaque page du registre globalisé, de 1 (première page disponible) à 237 (dernière page disponible pour le présent registre). Les pages vierges ont été également numérotées.
- **Le feuillet** : Numéro du feuillet, compté du premier jusqu'au 119^{ème} et dernier du présent registre. Le numéro de feuillet correspond évidemment à chaque page impaire. Les feuillets vierges ont été également numérotés.
- **Le numéro de vue informatique** : La numérisation du document a été effectuée livre ouvert et chaque vue présente deux pages de deux feuillets différents. Cette référence, présentée sous la forme numéro de la vue / numéro total des vues (120 pour le présent registre), est indispensable pour retrouver rapidement la partie du document original correspondant au texte.

Les adaptations

La copie du document original a été réalisée avec le plus de soins possible, ce qui n'exclut pas les imperfections (fautes, erreurs diverses, interprétation erronée...); elle correspond au texte original à quelques exceptions près.

En premier lieu, les fautes d'orthographe relevées sur l'original ont été corrigées, mais les tournures archaïques de l'époque sont, dans toute la mesure du possible, conservées. (A noter que les fautes observées à partir de nos conventions actuelles correspondaient peut-être à l'usage courant de l'époque).

Au XVIII^{ème} siècle, les patronymes ne possédaient pas de forme figée comme c'est le cas aujourd'hui. Il est courant d'observer deux ou trois écritures différentes pour le patronyme d'une même personne dans le même texte (dans le texte de l'acte et lors des signatures des témoins). Un patronyme est souvent écrit « Royer » dans le texte et les titulaires de ce nom signent tous « Rouyer » ; il en va de même pour « Colin » et « Collin ». Compte tenu de l'importance généalogique, les patronymes ont été saisis conformément au texte original et sans correction.

Les prénoms sont souvent écrits avec des fautes ; il existe également des abréviations peu évidentes. Les prénoms ont été corrigés pour correspondre aux pratiques actuelles.

Les marques hors textes

Quelques ajouts complètent le texte original entre parenthèses :

- Les numéros de pages, de feuillets et de vues (cf. ci-dessus)
- Des bribes de texte entre parenthèses : Il s'agit soit de compléter un mot omis dans le texte original (exemple : le mois de janvier souvent omis pour les dates de début d'année), soit d'apporter une explication, soit de signaler un ou plusieurs mots non déchiffrés.
- (?) Ce signe correspond à un doute qui s'applique au mot précédent qui n'a pu être déchiffré avec certitude.

Remarque

Les inscriptions regroupent baptêmes et mariage sur un registre et les décès (mortuaires) sur un autre registre. Début 1738, un registre unique regroupe de façon chronologique les baptêmes, mariages et décès. Malheureusement, les cahiers et parfois les feuillets ont été réunis dans le registre E dépôt 2961 sans souci de chronologie et pratiquement toutes les années sont intercalées depuis 1741. Le sommaire qui figure en fin d'ouvrage permet de s'y retrouver sans peine.

Savoir également que les enregistrements vont jusqu'au 16 juin 1745, contrairement au titre du registre 2961 qui est : « BMS 1735 – 1744 ».

BMS Graffigny Chemin 1735 – 1744

E dépôt 2961.BMS.1735 – 1744

(Page 1, 1^{er} feuillet, 2/120)

Registre des baptêmes et mariages pour la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année 1735 etc.

(En marge : 1735 à 1745)

L'an mil sept cent trente-cinq, le huitième février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales entre **Pierre Reine**, fils du défunt **François Reine** et de **Marguerite Simon**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Catherine Rouyer**, veuve de **Nicolas Guillery**, aussi de cette paroisse d'autre part, savoir le premier le troisième dimanche après l'Epiphanie et les deux autres suivants, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Joseph Grand Demenge, prêtre vicaire de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié ; la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Reine, Nicolas Reine, Quentin, F Poirson, J Reine, J Quentin, François (?), Joseph Reine

(Page 2, 3/120)

François, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Thué**, de cette paroisse, est né le seize et baptisé le dix-sept du mois de février de l'année mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Anne Barbe Pissotte. Le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Pissotte, J Grand Demenge vicaire

Antoine Joseph, fils de Me **Antoine Joseph Quentin**, notaire de SAR au baillage du Bassigny, substitut du procureur général à Aingeville et de Damoiselle **Marie Catherine Bourgon** son épouse, est né le dix-huit du mois de février et baptisé le dix-neuf du même mois de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Me Antoine Joseph Quentin, ancien notaire de SAR, son grand-père, et pour marraine Delle Catherine Petelot demeurant à Urville, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Quentin, J Grand Demenge vic

Joseph, fils légitime d'**Edme Magdelaine** et de **Marie Chevallier** son épouse, est né le vingt du mois de février et baptisé le même jour de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Joseph Marchal et pour marraine Marie Vigneron, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J Marchal, Marie Vigneron, E Arragon curé

(Page 3, 2^{ème} feuillet, 3/120)

Marguerite, fille légitime de **Christophe Collin** et d'**Anne Diez** est née et baptisée le vingt et un du mois de février de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Pierre Picaudé et pour marraine Marguerite Bonhomme, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Jeanne, fille légitime de **Jean Reine** et de **Cécile Quentin** son épouse est née et baptisée le vingt-deux du mois de mars de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Jean Marchal et pour marraine Jeanne Laurent ; lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Marchal, Jeanne Laurent, J Grand Demenge vicaire

Joseph, fils légitime de **Nicolas Laumonier** et de **Marie Soyer** son épouse, est né et baptisé le vingt-sept du mois de mars de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Joseph Reine et pour marraine Marie Mouzon ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Joseph Reine, J Grand Demenge vic

(Page 4, 4/120)

Florentin, fils légitime de **Claude Larcher** et de **Barbe Renaut** son épouse est né et baptisé le vingt-sept du mois de mars de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Florentin Larcher et pour marraine Jeanne Soyer ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Florentin Larcher, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse est né et baptisé le premier avril de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Marguerite Bonhomme, lesquels ont signé avec nous.

(Aucune signature. Cet acte est rayé ; pourtant, il ne s'agit pas d'un poisson d'avril inconnu à l'époque et on doit tenir compte de cet acte qui est repris plus bas, puisque Nicolas est le frère jumeau de la jeune fille évoquée ci-dessous)

Marie, fille légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse est née et baptisée le même jour et an devant dit (1^{er} avril 1735) ; elle a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Marie Brenel ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

(Note en marge : « ils sont tous deux d'une même couche »)

Ont signé : N Guillery, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse, est né et baptisé le premier avril de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Marguerite Bonhomme ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Reine, E Arragon curé

(Page 5, 3^{ème} feuillet, 4/120)

Jeanne, fille légitime de **Jean Renaut** et de **Françoise Hyard** (?) son épouse, est née et baptisée le treize du mois d'avril de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain le sieur Joseph Graillot (?) et pour marraine Delle Jeanne Bidan de la paroisse de Hacourt (?) ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Graillot, J Grand Demenge vicaire

Marie Jeanne (« Marie » est biffé et, au-dessus de Jeanne, on a écrit « Marie », cette fois non rayé) Fille légitime de **Jean Baptiste Gillot** et de **Marie Cuny** est née et baptisée le sept du mois de mai de l'an mil sept cent trente-cinq, elle a eu pour parrain Elophe Cuny et pour marraine Jeanne Gillot qui a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec moi.

Ont signé : Elophe Cuni, J Grand Demenge vic

Nicolas, fils légitime de **François Diez** et de **Barbe Martin** son épouse, est né le onze du mois de mai et baptisé le douze dudit mois de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Marguerite le Bœuf ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré n'en avoir l'usage

Ont signé : N Mouzon, J Grand Demenge vic

(Page 6, 5/120)

Marie Jeanne, fille légitime d'**Henry** (nom illisible, il s'agit d'**Henri Cuny**) et de Catherine Le Chesne est née le quatorze et baptisée le quinze mai mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Nicolas Cuny et pour marraine Anne Quentin ; le parrain a signé et la marraine a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : N Cuny, J Grand Demenge vicaire

Joseph, fils légitime d'**Antoine Chevallier** et de **Marie Bonhomme** son épouse est né le dix-sept et baptisé le dix-huit du mois de mai de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Joseph Chevallier demeurant à Bleuvaincourt et pour marraine Marianne Chevallier demeurant à Chaumont la Ville ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Joseph Chevallier, J Grand Demenge vicaire

Dieudonné Michel, fils légitime de Messire **Claude Gabriel de Thumery**, écuyer, seigneur de Villacourt et autres lieux et de Dame **Marie Thérèse Des Marques** son épouse est née le vingt-deux et baptisé le vingt-trois (mai) de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Messire Dieudonné Michel Baret, prêtre, docteur en théologie, licencié en droit et Chanoine de l'insigne église collégiale de Bourmont, et pour marraine Dame Marguerite Agnès Cochet de Thumery, veuve de Messire Charles Henry de Thumery, écuyer, seigneur de Villacourt etc. lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : de Barret ; Madame de Thumery n'a pas signé par rapport à son incommodité ; E Arragon curé

(Page 7, 4^{ème} feuillet, 5/120)

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Cartier** et de **Barbe** (un blanc : l'épouse se nomme **Morgne**) est né et baptisé le deuxième du mois de juin de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a

eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Marie Pissotte qui a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

(Aucune signature : cet acte est reproduit ci-dessous)

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Cartier** et de **Barbe Morgne** son épouse est né et baptisé le second du mois de juin de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Marie Pissote qui a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Guillery, J Grand Demenge vicaire

Jean, fils légitime de **Nicolas Gillot** et de **Marie Gonin**, son épouse, est né le quatre et baptisé le cinq du mois de juin de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Jean Rouyer et pour marraine Marguerite Bonhomme, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Jean Rouyer, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Charles Camus** et d'**Anne Cuny** son épouse est née et baptisée le sept du mois de juin de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Gillot et pour marraine Marguerite Marteau de Soulaucourt, représentée par Marie Cueillot (?) aussi de Soulaucourt, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : JB Gillot, J Grand Demenge vicaire

(Page 8, 6/120)

Jean Nicolas, fils légitime d'**Hilaire Collin** et de **Gabrielle Chané** est né le dix-sept et baptisé le même jour de l'an mil sept cent trente-cinq (le mois est omis : il peut s'agir de juin ou juillet) ; il a eu pour parrain Jean Nicolas Rouyer et pour marraine Thérèse Chané de la paroisse de Gonaincourt ; le parrain a signé, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Rouyer, J Grand Demenge vicaire

Claude, fils légitime de **Claude Laumont** et de **Magdeleine Lienard** son épouse est né le quatre et baptisé le cinq du mois d'août de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Claude Lienard, de cette paroisse, et pour marraine Magdeleine Laumont de la paroisse du Bourg Ste Marie ; le parrain a signé et la marraine a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : C Lienard, J Grand Demenge vicaire

Anne, fille légitime de **Pierre Brenel** et d'**Anne Reine** son épouse est née et baptisée le onze du mois d'août de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Anne Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Picaudé, J Grand Demenge vicaire

(Page 9, 5^{ème} feuillet, 6/120)

Elisabeth, fille légitime de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin** son épouse est née l'onze et baptisée le douze du mois d'août de l'an mils sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Jeanne Laurent, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F Quantin, Jeanne Laurent, E Arragon curé

Rose, fille légitime de Me **Nicolas Quentin**, maître chirurgien, et de **Rose Marguerite Georges** est née l'onze et baptisée le treize août ; elle a eu pour parrain le sieur **Charles Jeannier**, chirurgien de SAR et (pour marraine) Delle **Rose Mivouet** (?) de Robécourt, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Rose Mivouet, Jeannin, E Arragon curé

François, fils légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse est né et baptisé le premier du mois de septembre de l'an mil, sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Marie Anne Quentin assistée de Catherine Poirson, grand-mère de l'enfant, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F Quantin, Marie Anne Quentin, E Arragon curé

(Page 10, 7/120)

Marie Anne, fille légitime de **Louis Bacsard** (? le nom est **César**) et de **Marie Margueron** son épouse, est née le douze du mois de septembre de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain le sieur Claude Charles de Labadie (et pour marraine) Delle Marie Anne de Mance, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Anne Demance, CC Delabadie

Anne, fille légitime de **Joseph Quentin** et d'**Anne Vigneron** son épouse est née le vingt-quatre du mois de septembre de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Christophe Renaut et pour marraine Anne Vigneron, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

A signé : C Renaut

Barbe, fille légitime d'**Elophé Renaut** et de **Catherine Trichard** son épouse est née et baptisée le vingt-cinq du mois de septembre de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Elophé Cuny et pour marraine Barbe Vaillant assistée de sa mère, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Claude Ozenne** et de **Marguerite Collot**, son épouse, est née et baptisée le dernier du mois de septembre mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Dieudonné Michel et pour marraine Delle Marguerite de Mance, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Michel, E Arragon curé

(Page 11, 6^{ème} feuillet, 7/120)

Jean Baptiste, fils légitime de **Pierre Mercier** et d'**Anne Chasné** son épouse est né et baptisé le deux du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Diez et pour marraine Marie Brenel, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

(Aucune signature)

Jean, fils légitime de **Laurent Thiébaud** et de **Thérèse Mercier** son épouse est née l'onze du mois d'octobre et baptisé le douze de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Jean

Thiey de la paroisse de Nijon et pour marraine Barbe Vaillant de cette paroisse, représentée par sa mère, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Thiey, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse est née et baptisée le quatorze du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Marguerite Guenaut ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Rouyer, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt-deux du mois d'octobre, **Charles Mathieu**, veuf de **Barbe Bonhomme** et **Françoise Baillet**, fille d'**Anne Baillet**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Mathieu, N Mathieu, E Arragon curé

(Page 12, 8/120)

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin** son épouse, est née et baptisée le dernier jour du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Claude Vaillant et pour marraine Elisabeth Diez ; le parrain a signé et la marraine a déclaré n'en avoir l'usage.

A signé : Claude Vaillant

L'an mil sept cent trente-cinq, le huit du mois de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le dimanche vingt-trois octobre, le jour St Simon et St Jude, et le dimanche suivant entre **Charles Mathieu** d'une part et **Françoise Baillot**, fille d'**Anne Baillot**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Joseph Grand Demenge, prêtre vicaire en ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié ; la mariée a déclaré n'en avoir usage.

Ont signé : C Mathieu, N Mathieu, C Bonhomme, J Grand Demenge vic

Nicolas, fils légitime de **Jean Martin** et de **Marie Lienard** son épouse, est né et baptisé le dix du mois de novembre mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Nicolas Cuny et pour marraine Marie Vigneron, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N Cuny, Marie Vigneron, J Grand Demenge vic

(Page 13, 7^{ème} feuillet, 8/120)

Pierre, fils légitime de **Pierre Maitre** et d'**Anne Lienard** son épouse, est né et baptisé le quatorze du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Anne Vigneron ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Mi Mercier, E Aragon curé

Thérèse, fille légitime de **Louis Joly** et de **Gabrielle Chevallier** son épouse est née et baptisée le quinze du mois de novembre mil sept cent trente-cinq ; elle a eu pour parrain Nicolas Cuny et pour marraine Thérèse Lamandier, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Cuny, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Dieudonné Michel**, régent d'école dans ce lieu, et de **Claire Quentin** son épouse est né et baptisé le dix-neuf du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Claire Gras, sa grand-mère, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Reine, E Arragon curé

Jean François, fils légitime de **François Barbé** et de **Cécile Quentin** son épouse, est né et baptisé le vingt du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain François Quentin, maître fondeur de métal et pour marraine Jeanne Gillot, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Quentin, E Arragon curé

(Page 14, 9/120)

Michel, fils légitime de **François Mercier** et de **Marie Lanche** son épouse est né et baptisé le trente du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-cinq ; il a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Jeanne Lanche, de la paroisse de Gonaincourt ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, l'onze du mois de décembre, Messire **Antoine François de Landrian**, chevalier, seigneur d'Alarmon, conseiller au baillage du Bassigny, fils de Messire **Erard de Landrian**, chevalier, seigneur d'Aingeville, conseiller de SAR, lieutenant général civil et criminel audit baillage, et de Dame Dame **Anne de Lisle**, ses père et mère de la paroisse de Bourmont d'une part, et Damoiselle **Elisabeth Catherine de Sarazin**, fille de Messire **Antoine Théodose de Sarazin**, chevalier, seigneur de Germainviller et de Dame Dame **Barbe Collin d'Aingeville**, ses père et mère de la paroisse de Graffigny d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Messire Charles Dubois de Provencher, prêtre prenot (?) de chanoines de l'insigne église collégiale de La Mothe transférée à Bourmont, en présence de Messire les parents qui ont signé avec nous et Mr et Melle les fiancés.

Ont signé : de Landrian, de Sarazin, Landrian, Sarazin, Provencher

(Page 15, 8^{ème} feuillet, 9/120)

L'an mil sept cent trente-cinq, le douze décembre, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale le jour de la Conception, huitième du mois, entre Messire **Antoine François de Landrian**, chevalier, seigneur d'Alarmon, conseiller au baillage du Bassigny, fils de Messire **Erard de Landrian**, chevalier, seigneur d'Aingeville, conseiller de

SAR, lieutenant général civil et criminel audit baillage, et de Dame Dame **Anne de Lisle**, ses père et mère de la paroisse de Bourmont d'une part, et Delle **Elisabeth Catherine de Sarazin**, fille de Messire **Antoine Théodose de Sarazin**, chevalier, seigneur de Germainviller, et de Dame Dame **Barbe Collin d'Aingeville**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, (en marge : « et pareille publication ayant été faite en la paroisse de Bourmont par Me le Doyen, curé dudit lieu, comme il conste par sa lettre du six du courant »), sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Messire Charles Dubois de Provencher, prêtre prenot des chanoines de l'insigne église collégiale de La Mothe transférée à Bourmont, en conséquence de la dispense des deux autres bans et permission par rapport aux avent (?) accordée par Monseigneur de Toul le 25 dudit mois de novembre, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence de Mrs leurs parents qui ont signé avec nous et Mr et Madame les épousés, le tout du consentement du sieur curé de Graffigny soussigné.

Ont signé : de Sarazin, de Landrian, Landrian, Zanaux (?), Dumoulin d'Affleuille, JB Delisle, de Greiche, Sarazin, Sarazin (quelques mots en dessous illisibles), Sarazin de Germainviller, Dubois de Provencher, E Arragon curé

(Page 16, 10/120)

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt-quatre décembre, **François Collot** d'une part et **Jeanne Magdelaine**, fille de **Philbert Magdeleine d'Edmonde Lebois** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Collot, F Collot, N Collot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-cinq, le vingt-six du mois de décembre, **Simon Léonard**, fils de **Jacques Léonard** et de **Marie Guichard**, ses père et mère de la paroisse de Chaumont la Ville d'une part, et **Magdeleine Haroué**, fille de **Pierre Haroué** et de **Jeanne Mercier**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de ces lieux en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Simon Léonard, Joseph Harouez, Jean Mongin, J Léonard, E Arragon curé

L'an mil six cent trente-six, le neuf janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le dimanche jour de Noël vingt-cinq décembre, le dimanche suivant et le dimanche des Rois six janvier entre **François Collot** d'une part et **Jeanne Magdelaine**, fille de **Philbert Magdelaine** et **d'Edmonde Lebois**, tous deux de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, Me Joseph Grand Demenge, prêtre vicaire de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des témoins qui ont signé avec nous et l'épousé, l'épousée ayant déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Nicolas Collot, François Fallot, C Collot, F Collot, J Grand Demenge vic

(Page 17, 9^{ème} feuillet, 10/120)

Registre pour les baptêmes et mariages de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années mil sept cent trente-six (et suivantes ?) (en dessous la mention « et premier »)

L'an mil sept cent trente-six, le dix du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le jour de St Jean, vingt-sept dudit mois, le dimanche suivant et le jour des Rois, et pareille publication a été faite à Chaumont la Ville suivant qu'il conste par le sieur Lucot, curé dudit lieu entre **Simon Léonard**, fils de **Jacques Léonard** et de **Marie Guichard**, ses père et mère de la paroisse de Chaumont la Ville d'une part, et **Magdeleine Haroué**, fille de **Pierre Haroué** et de **Jeanne Mercier**, de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, Me Joseph Grand Demenge, prêtre vicaire de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec es cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui sont signé avec nous et l'épousé ; l'épousée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Simon Léonard, J Léonard, A Gruham, Perrie (?), Joseph Harouez, Joseph Haroué

Magdeleine, fille légitime d'**Hilaire Picaudé** et de **Barbe Rosier** son épouse est née et baptisée le dix du mois de janvier mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Claude Laurent et pour marraine Magdeleine Collin ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Laurent, E Aragon curé

(Page 18, 11/120)

Barbe, fille légitime de **Gabriel Renaut** et d'**Elisabeth Brenel** son épouse est née l'onze et baptisée le douze du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Florentin Renaut de Médonville et pour marraine Barbe Vidrienne de cette paroisse qui a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : G Regnaut, J Grand Demenge

Marie Jeanne, fille naturelle de **Jacques Bouin**, suivant les déclarations de **Marguerite Maitre** sa mère, est née le dix-huit et baptisée le dix-neuf du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-six, elle a eu pour parrain Hubert Rouyer et pour marraine Jeanne Maitre ; le parrain a signé, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : H Rouyer, J Grand Demenge vicaire

Jean, fils légitime de **Claude Geny** et de **Marguerite Gonin** son épouse est né le neuf et baptisé le dix du mois de février de l'an mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Jean Rouyer et pour marraine Marie Gens de la paroisse d'Huilliercourt ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Rouyer, E Arragon curé

Hubert, fils légitime d'**Antoine Maitre** et d'**Elisabeth Mercier** son épouse, est née et baptisée le dix du mois de mars de l'an mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Hubert Maitre de la paroisse de Vrécourt et pour marraine Marguerite Vigneron, de cette paroisse, qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : J Grand Demenge vic

(Page 19, 10^{ème} feuillet, 11/120)

Jean Baptiste, fils légitime de **Charles Morat** et de **Françoise Pissotte** son épouse est né et baptisé le quinze du mois de mars de l'an mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Morat de la paroisse de Vrécourt et pour marraine Delle du Buc de Bregonual de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne de Bregonual, J Baptiste Moura, J Grand Demenge vic

Thérèse, fille légitime de **Jean Renaut** et de **Françoise Hyard** son épouse est née et baptisée le vingt-trois mars mil sept cent trente-six, elle a eu pour parrain Joseph Soyer de la paroisse d'Hacourt et pour marraine Thérèse Lanandier (?) de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Soyer, J Grand Demenge vic

Marie-Barbe, fille légitime de **Jean-Baptiste Dié** et d'**Anne Mercier** son épouse est née et baptisée le vingt-cinq du mois de mars de l'an mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Pierre Caillet et pour marraine Barbe Lienard qui a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : P Caillet, J Grand Demenge vic

(Page 20, 12/120)

L'an mil sept cent trente-six, le huit du mois d'avril, **Jean Jaquot**, fils de **Jean Jaquot** et d'**Anne Géniton**, de la paroisse de Sauville d'une part, et **Anne Maitre**, fille de **Claude Maitre** et de **Bénigne Riot**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de ce lieu, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Jean Jacquot, Claude Maitre, Mansuy Richard, N Jacquot, Pierre Ducloux, Nicolas Maitre, E Arragon curé

Pierre, fils légitime de **Christophe Picaudé** et d'**Anne Pissotte** est né et baptisé le dix-neuf du mois d'avril de l'an mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Pierre Vidrienne et pour marraine Anne Bonhomme, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : P Vidrienne, J Grand Demenge vic

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-quatre avril, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche de Quasimodo et les deux autres dimanches suivants, et pareille publication ayant été faite à Janville suivant qu'il conste par le certificat du sieur Marchal, curé dudit lieu, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Joseph Grand, prêtre vicair

(Ce texte a été rayé)

(Page 21, 11^{ème} feuillet, 12/120)

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-quatre avril, après avoir ci-devant publié au prône des messes paroissiales trois bans, savoir le dimanche de Quasimodo et les deux autres dimanches suivants, et pareille publication ayant été faite à Janville suivant qu'il conste par le certificat du sieur Marchal, prêtre curé dudit lieu en date du vingt-deux avril de la même année, entre **Jean Jaquot**, fils de défunt **Jean Jaquot** et d'**Anne Géniton** de la paroisse de Janville, et **Anne Maitre**, fille de **Claude Maitre** et de **Benigne Riot** de cette paroisse, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition ; je, Maître Joseph Grand Demenge, prêtre vicaire de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des soussignés avec nous et le marié, la mariée a déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : Jean Jacquot, J Maitre, Claude Maitre, N Jaquot, Mansuy Richard, Pierre ?, Nicolas Maitre, J Grand Demenge vic

François, fils légitime de **François Quentin** et de **Marguerite Martin** son épouse, est né et baptisé le deux mai mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Anne Richier, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Pissotte, E Arragon curé

(Page 22, 13/120)

Anne Marguerite, fille légitime de **Nicolas Beurné** et d'**Anne Marguerite Colnet**, son épouse, est née le onze et baptisée le douze du mois de mai de l'an mil sept cent trente-six, elle a eu pour parrain Me Antoine Joseph Quentin, notaire de SAR et pour marraine Damoiselle Marguerite Georges, épouse du sieur Nicolas Quentin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M Georges, Quentin, J Grand Demenge vic

Joseph, fils légitime de **Joseph Rouyer** et de **Marie** (un blanc : il s'agit de **Marie Rouyer**) son épouse est née et baptisée le neuf du mois d'août de l'an mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Joseph Gillot et pour marraine Marie Lafroise (?) Le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Gillot, E Arragon curé

François, fils légitime de **Jean Michaux** et de **Marianne Thué** son épouse, est née et baptisée le dix-neuf août de l'an mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain François Thué et pour marraine Anne Gillot, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : François Tué, E Arragon curé

Anne Barbe (prénom noté au-dessus d'Elisabeth Catherine qui est rayé), fille légitime de maître **Antoine Joseph Quentin** notaire de SAR et de **Marie Bourgon** son épouse est née le dix-huit et baptisée le dix-neuf du mois d'août de l'an mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Messire Erard de Landrian, chevalier (Page 23, 12^{ème} feuillet, 13/120) seigneur d'Aingeville, conseiller de SAR, lieutenant général civil et criminel au baillage du Bassigny résidant à Bourmont, et pour marraine Damoiselle Anne Barbe de Sarazin, fille de Messire Antoine Théodose de Sarazin, écuyer, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, Anne Barbe, de Landrian, E Arragon curé

Jean, fils légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin**, ses père et mère, est né et a été baptisé le trois septembre de l'an mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Anne Quentin, tous deux de Chemin ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Picaudé, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** son épouse est né et baptisé le sept septembre de l'an mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Marie Vigneron, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Vigneron, Nicolas Reine, J Grand Demenge vic

(Page 24, 14/120)

Thomas, fils légitime de **Jean Richier** et de **Jeanne Ravillon** ses père et mère, est né et a été baptisé le dix-huit septembre mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Thomas Richier, jeune garçon de douze ans et pour marraine Barbe Lienard, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Marianne, fille légitime de **Nicolas Beurnel** et d'**Anne Quentin** ses père et mère, est née le vingt-deux et a été baptisée le vingt-trois septembre (1736) ; elle a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Anne Quentin, tous deux de Chemin, le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Reine, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Joseph Vigneron** et d'**Anne Bailly** son épouse est né le vingt-quatre et a été baptisé le vingt-cinq du mois de septembre mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Nicolas Renaut, fils de Gabriel Renaut et pour marraine Jeanne Collin, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Regnault, N Regnault, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-neuf septembre, **François Pissotte** et **Marie Quentin**, fille des défunts **Jean Quentin** et (Page 25, 13^{ème} feuillet, 14/120) **Barbe Gillot**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi et ledit fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Pissotte, J Quenton, C Quentin, J Pissotte, J Mercier, M Mercier, N Pissotte, E Arragon curé

Barbe, fille légitime de **Jean Reine** et d'**Agathe Brenel** son épouse est née et baptisée le premier jour du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Nicolas Reine, de Chemin, et pour marraine Barbe Vidrienne, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Reine, J Grand Demenge vic

L'an mil sept cent trente-six, le dix-sept octobre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales le dimanche trentième septembre, et les deux autres dimanches suivants, entre **François Pissotte** d'une part et **Marie Quentin**, fille des défunts **Jean Quentin** et de **Barbe Gillot**, mes paroissiens, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, que celui de parenté du second au quatre sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque de Toul en date du vingt septembre mil sept cent trente-six, je soussigné Me Joseph Grand Demenge, prêtre vicaire de ce lieu, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont (Page 26, 15/120) signé avec nous et le marié ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Pissotte, Quentin (avec en dessous mention : « père eu ... ?), J Quentin, JP Pissotte, J Mercier, C Quentin, N Pissotte

Marguerite, fille légitime de **Laurent Thiébaud** et de **Thérèse Mercier** son épouse est née et baptisée le trente octobre mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Claude Chevallier demeurant à Nijon et pour marraine Marguerite Bonhomme de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Chevallier, J Barange (?) prêtre vicaire

L'an mil sept cent trente-six, le trois novembre, **Joseph Chevallier**, fils de **Jean Chevallier** et de **Françoise Adain** de cette paroisse d'une part, et **Barbe Cuny**, fille de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot**, aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi et le fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont sgné : J Chevallier, Charles Cuny, Jean Chevallier, Servais Chevallier, Nicolas Cuny, E Arragon curé

(Page 27, 14^{ème} feuillet, 15/120)

Anne, fille légitime de **François Collot** et de **Jeanne Magdelaine** son épouse est née et a été baptisée le sept du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Nicolas Lacroix et pour marraine Anne Magdelaine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : J Grand Demenge vic

Marie Anne, fille légitime d'**Edme Magdelaine** et de **Marie Chevallier** son épouse, est née et a été baptisée le huit du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Marie Marchal, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Marchal, N Guillery, J Grand Demenge vic

L'an mil sept cent trente-six, le onze novembre, **Hubert Broquet**, fils naturel de **Julien Broquet** et de **Barbe Rouyer** de cette paroisse d'une part, et **Marie Ozenne**, fille de **Sébastien Ozenne** et de **Marie Goncourt**, aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus

tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Joseph Grand Demenge, prêtre vicaire desdits lieux en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : H Broquet, S Ozainne, Hubert Soyer, Mercier, J Grand Demenge vic

(Page 28, 16/120)

L'an mil sept cent trente-six, le dix-sept novembre, **Nicolas Reine**, fils de défunt **François Reine** et de **Marguerite Simon**, de cette paroisse d'une part, et **Anne Quentin**, fille de **Jean Quentin** et de **Cécile Collin**, aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Reine, Pierre Reine (?), François Reine, Anne Quentin, J Reine, Jean Quentin, J Quentin, JB Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-six, le vingt du mois de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche quatre dudit mois, et les deux autres dimanches suivants entre **Joseph Chevallier**, fils de **Jean Chevallier** et de **Françoise Adain** de cette paroisse d'une part, et **Barbe Cuny**, fille de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot**, aussi de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et les mariés ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Cuny, J Chevallier, Jean Cuny, Servais Chevallier, Jean Chevallier, E Arragon curé

(Page 29, 15^{ème} feuillet, 16/120)

Registre pour les baptêmes et les mariages de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1736 – 1737.

L'an mil sept cent trente-six, le vingt du mois de novembre, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche dix-huit novembre par dispense des deux autres de Monseigneur l'évêque de Toul en date du treize novembre mil sept cent trente-six et du troisième degré de parenté entre **Nicolas Reine**, fils du défunt **François Reine** et de **Marguerite Simon** de cette paroisse d'une part, et **Anne Quentin**, fille de **Jean Quentin** et de défunte **Cécile Collin**, aussi de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des témoins et parents qui ont signé avec nous et les mariés.

(Aucune signature)

Marie Thérèse, fille légitime de Messire **Gabriel de Thumery**, seigneur de Soulaucourt, Villacourt et autres lieux et de Dame **Marie Thérèse Desmarques**, Dame de la Montagne, est née le dix neuf et baptisée le vingt novembre de l'an mil sept cent trente-six ; elle a eu pour

parrain Messire Jean Baptiste de Soulaucourt, écuyer, seigneur de Soulaucourt, villacourt etc. et pour marraine Dame Marie Magdeleine Fepoux (?), épouse de Messire de Vidrange, écuyer et procureur de SAR au baillage de Bourmont, lesquels ont signé avec nous.

(Aucune signature)

(Page 30, 17/120)

Michel, fils légitime de **Jean Vigneron** et **d'Elisabeth Didier** est né le vingt et baptisé le vingt et un du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Anne Martin, lesquels ont signé avec nous.

(Aucune signature)

L'an mil sept cent trente (-six), le vingt-sept novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le dimanche onzième novembre et les deux autres dimanches suivants, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, entre **Hubert Broquet**, fils de **Julien Broquet** et de **Barbe Rouyer** d'une part, et **Marie Ozaine**, fille de **Sébastien Ozaine** et de **Marie Goncourt** d'autre part, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

(Aucune signature)

Nicolas, fils légitime de **Jean Margueron** et **d'Anne Michaux** son épouse est née et baptisée le six décembre de l'an mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Anne Gillot ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

(Aucune signature)

Catherine, fille légitime **d'Henri Cuny** et de **Catherine Le Chene** son épouse, est née et baptisée le trente décembre de l'an mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Joseph Le Chene et pour marraine Thérèse Fruchard, tous deux de Nijon ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne sa voir signer.

(Aucune signature)

(Remarque : les deux pages 29 et 30 ci-dessus sont des copies écrites d'une même main et privées de signatures. Les originaux figurent dans les pages ci-après à l'exception des deux derniers baptêmes. Cette copie est en même temps une rectification très utile dans la mesure où on peut observer que l'acte de mariage ci-dessous ne comporte aucune mention des mariés et de leur famille, ce qui constitue un record inégalable dans la série des erreurs et omissions malheureusement trop ordinaires)

(Page 31, 16^{ème} feuillet, 17/120)

Registre pour les baptêmes et mariages de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1736 (et suivantes ?)

L'an mil sept cent trente-six, le vingt du mois de novembre, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche dix-huit novembre, par dispense des deux autres de Monseigneur l'Evêque de Toul en date du treize novembre mil sept cent trente-six,

et du troisième degré de parenté, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, maître Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et les mariés.

Ont signé : Nicolas Reine, Anne Quentin, J Quentin, François Reine, Pierre Reine, Quentin, C Quentin, Jean Quentin, E Arragon curé

Marie Thérèse, fille légitime de Messire **Gabriel de Thumery**, seigneur de Soulaucourt, Villacourt et autres lieux, et de Dame **Marie Thérèse des Marques**, dame de la Montagne, est née le 19^{ème} (Page 32, 18/120) et a été baptisée le vingt novembre de l'an mil sept cent trente-six ; elle a eu pour parrain Messire Jean Baptiste de Soulaucourt, écuyer, seigneur de Soulaucourt, Villacourt etc, et pour marraine Dame Marie Magdeleine Fepoux, épouse de Messire de Vidrange, écuyer et procureur de SAR au baillage de Bourmont, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Magdeleine Daipoult (?), de Vidrange, de Thumery, E Arragon curé

Michel, fils légitime de **Jean Vigneron** et **d'Elisabeth Didier** est né le vingt et baptisé le vingt et un du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-six ; il a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Anne Martin, lesquels ont signé

Ont signé : Anne Martin, Michel La Croix

L'an mil sept cent trente-six, le vingt-sept novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le dimanche onze novembre et les deux autres dimanches suivants (ajout en marge : « **Hubert Broquet**, fils de **Julien Broquet** et de **Barbe Rouyer** d'une part, et de **Marie Ozaine**, fille de **Sébastien Ozaine** et de **Marie Goncourt** d'autre part ») sans qu'il y ait eu aucune empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés et ledit Hubert Broquet, ladite Marie ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : H Broquet, Hubert Soyer, ? Ozaine, J Reine, N Rouyer, E Arragon curé

(Page 33, 17^{ème} feuillet, 18/120)

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt du mois de janvier, Messire **Etienne Simonet**, Chevalier, seigneur de Vougecourt, fils de Messire **Claude Simonet**, chevalier, seigneur d'Isome, Dommariens et autres lieux et de Dame Dame **Françoise Piot**, ses père et mère de la paroisse de Vougecourt d'une part, et Damoiselle **Anne Barbe Dozier**, fille de Messire **Théodose de Sarazin** Chevalier, seigneur de Germainviller et de Dame Dame **Barbe d'Aingeville**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Messire Nicolas Simonet, prêtre curé de Saint Pierre de Langres, docteur en l'université de (nom illisible), du consentement de Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des pères et mères des deux parties avec les autres parents et nous.

Ont signé : Anne Barbe de Sarazin, Montart (?) de Dampierre, Simonet de Dommarien, Demontart (?), JH Ravon (suite illisible), Simonet, de Landiras, E Arragon curé

(Page 34, 19/120)

L'an mil sept cent trente-sept, le vingtième jour du mois de janvier, après avoir publié un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche dix-neuf dudit mois et an, entre Messire **Etienne Simonet**, écuyer, seigneur de Vougecourt, fils de Messire **Claude Simonet**, écuyer, seigneur d'asome (?), Dommarien et de Dame **Françoise Piot** ses père et mère, de la paroisse de Vougecourt, diocèse de Besançon d'une part, et Demoiselle **Anne Barbe de Sarazin**, fille de Messire **Antoine Théodose de Sarazin**, écuyer, seigneur de Germainviller et de D. D. **Barbe d'Aingeville** de cette paroisse d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse de Vougecourt par Me PF Daviot, prêtre curé dudit lieu, comme il conste par son certificat du trente et un décembre (mil) sept cent trente-six, légalisé par Monseigneur l'Archevêque de Besançon et vérifié par Mgr l'Evêque comte de Toul et demeuré entre mes mains, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je soussigné Claude Simonet, prêtre curé de St Pierre de Langres, docteur de l'université de Besançon, en conséquence de la dispense des deux autres bans accordée, savoir pour ladite Anne Barbe Sarazin ma paroissienne par Mgr l'Official de Toul en date du huit janvier (mil) sept cent trente-sept, et pour ledit Etienne Simonet, et pour ledit Etienne Simonet de ladite paroisse de Vougecourt par Mgr l'Evêque de Philadelphie, suffragant de Mgr l'archevêque de Besançon en date du premier janvier mil sept cent trente-sept, suivant les actes signés et scellés en bonne forme qui m'ont été présentés et qui sont restés entre mes mains ; ayant reçu leur mutuel consentement de mariage desdits Etienne Simonet et Anne Barbe de Sarazin et leur ai donné la bénédiction nuptiale du consentement de Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt en présence des père et mère des parties et autres parents (Page 35, 18^{ème} feuillet, 19/120) qui ont signé avec nous et lesdits mariés.

Ont signé : Sarazin de Vougecourt, Simonet de Vougecourt, Monttarly (?) de Dampierre, (quatre signatures illisibles), de Landrian, Domnarien, Germainvillier, Simonet, E Arragon curé

Claude, fils légitime de **François Gillot** et de **Jeanne Desgranges** son épouse, est né et baptisé le vingt-cinq de janvier de l'an mil sept cent trente-sept, il a eu pour parrain François Thué et pour marraine Barbe Vidrienne ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Tué, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **François Barbier** et de **Marie Didier** son épouse est née et baptisée le dernier jour du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-sept ; elle a eu pour parrain Jean Martin et pour marraine Marie Vigneron, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Martin, Marie Vigneron, J Grand Demenge vic

(Page 36, 20/120)

Marie Anne, fille légitime de **Joseph Gaudé** et de **Marguerite Ganard** son épouse est née et a été baptisée le premier du mois de février de l'an mil sept cent trente-sept ; elle a eu pour parrain François Reine et pour marraine Marie Anne Riebier (?), tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Reine, J Grand Demenge vic

François, fils légitime de **Nicolas Simon** et de **Marie Chanée** son épouse, est né le premier février et baptisé le second de l'an mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Marguerite Reine, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F Pissotte, Marguerite Reine, J Grand Demenge vic

Marie Anne, fille légitime de **François Mahalin** et de **Catherine Desgranges** son épouse est née le trois et a été baptisée le quatre du mois de février mil sept cent trente-sept ; elle a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Marie Anne Richier, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Rouyer, J Grand Demenge vis

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse est né le quatre et a été baptisé le cinq du mois de février de l'an mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Marguerite Reine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marguerite Reine, Nicolas Rouyer, E Arragon curé

(Page 37, 19^{ème} feuillet, 20/120)

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt-quatre du mois de février, **Jean Picaudé**, fils de défunt **Florentin Picaudé** et de **Barbe Husson**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Anne Quentin**, fille des défunts **Jean Quentin** et **Barbe Gillot**, ses père et mère, aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Picaudé, J Quentin, F Pissotte, J Marchal, Nicolas Picaudé, N Picaudé, F Bombé (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt-sept du mois de février, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche vingt-sept du mois, entre **Jean Picaudé**, fils de défunt **Florentin Picaudé** et de **Barbe Husson** ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Anne Quentin**, fille des défunts **Jean Quentin** et **Barbe Gillot**, ses père et mère aussi de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement légitime entre eux que celui de parenté du trois au quatre sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque de Toul le dix-septième du mois de février, laquelle m'a été par eux exhibée et dont l'exposé a été bien dûment vérifié par nous ; je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny (Page 38, 21/120) Chemin et Malaincourt, en conséquence de la dispense des deux autres bans accordés par M l'official de Toul le même jour que dessus, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié, a mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Picaudé, J Picaudé, F Pissotte, J Mai (?), J Quentin, Pierre Picaudé, Nicolas Picaudé, C Quentin, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Charles Mathieu** et de **Françoise** (un blanc) son épouse est né le vingt-neuf et a été baptisé le trente du mois de mars de l'an mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain Joseph Torcheboeuf et pour marraine Jeanne Renaut tous deux de cette paroisse, le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Torcheboeuf, E Arragon curé

Edme, fils légitime de **Jean Baptiste Gillot** et de **Marie Cuny** son épouse, est né le premier avril et a été baptisé le second de l'année mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain Edme Taitre, demeurant à Nijon, et pour marraine Jeanne Rouyer de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Edme Taitre, E Arragon curé

(Page 39, 20^{ème} feuillet, 21/120)

Marie, fille légitime de **Jacques Bajet** et de **Marguerite Voitrin** (nommée **Gérard** par ailleurs) son épouse, est né et baptisé le dixième avril de l'an mil sept cent trente-sept ; elle a eu pour parrain Jean Richier représenté par Jean Richier son père et pour marraine Marie Mouzon, représentée par Marie Martin se mère, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer ; ledit Richier père a signé avec nous.

Ont signé : Jean Richier, J Grand Demenge vic

Cécile, fille légitime de **Jean Reine** le jeune et de **Cécile Quentin** son épouse, est né le vingt et a été baptisé le vingt et un avril mil sept cent trente-sept ; elle a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Jeanne le Bœuf, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne le Bœuf, F Pissotte, E Arragon curé

François, fils légitime **d'Antoine Lemaitre** (nommé **Maitre** sur de nombreux actes antérieurs) et **d'Elisabeth Mercier** son épouse est né le cinq et a été baptisé le six du mois de mai de l'an mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain François Lemaitre de cette paroisse et pour marraine Marie Lemaitre de la paroisse de Vrécourt, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Lemaitre, E Arragon curé

(Page 40, 22/120)

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Douel** et de **Thérèse Thiébaud** son épouse, paroissiens de Graffigny est né le quatorzième jour du mois de mai de l'année mil sept cent trente-sept et a été baptisé le même jour dudit mois et an ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon, paroissien de Graffigny, et pour marraine Anne Dupuit demeurant à Nijon ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Mouzon, J Grand Demenge vic

Marie Anne, fille légitime de **Joseph Renaut** et de **Barbe Husson** son épouse est née et a été baptisée le trente et un mai de l'an mil sept cent trente-sept ; elle a eu pour parrain Nicolas Rouyer de Chemin, fils de Jean Rouyer et pour marraine Anne Barbe Caillet, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Rouyer, E Arragon curé

Jacques François, fils légitime de **François Richier** et de **Marguerite Marchal** son épouse, est né le seize et a été baptisé le dix-sept du mois de juillet de l'an mil sept cent trente ; il a eu pour parrain Jacques Marchal et pour marraine Marguerite Bonhomme, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Marchal, J Grand Demenge vic

Christophe, fils légitime de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin** son épouse, est né le vingt-quatre et a été baptisé le vingt-cinq du mois de juillet de l'an mil sept cent trente ; il a eu pour parrain Jacques Marchal et pour marraine Marianne Quentin, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marchal, Marie Anne Quentin, E Arragon curé

(Page 41, 21^{ème} feuillet, 22/120)

Jean, fils légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse est né le onze et a été baptisé le douze du mois d'août mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain Jean Renaut et pour marraine Catherine Godart, tous deux de Chemin ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Renaut, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-sept, le dix-sept août, **Pierre Thiébaud**, paroissien de Fresnois d'une part et **Marie Vigneron**, fille de défunt **Pierre Vigneron** et de **Marie Mitton** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré n'en avoir l'usage.

Ont signé : P Thiébaud, A thiébaud, J Vigneron, Quentin, (une signature illisible), E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-sept, le dix septembre, après avoir ci-devant publié (Page 42, 23/120) trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche dix-huit du mois d'août, et les deux autres dimanches suivants, entre **Pierre Thiébaud** de la paroisse de Fresnoy d'une part, diocèse de Langres, et **Marie Vigneron**, fille des défunts **Pierre Vigneron** et **Marie Mitton** de cette paroisse ses père et mère d'autre part, et semblable publication ayant été faite dans la paroisse de Fresnoy par Mr Baudinel, prêtre curé dudit Fresnois, comme il conste dans par certificat du neuf du présent mois, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous, ce que n'ont pu faire les mariés pour n'avoir usage de lettre.

Ont signé : S Vigneron, P Thiebaut, J Marchal, Quentin, E Arragon curé

Joseph, fils légitime d'**Edme Haroué** et de **Marie Léonard** son épouse, est né et a été baptisé le douze septembre de l'an mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain Joseph Haroué et pour marraine Marguerite Laurent de la paroisse de Chaumont la Ville, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Harouez, E Arragon curé

(Page 43, 22^{ème} feuillet, 23/120)

François, fils légitime de **Jean Michaux** et de **Marianne Thué** son épouse est né et a été baptisé le seize du mois de septembre mil sept cent trente-sept, il a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Barbe Vaillant, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Pissotte, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Pierre Mercier** et d'**Anne Thumé** (erreur : l'épouse de Pierre Mercier est **Anne Chassé**) son épouse est né et a été baptisé le dix-sept octobre de l'an mil sept cent trente-sept ; elle a eu pour parrain Jacques Marchal et pour marraine Elisabeth Diez, laquelle a déclaré ne savoir signer, le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Marchal, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **François Barbé** (nommé Barbier sur des actes antérieurs) et de **Cécile Quentin** son épouse est né et a été baptisé le dix-huit octobre mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain Joseph Laurent, jeune enfant assisté de François Laurent son frère, et pour marraine Cécile Gillot, jeune fille assistée de sa mère, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JH Laurent, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin** son épouse, est née le vingt-six et a été baptisée le vingt-sept du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente-sept ; elle a eu pour parrain Joseph Collin assisté de son père et pour marraine Marianne Quentin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Collin, Marie Anne Quentin, E Arragon curé

(Page 44, 24/120)

Magdeleine, fille légitime d'**Edme Magdelaine** et de **Marie Chevallier** son épouse est née et a été baptisée le neuf du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-sept ; elle a eu pour parrain Jacques Brenel et pour marraine Magdeleine Collin, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

A signé : Jacques Brenel

L'an mil sept cent trente-sept, le neuf novembre, **Nicolas Collin**, fils de défunt **Jean Collin** et de **Catherine Rouyer** ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Anne bonhomme**, fille de défunt **Claude Bonhomme** et d'**Anne Martin**, ses père et mère aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Collin, François Fallot, Pierre Reine, J Rouyer, C Bonhomme, N Quentin, F Diez (une signature illisible), E Arragon curé

(Page 45, 23^{ème} feuillet, 24/120)

Joseph, fils légitime de **Nicolas Reine** et d'**Anne Quentin** son épouse est né et a été baptisé le vingt et un du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain Joseph Reine et pour marraine Cécile Gillot assistée de sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Reine, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Claude Quentin** et de **Marguerite Marchal** son épouse est né et a été baptisé le vingt et un du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Marguerite Laurent, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt-six du mois de novembre, après avoir publié ci-devant trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche vingt-deux après la Pentecôte et les deux autres dimanches suivants entre **Nicolas Collin**, fils de défunt **Jean Collin** et de **Catherine Rouyer** ses père et mère d'une part, et **Anne Bonhomme**, fille de défunt **Claude Bonhomme** et d'**Anne Martin**, ses père et mère, tous deux de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement légitime entre eux que celui de consanguinité sur lequel ils ont obtenu dispense de Mgr l'Evêque de Toul le quatre novembre mil sept cent trente-sept, laquelle m'a été par eux exhibée et dont l'exposé a été bien et dûment vérifié par... je soussigné (Page 46, 25/120) Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec moi et le marié, la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Collin, Chevallier, François Fallot, Pierre Reine, C Collin, C Bonhomme, H Boruin (?), E Arragon curé

Jean Baptiste, fils légitime de **François Collot** et de **Jeanne Magdelaine** son épouse, est né et a été baptisé le vingt-sept du mois de novembre mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Richier assisté de sa mère (au-dessus une annotation : « son père Anne Mar... ?) et pour marraine Marguerite Reine assistée de sa mère pour n'avoir point fait leur première communion, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marguerite Reine, Jean Baptiste Richier, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Joseph Quentin** et d'**Anne vigneron** son épouse est né le vingt-neuf et a été baptisé le trente du mois de décembre mil sept cent trente-sept ; il a eu pour parrain Joseph Collin présenté par son père et pour marraine Marie Lions demeurant à Renel (?), lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Collin, Mari Liot, E Arragon curé

(Page 47, 24^{ème} feuillet, 25/120) : Page vierge

(Page 48, 26/120) : Page vierge

(Page 49, 25^{ème} feuillet, 26/120)

Pièce 332 collée CXXXX

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt juillet, est décédé **Joseph Antoine Quentin**, fils de Me **Antoine Joseph Quentin** notaire royal au baillage du Bassigny et de Damoiselle **Marie Bourgon** son épouse, âgé d'environ 27 mois ; son corps a été inhumé dans la nef de l'église, à gauche sous le crucifix le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence des père et mère et autres parents soussignés avec nous.

Ont signé : Quentin, Quentin, Marie Bourgon, Quentin, E Arragon

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt-quatre juin (probablement juillet) est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille de **jean Reine** et de **Cécile Quentin** son épouse, âgée de deux ans et trois mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Reine, Jean Marchal, Quentin, E Arragon curé

(Page 50, 27/120)

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt-cinq juin (probablement juillet) **Joseph**, fils d'**Antoine Chevallier** et de **Marie Bonhomme** son épouse âgé de vingt-cinq mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Chevallier, J Chevallier, Servais Chevallier

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt-neuf d'août, est décédé en cette paroisse **Hubert Dufour**, âgé d'environ soixante-six ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

(Aucune signature)

L'an mil sept cent trente-sept, le dix-sept septembre, est décédée en cette paroisse **Marie Léonard**, femme d'Edme Haroué, âgée d'environ vingt-deux ans, sans avoir été confessée ni avoir reçu le saint viatique par défaut de connaissance et sans avoir été averti au paravant ayant reçu l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Huguet, J Leonnard, F Leonard, E Arragon curé

(Page 51, 26^{ème} feuillet, 27/120)

L'an mil sept cent trente-sept, le vingt-cinq septembre, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils d'**Edme Harroué** et de défunte **Marie Léonard**, âgé d'environ dix jours ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Harouez, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-sept, le quatorze novembre, est décédée en cette paroisse **Anne Collot** fille de **François Collot**, âgée d'environ un an ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence du père qui a signé avec nous.

Ont signé : F Collot, E Arragon curé

Joseph, fils légitime... (Fin de la page)

(Page 52, 28/120) : Page vierge

(Page 53, 27^{ème} feuillet, 28/120)

Registre pour les baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny et Chemin pour les années 1738 etc.

Joseph, fils légitime de **Louis Joly** et de **Gabrielle Chevallier** son épouse est né et a été baptisé le deux janvier de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Joseph Quentin présenté par son père et pour marraine Marguerite Verdet, présentée par sa mère ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le six janvier, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Claude Quentin** et de **Marguerite Marchal** son épouse, âgé de six semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec le cérémonial accoutumé en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : C Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le sept janvier, est décédé en cette paroisse **François**, fils d'**Antoine Lemaitre** et d'**Elisabeth Mercier** son épouse, âgé de huit mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : (signature illisible), E Arragon curé

(Page 54, 29/120)

Marguerite, fille légitime d'**Antoine Chevallier** et de **Marie Bonhomme** son épouse est née et a été baptisée le douze janvier de l'an mil sept cent trente-huit ; elle a eu pour parrain François Chevallier et pour marraine Marguerite Bonhomme, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Chevallier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le treize janvier, est décédé en cette paroisse un enfant de **Nicolas Quentin** et de **Jeanne Martin** son épouse qui a été baptisé à la maison par la sage-femme, est né et mort le treize dudit mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le dix-huit janvier, est décédée en cette paroisse **Marie-Anne**, fille de **François Mahalin** et de **Catherine Desgranges** son épouse, âgée d'environ un an ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Rouyer, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le dix-huit janvier, **Nicolas Maitre**, fils de **Claude Maitre** et de **Benigne Riot**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Marie Michel**, fille de **Joseph Michel** et de **Magdeleine Marotte** ses père et mère de la paroisse de Goncourt d'autre part, en vertu d'un consentement desdits père et mère de ladite Marchal, certifié par Me Fornet, curé du (Page 55, 28^{ème} feuillet, 29/120) dit Goncourt en date du dix-huit janvier mil sept cent trente-huit, pour l'absence des père et mère de ladite Michel à cause de (mot illisible) et de maladie ; ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin etc. en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Maitre, Claude Raibel, Hilaire Michel, Jean Jacquot, Pierre Maitre, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le dix-neuf janvier, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Nicolas Reine** et d'**Anne Quentin** son épouse, âgé de deux mois, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Reine, J Reine, E Arragon curé

Charles Nicolas, file légitime de **Nicolas Gillot** et d (un banc : le prénom est **Marie**) **Gonin** son épouse est né et a été baptisé le dix-neuf du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-huit ; a eu pour parrain le sieur Charles de Labadie, écuyer, et pour marraine Dame Marie Thérèse Des Marques, épouse du Sieur Thumery écuyer, seigneur de Villacourt et autres lieux, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : de Labadie, Des Marques de Thumery, E Arragon curé

(Page 56, 30/120)

Charles, fils légitime de **Charles Collot** et de **Magdeleine Gillot** son épouse, est né et a été baptisé le vingt et un du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Charles Gillot et pour marraine Thérèse Lavandier ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Gillot, E Arragon curé

Magdeleine, fille légitime de **Charles Collot** et de **Magdeleine Gillot** son épouse est née et a été baptisée le vingt et un du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-huit ; elle a eu pour parrain Joseph Collin et pour marraine Magdeleine Martin, laquelle a déclaré ne savoir signer; l e parrain a signé avec nous.

Ont signé : Joseph Collin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-sept janvier, **Claude Quentin**, fils des défunts **François Quentin** et **Charlotte Mahuet**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Jeanne Le Bœuf**, fille de défunt **Nicolas Le Bœuf** et de **Jeanne Picaudé** ses père et mère aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles

promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Charles Le Bœuf, prêtre vicaire de Vrécourt, du consentement du sieur curé de Graffigny Chemin Malaincourt, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Quentin, J Marchal, F Quentin, J Le Bœuf, Quentin, N Reine, C le Bœuf prêtre vicaire de Vrécourt, E Arragon curé

(Page 57, 29^{ème} feuillet, 30/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-huit janvier, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale le troisième dimanche d'après les Rois, vingt-six dudit mois, entre **Claude Quentin**, fils des défunts **François Quentin** et **Charlette Mahuet** ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Jeanne Le Bœuf**, fille de défunt **Nicolas Le Bœuf** et de **Jeanne Picaudé**, aussi de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Charles Le Bœuf, prêtre curé de Vrécourt, du consentement du sieur curé de Graffigny Chemin, en conséquence de la dispense des deux autres bans et permission de fiancer la veille de leur mariage accordée par Messire l'Official de Toul en date du quinze janvier mil sept cent trente-huit, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Quentin, Michel, Le Bœuf, F Quentin, Quentin, J Marchal, N Reine, C Le Bœuf prêtre v de Vréc, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le quatre février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le second dimanche d'après les Rois et les deux autres dimanches (Page 58, 31/120) suivants entre **Nicolas Maitre**, fils de **Claude Maitre** et de **Bénigne Riot** de cette paroisse d'une part, et **Marie Michel**, file de **Joseph Michel** et de **Magdeleine Marotte** ses père et mère de la paroisse de Goncourt d'autre part, et pareille publication ayant été faire audit Goncourt suivant qu'il conste par le certificat du sieur Comet, curé dudit Goncourt, en date du second février de la même année, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition ; je, Me Etienne Arragon, prêtre curé dudit Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Michel, Claude Maitre, Joseph Harroué, E Arragon curé

Etienne, fils légitime de **Dieudonné Michel** et de **Marie Quentin** son épouse, est né le quatre et baptisé le cinq février de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Me Etienne Arragon, prêtre curé à Graffigny Chemin et Malaincourt représenté par Me Jacques Arragon, tabellion général au baillage de Vosges demeurant à Vittel et pour marraine Damoiselle Marianne de Mance de Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Anne Demance, Arragon, E Arragon curé

(Page 59, 30^{ème} feuillet, 31/120)

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Reine** et de **Marguerite Quentin** (prénommée **Marie** par ailleurs) son épouse est née et a été baptisée le neuf février de l'an mil sept cent trente-huit ; elle a eu pour parrain Nicolas Rouyer demeurant à Graffigny et pour marraine

Marguerite Quentin demeurant à Breuvannes, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Rouyer, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marguerite Quentin** (prénommée **Marie** par ailleurs) son épouse, est né et a été baptisé le neuf février de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Marguerite Le Bœuf qui a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Mouzon, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le onze février, est décédée en cette paroisse **Magdeleine Collot**, âgée de vingt et un jours, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père soussigné avec nous.

Ont signé : C Collot, E Arragon curé

(Page 60, 32/120)

(Le début de page démarre avec une partie de l'acte de mariage entre Nicolas Maitre et Marie Michel (cf. Ci-dessus) transcrit par erreur et dûment rayé)

Ce jour d'hui seize février mil sept cent trente-huit, au sortir des vêpres paroissiales, les confrères du St Sacrement s'étant assemblés dans la maison curiale sur l'invitation qui en a été faite par le curé pour choisir un trésorier de la confrérie du St Sacrement au lieu et place du sieur Nicolas Quentin ; le frère François Vaillant a été choisi de son consentement par les confrères soussignés pour servir pendant trois ans et gérer les biens et revenus de ladite confrérie et les faire valoir comme les biens propres et ce du consentement du curé ; fait les ans et jours susdits.

Ont signé : F Vaillant, Quentin, F Pissotte, N Reine, C Caillet, F Poirson, J Marchal, J Margueron, F Collot, Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le dix-huit février, est décédé en cette paroisse **Charles**, fils de **Charles Collot** et de **Magdeleine Gillot** son épouse ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous. (Né le 21 janvier 1738, il avait 28 jours)

Ont signé : C Collot, E Arragon curé

(Page 61, 31^{ème} feuillet, 32/120)

François, fils légitime de **Charles Moura** et de **Françoise Pissotte** est né le huit et a été baptisé le neuf du mois de mars de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain François Pissotte de cette paroisse et pour marraine Marie Anne Demay de la paroisse de Vrécourt ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Pissotte E Arragon curé

Magdeleine, fille légitime de **joseph Chevallier** et de **Barbe Cuny** son épouse est née et a été baptisée le seize du mois de mars de l'an mil sept cent trente-huit ; elle a eu pour parrain François Chevallier et pour marraine Magdeleine Cuny, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le dix-neuf du mois de mars, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de **Claude Larcher** et de **Barbe Renaut** son épouse, âgé d'environ six ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-deux du mois de mars, est décédé en cette paroisse **Pierre Brenel**, âgé d'environ (un blanc) ans, après avoir été confessé et reçu l'extrême onction sans avoir reçu le (Page 62, 33/120) viatique par défaut de connaissance ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Mercier, Brenel, C Regnaut, Regnault, N Reine

Charles, fils légitime de **Jean Renaut** et de **Françoise** (un blanc : l'épouse de Jean Renaut est **Françoise Hyard**) son épouse, est née et a été baptisée le vingt-neuf mars de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Charles Gillot et pour marraine Jeanne Renaut, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le trente mars, est décédé en cette paroisse **Jacques**, fils de **François Richier** et de **Marguerite Marchal** son épouse, âgé d'environ huit mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Richier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le second du mois d'avril est décédé en cette paroisse **Etienne Présil**, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans, après avoir été confessé, et reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Vaillant, Torcheboeuf, N Gillot, E Arragon curé

(Page 63, 32^{ème} feuillet, 33/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le cinq avril, est décédé en cette paroisse **Nicolas Collot**, âgé d'environ soixante-quinze ans, après avoir été confessé, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Collot, Torcheboeuf, C Collot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le dix avril, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **Jean Richier** et de **Jeanne Ravillon**, âgée d'environ quatre ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Richier, N Richier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le quinze avril, est décédé en cette paroisse **Thomas**, fils de **Jean Richier**, âgé d'environ dix-neuf mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et autres parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Richier, Jean Baptiste Richier, Jean Richier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le seize avril, est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **Nicolas Mouzon** et de (un blanc) son épouse, âgée de neuf ans, après avoir été confessée et avoir reçu l'extrême onction, sans avoir reçu le viatique par défaut de connaissance ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Mouzon, E Arragon

(Page 64, 34/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le dix-sept du mois d'avril, **Jeanne**, fille de **François Desgranges** et de **Magdeleine Laumont** son épouse, âgée de cinq ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marchal, Jeanne Laurent, E Arragon curé

Un enfant légitime de **Louis Lainé** et de **Marianne** (un blanc) est né le dix-huit du mois d'avril et a été baptisé le même jour de l'an mil sept cent trente-huit ; et comme, dans une nécessité pressante, sans parrain ni marraine, il est mort le même jour et son corps a été enterré le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence du maître d'école pour l'absence de son père, qui a signé avec nous.

Ont signé : Michel Me d'école ; E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-trois avril, est décédé en cette paroisse **Anne**, fille de **François Verdet**, âgée d'environ cinq ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Verdet, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-quatre avril, est décédée en cette paroisse **Anne Barbier**, (Page 65, 33^{ème} feuillet, 34/120) veuve de **Nicolas Gillot** âgée d'environ soixante-neuf ans, après avoir été confessée, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : JB Gillot, N Martin, N Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-quatre du mois d'avril, est décédé en cette paroisse **Joseph Mouzon**, âgé d'environ douze ans, après avoir été confessé et reçu l'extrême onction, n'ayant pu recevoir le viatique à cause d'un vomissement ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Mouzon, N Gueneau, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-quatre avril, est décédé en cette paroisse **Edme**, fils de **Jean-Baptiste Gillot**, âgé d'environ treize mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : JB Gillot, E Arragon curé

(Page 66, 35/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-sept avril, (est décédé) **François Caguet** (?) âgé d'environ cinquante ans, après avoir été confessé, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Joliot, B Villaume, Perre Reine, E Arragon curé

Michel, fils légitime de **Jean Martin** et de **Marie Lienard** son épouse, est né le vingt-six et a été baptisé le vingt-sept du mois d'avril de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Nicolas Lacroix, représenté par son frère de cette paroisse et pour marraine Marie Collin, de la paroisse de Brainville, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N La Croix, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-neuf du mois d'avril est décédé en cette paroisse **François**, fils de **François Quentin** le jeune et de **Marguerite Martin** son épouse, âgé d'environ deux ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et de témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Quentin, Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le dernier avril est décédé en cette paroisse un enfant de **Christophe Picaudé** et de **Anne Pissotte** son épouse qui a été baptisé à la maison par la sage-femme ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église (Page 67, 34^{ème} feuillet, 35/120) en présence du père qui a signé avec nous.

Ont signé : Christophe Picaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le trente du mois d'avril, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **Jean Reine** et de **Marie Quentin** sa femme (l'épouse de Jean Reine est Cécile Quentin) ; est décédé et a été enterré le même jour dans le cimetière de cette église en présence du père et du grand-père soussignés avec nous.

Ont signé : Quentin, N Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le premier mai, est décédé en cette paroisse **Joseph Brachard**, âgé d'environ cinquante-cinq ans, après avoir reçu le sacrement d'extrême onction, sans avoir pu le confesser ni lui donner le St viatique à cause qu'il est (tombé ?) subitement en apoplexie ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Brachard, Quentin, Claude Laumont, L Ge.. (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le quatre mai, est décédé en cette paroisse **Marguerite**, fille du défunt **Christophe Bonhomme** et de **Elisabeth Collin** son épouse, âgée d'environ cinq ans ;

son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Bonhomme, N ouzon, E Arragon curé

(Page 68, 36/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le six mai, est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **François Mahalin** et de **Catherine Desgranges** son épouse, âgée d'environ quatre ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Pierre Reine, F Gillot

Marguerite, fille légitime **d'Henri Cuny** et de **Catherine Le Chêne** son épouse, est née et a été baptisée le neuf du mois de mai de l'an mil sept cent trente-huit ; elle a eu pour parrain François Guenaux et pour marraine Marguerite Le Bœuf, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Gueneaux, E Arragon

Joseph, fils légitime de **Jean Picaudé** et **d'Anne Quentin** son épouse est né le neuf et a été baptisé le dix du mois de mai de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Joseph Picaudé et pour marraine Jeanne Le Bœuf, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Jeanne Le Bœuf, J Picaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le dix mai, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse, âgé de neuf mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Gaudé, J Renaut

(Page 69, 35^{ème} feuillet, 36/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-deux mai, est décédée en cette paroisse **Elisabeth**, fille de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin** son épouse, âgée d'environ deux ans et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et du grand-père soussignés avec nous.

Ont signé : Quentin, N Pissotte, E Arragon curé

Anne Marguerite, fille légitime de **François Verdet** et **d'Anne Marchal** son épouse, est née et a été baptisée le vingt-sept du mois de mai de l'an mil sept cent trente-huit ; elle a eu pour parrain Jacques Marchal et pour marraine Marguerite Le Bœuf, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le dernier mai, est décédée en cette paroisse **Marie Barbe** fille de **Jean Baptiste Diez** et **d'Anne Mercier** son épouse, âgée d'environ dix-huit mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Mercier, P Caillet, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le premier du mois de juin, est décédé en cette paroisse **Jean**, fils de **Jean Marchal** et de **Marie Quentin** son épouse, âgé d'environ cinq ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et du (Page 70, 37/120) grand-père qui ont signé avec nous.

Ont signé : Quenton, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de Me **Antoine Joseph Quentin**, notaire et de **Marie Bourgon** son épouse, est né et a été baptisé le onze du mois de juin (1738) ; il a eu pour parrain le sieur Nicolas Quentin, Maître chirurgien Damoiselle Marie Claude, paroissienne de Sauville, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, Marie Claude, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le treize juin, est décédé en cette paroisse **Jean Baptiste**, fils de **Jean Baptiste Diez** et **d'Anne Mercier** son épouse, âgé de quatre ans et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Diez, J Mercier, M Mercier, E Arragon curé

Pierre, fils légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse est né le dix-neuf et a été baptisé le vingt et un du mois de juin de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Pierre Mercier représenté par son père et pour marraine Marie Brachard, tous deux de cette paroisse qui ont déclaré ne savoir signer et Mr Mercier père a signé avec nous.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

(Page 71, 36^{ème} feuillet, 37/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt et un juin, **Pierre Bartemet**, fils de **Pierre Bartemet** et de défunte **Jeanne André**, paroissiens de Vrécourt d'une part, et **Barbe Torcheboeuf**, fille de **Florentin Torcheboeuf** et de défunte **Françoise Thouvenot** ses père et mère de cette paroisse d'autre part ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : P Barthemet, Torcheboeuf, Jean Barthemet, N Pissotte, Joseph Simon (?), Nicolas (illisible), une signature illisible, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le premier du mois de juillet, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale , savoir le quatrième dimanche après la Pentecôte, vingt-deux juin, le jour St Jean Baptiste et le dimanche suivant, entre **Pierre Barthemet**, fils de **Pierre Barthemet** et de défunte **Jeanne André** de la paroisse de Vrécourt, et **Barbe Torcheboeuf**, fille de **Florentin Torcheboeuf** et de **Françoise Thouvenot** de cette paroisse, et pareille publication ayant été faite à Vrécourt suivant qu'il conste par le certificat du sieur Le Bœuf, prêtre vicaire dudit Vrécourt en date du vingt-neuf juillet, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition ; je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, ai reçu leur mutuel consentement de (Page 72, 38/120) mariage et

leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P Barthemet, Torcheboeuf, Jean Barthemet, F Hocquart, N Pissotte, Joseph Simon, (une signature illisible) E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le huit juillet est décédé en cette paroisse **François**, fils de **François Fallot** et de **Marie Vigneron** son épouse, âgée de neuf ans, après avoir été confessé et avoir reçu l'extrême onction et non le viatique pour n'avoir pu le recevoir ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Fallot, F Laurent, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le neuf juillet est décédé en cette paroisse **Etienne**, fils de **Dieudonné Michel** et de **Claire Quentin** son épouse, âgé de cinq mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et de témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, Muhet, E Arragon curé

(Page 73, 37^{ème} feuillet, 38/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le quinze juillet, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **Joseph Quentin** et d'**Anne Vigneron** son épouse, âgée d'environ deux ans et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, C Renault, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le dix-huit juillet, est décédé en cette paroisse **Pierre**, fils de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse, âgée d'un mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : P Caillet, Antoine Caillet, Quentin, Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-deux juillet, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Joseph Quentin** et d'**Anne Vigneron** son épouse, âgé de sept mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, E Arragon curé

Anne Barbe, fille légitime de **Jean Mercier** et **Jeanne Thué** son épouse, est née et a été baptisée le vingt-six juillet de l'an mil sept cent trente-huit ; elle a eu pour parrain François Thué et pour marraine Anne Barbe Vaillant, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Thué, E Arragon curé

(Page 74, 39/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le trente juillet, est décédé en cette paroisse **François**, fils de **Jean Michaux** et de **Marie Anne Thué** son épouse, âgé de dix mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et des témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Michaut, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le trente juillet, est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **François Barbier** et de **Marie Didier** son épouse, âgée de dix-huit mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et des témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Barbier, Martin, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Beurné** et de **Marguerite Colnet** son épouse, est né le second et a été baptisé le trois du mois d'août de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Jean Beurné de la paroisse de Saulxures et pour marraine Magdeleine Collot de la paroisse de Bulgnéville, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Beurné, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **François Quentin** et de **Marguerite Martin** son épouse est née et a été baptisée le six du mois d'août de l'an mil sept cent trente-huit ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Richier présenté par sa mère et pour marraine Marguerite Quentin présentée aussi par sa mère, lesquels ont déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Jean Baptiste Richier, E Arragon curé

(Page 75, 38^{ème} feuillet, 39/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le dix août est décédé en cette paroisse **Charles Nicolas**, fils de **Nicolas Gillot** et de **Marie Gonin** son épouse, âgé d'environ six mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et des parents soussignés avec nous.

Ont signé : N Gillot, Jos Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le treize août, est décédée en cette paroisse **Marie Anne**, fille de **Nicolas Beurné** et **d'Anne Quentin** son épouse, âgée d'environ vingt-trois mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Beurné, N Reine, E Arragon curé

Mathieu, fils légitime de **Joseph Rouyer** et de **Marie Royer** son épouse est né le quinze et a été baptisé le seize du mois d'août de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Mathieu Picaudé et pour marraine Marie Brenel, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : M Picaudé, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Jean-Baptiste Dié** et **d'Anne Pissotte** (en fait **Anne Mercier**) son épouse est né le dix-neuf et a été baptisé le vingt du mois d'août de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Nicolas Lacroix et pour marraine Elisabeth Dié, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

(Page 76, 40/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-six du mois d'août est décédée en cette paroisse une fille légitime de **Joseph Gaudé** et de **Marguerite Ganard**, son épouse, après avoir été baptisée à la maison à cause du danger évident de mort par Me Nicolas Quentin, Chirurgien, comme il nous a été certifié par lui-même et la sage-femme dont il était accompagné ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Gaudé, Jean Richier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-huit, le six (?) septembre est décédée en cette paroisse **Marie Anne**, fille de **Nicolas Pissotte** e de **Françoise Quentin** son épouse âgée d'environ onze mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Pissotte, Quentin, J Pissotte, E Arragon curé

Jean Nicolas, fils légitime de **Pierre Maître** et d'**Anne Lienard** son épouse est né le dix-neuf et a été baptisé le vingt du mois de septembre de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain le sieur Jean Nicolas de Mance, chevalier, officier mineur, représenté par Dieudonné Michel et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Mance sa sœur, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Michel, Marie Anne Demance, E Arragon curé

(Page 77, 39^{ème} feuillet, 40/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le vingt-neuf septembre, est décédée dans la paroisse de Nijon **Jeanne Hélène Foinel**, veuve de (un blanc) **Guéry**, âgée d'environ quatre-vingt ans, après avoir reçu les sacrements de la Ste Eglise ; son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny suivant sa disposition testamentaire avec les cérémonies ordinaires en présence de l'exécuteur de son testament et autres témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Jacquez, Quentin, E Arragon curé

Claude François, fils légitime de **François Cantin** et de **Marie Burlob** (lire **Beurlot**) ses père et mère de cette paroisse, est né le dix-sept octobre et a été baptisé le dix-huit de la même année mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Claude Quentin, de cette paroisse et pour marraine Marie Rouyer, de la paroisse de Beaufremont, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C Quentin, Marie Royer, N Maubon, vic de Malaincourt

Hilaire, fils légitime d'**Hilaire Collin** et de **Gabrielle Chané** son épouse, est né le dix-huit et a été baptisé le dix-neuf du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Jean Renaut de cette paroisse, et pour marraine Jeanne Thouvenin de la paroisse de Bourmont, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Renaut, E Arragon curé

(Page 78, 41/120)

Marie, fille légitime de **François Barbier** et de **Marie Didier** a été baptisée le 21 octobre avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise et a eu pour parrain Antoine (le nom est illisible, on soupçonne « Royer » mais la signature ci-dessous est différente) et pour marraine Marie Didier.

Ont signé : P Caillet, frère Antoine, prêtre capucin du Neufchâteau en l'absence de monsieur le curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Reine** et **d'Anne Quentin** son épouse, est né le neuf et a été baptisé le dix du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Marie Reine présentée par sa mère, lesquels ont signé avec nous à la (mot illisible) de la marraine qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Agathe Bren, N Quentin, E Arragon curé

Antoine, fils légitime d'**Antoine Le Maitre** et **d'Elisabeth Mercier** son épouse, est né le dix-sept et a été baptisé le dix-huit du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Michel Mercier présenté par son père et pour marraine Elisabeth Dié présentée par sa mère ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir.

Ont signé : Michel Mercier, Mercier, Arragon curé

Claude, fils légitime de **Claude Quentin** et de **Marguerite Marchal** son épouse est né le vingt-quatre et a été baptisé le vingt-cinq du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Claude Quentin et pour marraine Marguerite Verdet présentée par sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : C Quentin, E Arragon curé

(Page 79, 40^{ème} feuillet, 41/120)

L'an mil sept cent trente-huit, le six décembre, **Charles Gillot**, fils de **Nicolas Gillot** et **d'Anne Cuny**, ses père et mère d'une part et **Thérèse Lenaudier**, fille de **Pierre Lenaudier** et de **Marie Gardot** de la paroisse de Médonville ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Charles Gillot, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Beurné** et **d'Anne Quentin** son épouse, est né le sept et a été baptisé le huit du mois de décembre de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Anne Quentin, de la paroisse de Vrécourt, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Quentin, Nicolas Quentin, E Arragon curé

Antoine, fils légitime de **Nicolas Collin** et **d'Anne Bonhomme** son épouse est né et a été baptisé le onze du mois de décembre de l'an mil sept cent trente-huit ; il a eu pour parrain Antoine Chevallier et pour marraine Jeanne Collin, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Chevallier, E Arragon curé

(Page 80, 42/120)

Jeanne, fille légitime de **Nicolas Quentin** et de **Jeanne Martin** son épouse est née le douze et a été baptisée le treize de décembre de l'an mil sept cent trente-huit ; elle a eu pour parrain Jean Quentin le jeune et pour marraine Jeanne Richier, tous deux de cette paroisse, le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Jean Vigneron** et d'**Elisabeth Didier** son épouse est née et a été baptisée le vingt-huit du mois de décembre de l'an mil sept cent trente-huit ; elle a eu pour parrain Michel Mercier présenté par son père et pour marraine Marguerite Reine, présentée par sa mère, lesquels ont signé.

Ont signé : Marguerite Reine, Michel Mercier, J Marcier, Agathe Brenel, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le quatre janvier, est décédée en cette paroisse **Marguerite**, fille de **Jean Vigneron** et d'**Elisabeth Didier**, âgée de sept jours ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Mercier, (une signature illisible), E Arragon curé

(Page 81, 41^{ème} feuillet, 42/120)

Pièce 33L cotée CXXXVII

1739

L'an mil sept cent trente-neuf, le douze janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche troisième de l'avant, le dimanche des innocents et le dimanche de l'Octave des innocents, entre **Charles Gillot**, fils du défunt **Nicolas Gillot** et d'**Anne Cuny** ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Thérèse Lavandier** (ou Lanandier ?) fille des défunts **Pierre Lavandier** et de **Marie Gardot**, ses père et mère de la paroisse de Médonville d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Martin Simon, prêtre récollet au couvent de Damblain, pour l'absence de Me Pierre Arragon prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées (Page 82, 43/120) en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Vandier, N Martin, JB Gillot, (une signature illisible), frère Martin Simon, récollet prêtre

Anne, fille légitime de **Charles Gillot** et de **Thérèse Lavandier** est née et a été baptisée le dix-neuf du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-neuf, elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Gillot, présenté par son père, et pour marraine Anne Gillot, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Gillot, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Jean Baptiste Gillot** et de **Marie Cuny** son épouse est née et a été baptisée le vingt-deux du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour

parrain François Gillot et pour marraine Anne Martin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Martin, F Gillot, Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Joseph Renaut** et de **Barbe Husson** son épouse est né et a été baptisé le vingt-trois du mois de janvier de l'an mil sept cent trente-neuf ; il a eu pour parrain Jean Chevallier et pour marraine Barbe Pissotte, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

A signé : Jean Chevallier

(Page 83, 42^{ème} feuillet, 43/120)

L'an mil sept cent trente-neuf le vingt-cinq janvier est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille de **Nicolas Quentin** et de **Jeanne Martin**, âgée de six semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père de l'enfant et autres témoins soussignés avec nous.

Ont signé : E Arragon curé, N Quentin

L'an mil sept cent trente-neuf, le vingt-sept janvier est décédée en cette paroisse **Marie Savart** âgée d'environ soixante-deux ans, après avoir été confessée et reçu le st viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de son fils et autres témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Nicolas Cartier, Michel, E Arragon curé

(Page 84, 44/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le vingt-neuf du mois de janvier, est décédée en cette paroisse **Thérèse**, fille de **Jean Renaut** et de **Françoise Hyard** son épouse, âgée d'environ trois ans ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et parents soussignés avec nous.

Ont signé : J Regnaut, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le premier février, est décédé en cette paroisse un enfant légitime de **Claude Quentin** et de **Jeanne Le Bœuf** son épouse, qui a été baptisé à la maison par la sage-femme ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées après que la sage-femme nous ait apporté un témoignage suffisant de la validité du baptême dudit enfant, en présence du père et témoins qui ont signé avec nous.

A signé : frère Benoit Noirel, prêtre récollet desservant en 'absence de Mr le curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le huit février, **Joseph Guilgot**, fils de **Claude Guilgot** et de défunte **Louise Morizot**, ses père et mère de la paroisse de Médonville d'une part, et **Marguerite Le Bœuf**, fille du défunt **Nicolas Le Bœuf** et de **Jeanne Picaudé** ses père et mère, de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de (Page 85, 43^{ème} feuillet, 44/120) se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon,

prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Guilgot, C Guilgot, M Morizot, C Quentin, N uentin, J Picaudé, J Picaudé, C Le Bœuf, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le neuf février, après avoir publié un ban au prône de la messe paroissiale le huit à cause de la dispense des deux autres bans accordée par Monsieur l'Official de Toul en date du trente janvier 1739 et pareille publication ayant été faite à Médonville comme il conste par la lettre du sieur Marchal prêtre et curé dudit lieu en date du 5 février dite année, entre **Joseph Guilgot**, fils de **Claude Guilgot** et de défunte **Louise Morizot** de la paroisse de Medonville d'une part, et **Marguerite le Bœuf**, fille du défunt **Nicolas Le Bœuf** et de **Jeanne Picaudé** de ma paroisse, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe soussigné, après la permission accordée par Mr l'Official de les marier le lendemain des fiançailles, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Guilgot, C Guilgot, C Quentin, J Vautrin, C le Bœuf, J Picaudé, J Picaudez, N Quentin, (une signature illisible)

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Ganard** (erreur : il s'agit de **Thérèse Collin**) son épouse est né le quatre du mois de mars mil sept cent trente-neuf et a été baptisé le cinq ; il a eu pour parrain François Soyer et pour marraine Anne Richier, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Soyer, E Arragon curé

(Page 87, 44^{ème} feuillet, 45/120)

Marie Anne, fille légitime de **Nicolas Pissotte** et de **Françoise Quentin** son épouse est née le quatre et a été baptisée le cinq du mois de mars de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Pierre Mercier présenté par son père et pour marraine Marie Quentin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le huit mars, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Ganard** son épouse, âgé de quatre jours ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des témoins qui ont signé avec nous.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le seize mars, est décédée en cette paroisse **Aimée Dubois**, veuve de **Jean Cuny**, âgée d'environ quatre-vingt ans, après avoir été confessée et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : JB Gillot, E Arragon curé

(Page 88, 46/120) : page vierge

(Page 89, 45^{ème} feuillet, 46/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le dix-neuf mars, **Pierre Drouot**, fils de **François Drouot** et de défunte **Marie Nommet**, autrefois paroissiens de Chaumont la Ville d'une part, et **Elisabeth Vigneron**, fille des défunts **Pierre Vigneron** et **Marie Mitton** de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits lieux, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : S Drouot, N Drouot, Quentin, S Guichard, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Jean Richier** et de **Jeanne Ravillon** son épouse est né et a été baptisé le vingt-sept du mois de mars de l'année mil sept cent trente-neuf ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Jeanne Richier, tous deux de cette paroisse, le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Quentin, Arragon curé

(Page 90, 47/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le vingt-neuf du mois de mars, est décédée en cette paroisse **Gabrielle Diez**, femme de **Claude Bonhomme**, âgée d'environ soixante ans, après avoir été confessée, reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Bonhomme, C Chevallier, Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le cinq avril, après avoir publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche des rameaux et les deux autres dimanches suivants entre **Pierre Drouot**, fils de **François Drouot** et de défunte **Marie Nomet**, autrefois de la paroisse de Chaumont la ville d'une part, et **Elisabeth Vigneron**, fille des défunts **Pierre Vigneron** et **Marie Mitton** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié ; la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Drouot, F Drouot, N Quentin, R Drouot (?), P Thiebaut, Quentin, (une signature illisible), E Arragon curé

(Page 91, 46^{ème} feuillet, 47/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le douze avril, est décédée en cette paroisse **Barbe Husson**, veuve de **Florentin Picaudé**, âgée d'environ soixante et quatorze ans, après avoir été confessée, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Quentin, F Quentin, J Picaudez, J Picaudé, Pierre (?), J Marchal, F Poirson, Nicolas Picaudez, E Arragon curé

Pierre, fils légitime de **Nicolas Douël** et de **Thérèse Thiébaut** son épouse est né et a été baptisé le vingt-neuf avril de l'an mil sept cent trente-neuf ; il a eu pour parrain Pierre Mercier présenté par son père et pour marraine Marie Brenel, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le seize mai, est décédée en cette paroisse Anne Martin, veuve de Claude Bonhomme, âgée d'environ soixante et quinze ans, après avoir été confessée, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Chevallier, N Collin, C Bonhomme, E Arragon curé

(Page 92, 48/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le dix-huit mai, est décédée en cette paroisse **Anne Guzot**, fille à Laumône (?), de la paroisse de Chaumont, âgée d'environ cinquante ans, sans avoir reçu les sacrements pour avoir été (un mot illisible) de mort subite, comme il conste par la déclaration de Barbe Rouyer, femme de Dominique Jacquot ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église, vis-à-vis de la croix, avec les cérémonies accoutumées, en présence de Nicolas Vautrin, son cousin germain habitant de Chaumont la Ville et d'Antoine Guzot son frère de la paroisse de Farte (?), lequel a déclaré ne savoir signer ; ledit Vautrin a signé avec nous et autres témoins.

Ont signé : N Vautrin, Torcheboeuf, Jean Richier, Dominique Jacquot, E Arragon curé

Jeanne, fille légitime de **Christophe Picaudé** et d'**Anne Pissotte** son épouse, est née et a été baptisée le second du mois de juin de l'an mil sept cent trente-neuf, elle a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Delle Jeanne de Labadie, présentée par Mademoiselle sa tante, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne de Labadie, F Pissotte, E Arragon

Jeanne, fille légitime de **Joseph Gaudé** et de **Marguerite Ganard** son épouse est née et a été baptisée le treize du mois de juin de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Jean Renaut et pour marraine Jeanne Soyer, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Renaut, E Arragon curé

(Page 93, 47^{ème} feuillet, 48/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le quatorze juin, est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille de **Joseph Gaudé** et de **Marguerite Ganard** son épouse, âgée d'un jour et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Gaudé, E Arragon curé

Rose, fille légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse est née et a été baptisée le dix-huit du mois de juin de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Jean Reine présenté par son père et pour marraine Rose Quentin présentée par Damoiselle Marguerite George sa mère, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Georges, N Reine, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Nicolas Gillot** et de **Marie Gonin** son épouse, est née le vingt-trois et a été baptisée le vingt-quatre du mois de juin de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Marcel Martin, présenté par son père et pour marraine Anne Lienard, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Martin, E Arragon curé

(Page 94, 49/120)

Jean François, fils légitime de **François Gillot** et de **Jeanne Desgranges** son épouse est né le vingt-quatre et a été baptisé le vingt-cinq du mois de juin de l'an mil sept cent trente-neuf ; il a eu pour parrain François Laurent et pour marraine Catherine Godard, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent, E Arragon curé

Marie Catherine, fille légitime de **Joseph Quentin** et d'**Anne Vigneron** son épouse est née le vingt-cinq et a été baptisée le vingt-six du mois de juin de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Me Antoine Joseph Quentin, notaire royal, et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Mance, de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie..., Quentin, E Arragon curé

Jeanne, fille légitime de **François Collot** et de **Jeanne Magdelaine** son épouse, est née et a été baptisée le dix du mois de juillet de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Michel Mercier, présenté par son père, et pour marraine Jeanne Fallot, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Michel Mercier, J Mercier, E Arragon curé

(Page 95, 48^{ème} feuillet, 49/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le onze juillet, **Joseph Guyot**, fils de **François Guyot** et de **Marie Gérard**, ses père et mère de la paroisse de Saulxures d'une part, et **Magdeleine Haroué**, veuve de **Simon Léonard**, de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Guyot, J Guyot, Jean Ouy (?), J Haouez, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime d'**Hilaire Picaudé** et de **Barbe Rozier** son épouse est né et a été baptisé le douze du mois de juillet de l'an mil sept cent trente-neuf ; il a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Marguerite Richier, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N Rouyer, Marguerite Richier, Arragon curé

Marie, fille légitime de **François Richier** et de **Marguerite Marchal** son épouse est née le dix-neuf et a été baptisée le vingt du mois de juillet de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Marie Vigneron, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Vigneron, N Rouyer, E Arragon curé

(Page 96, 50/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le vingt juillet, est décédée en cette paroisse **Barbe** (nom illisible), femme à **Dominique Jacquot**, âgée d'environ (nombre illisible) ans après avoir reçu l'extrême onction et non les autres sacrements pour être tombée dans une apoplexie et sans connaissance ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Dominique Jacquot, C Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le vingt juillet, après avoir ci-devant publié trois au prône des messes paroissiales, savoir le dimanche huitième après la Pentecôte, (date illisible) dudit mois, et les deux autres dimanches, entre **Joseph Guyot**, fils des défunts **François Guyot** et **Marie Gérard** de la paroisse de Saulxures d'une part et **Magdeleine Harouez**, veuve de **Simon Léonard**, de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite (illisible : probablement à Saulxures) ... (?) sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean (?), J Harouez, ? Guyot, J Guyot, E Arragon curé

Marie Jeanne, fille légitime de **Jean** (nom illisible : une Marie Anne Thué s'est mariée avec **Jean Michaut** le 15 janvier 1726) et de **Marie Anne Thué** son épouse est née le sept et baptisée le huit du mois de septembre de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain (illisible) et pour marraine Jeanne Thué (le reste illisible, y compris les signatures).

(Remarque : la présente page est quasiment illisible car l'encre est passée. L'acte de mariage a été reconstitué avec l'acte de fiançailles ci-dessus)

(Page 97, 49^{ème} feuillet, 50/120)

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année 1739.

Elisabeth, fille légitime de **Jean Marchal** est de **Marie Quentin** son épouse est née et a été baptisée le neuf septembre de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Anne Vigneron, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le seize septembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite**, fille de **Nicolas Martin**, âgée de six ans et demi, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Martin, E Arragon curé

Elisabeth, fille de **Jean Reine** et **d'Agathe Brenel** son épouse, est née et a été baptisée le dix-sept du mois de septembre de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Renaut et pour marraine Elisabeth Mercier présentée par sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Regnault, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin**, est né et a été baptisé le dix-neuf du mois de septembre de l'an mil sept cent trente-neuf ; il a eu pour parrain Nicolas Renaut et pour marraine Marie Anne Brenel, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Regnault, E Arragon

(Page 98, 51/120)

Antoine Joseph, fils légitime du sieur **Nicolas Quentin**, maître chirurgien, et de Damoiselle **Marguerite Georges** son épouse, est né et a été baptisé le vingt-deux du mois de septembre de l'an mil sept cent trente-neuf ; il a eu pour parrain Me Antoine Joseph Quentin, notaire royal, et pour marraine Delle Catherine Noirot de la paroisse de Crainvillier, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, Catherine Noirot, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Jean Renaut** et de **Françoise Hyard** son épouse est né le vingt-huit et a été baptisé le vingt-neuf du mois de septembre de l'an mil sept cent trente-neuf ; il a eu pour parrain Joseph Torcheboeuf et pour marraine Marie Simon tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Torcheboeuf, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le quinze octobre, est décédé en cette paroisse **Pierre Picaudé**, âgé d'environ soixante-trois ans, après avoir été confessé et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Picaudé, M Picaudé, C Collin, (une signature illisible), E Arragon curé

(Page 99, 50^{ème} feuillet, 51/120)

Marie Anne, fille légitime de **Jean Reine** et de **Cécile Quentin** son épouse, est née et a été baptisée le vingt-cinq du mois d'octobre de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Marie Anne Quentin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Anne Quentin, N Rouyer, E Arragon curé

Jeanne, fille légitime de **Jacques Bajet** et de **Marguerite Voitrin** (nommée **Gérard** par ailleurs) son épouse, est née et a été baptisée le quatre novembre de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Claude Nicolas Soyer, de cette paroisse, et pour marraine Jeanne Parmentier, de la paroisse de Sauville, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Claude Soyer, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le six novembre, est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **François Verdet** et **d'Anne Marchal** son épouse, âgée d'un an et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Verdet, E Arragon curé

(Page 100, 52/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le sept novembre, est décédée en cette paroisse **Marianne**, fille de **Jean Reine** et de **Cécile Quentin** son épouse, âgée de treize jours, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le neuf novembre, **François Masson**, fils de **François Masson** et de **Magdeleine Mathieu** ses père et mère, de cette paroisse d'une part, et **Marguerite Richard**, fille de **François Richard** et de **Marie Chevallier** ses père et mère aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt son annexe, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Richard, Pierre Reine, F Collot, N Mathieu, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le quatorze novembre, est décédé en cette paroisse **Jean Pissotte**, âgé d'environ soixante-quatre ans, après avoir été confessé et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Pissotte, N Pissotte, frère Casimir, prêtre récollet

(Page 101, 51^{ème} feuillet, 52/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le vingt-quatre novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le jour St Martin, onze du présent mois, et les deux autres dimanches suivants entre **François Masson**, fils de défunt **François Masson** et de défunte **Magdeleine Mathieu** ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Marguerite Richard**, fille de **François Richard** et de **Marie Chevallier**, ses père et mère aussi de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, maître Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en

présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Marin (?), Pierre Reine, F Collot, C Mathieu, N Mathieu

Jeanne, fille légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** son épouse, est née le vingt-neuf et a été baptisée le trente du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Jeanne Le Bœuf, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F Quentin, Jeanne le Bœuf, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** son épouse est née le vingt-neuf et a été baptisée le trente du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Nicolas Marchal et pour marraine Marie Anne Brenel, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Marchal, E Arragon curé

(Page 102, 53/120)

L'an mil sept cent trente-neuf, le trente novembre, est décédé en cette paroisse **Joseph Renaut**, âgé d'environ soixante-six ans, après avoir été confessé, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Regnaut, M Regnaut, A Dié, Frère Casimir, récollet de Damblain

Marie, fille légitime de **François Barbé** et de **Cécile Quentin** son épouse est née et a été baptisée le quinze décembre de l'an mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain François Quentin de cette paroisse et pour marraine Marie Cuny de la paroisse de Chaumont la Ville, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Cuny, F Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le dix-huit du mois de décembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille de **François Marchal** et de **Marie Quentin** son épouse, âgée de dix-neuf jours ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Quentin, Jeanne le Bœuf, Quentin, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Quentin** et de **Jeanne Martin** son épouse est née et a été baptisée le vingt et un (Page 103, 52^{ème} feuillet, 53/120) du mois de décembre mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Elisabeth Dié, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent trente-neuf, le vingt-cinq décembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne Martin**, femme de **Nicolas Quentin**, tailleur d'habits, âgée de trente-cinq ans, 4 mois, après avoir été confessée et reçu le St sacrement et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de son mari et des autres parents soussignés avec nous.

Ont signé : J Quentin, J Quentin, N Quentin, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Dieudonné Michel**, maître d'école de cette paroisse et de **Claire Quentin** son épouse est née le vingt-cinq et a été baptisée le lendemain vingt-six décembre (Page 104, 54/120) mil sept cent trente-neuf ; elle a eu pour parrain Messire Jean Nicolas de Mance, écuyer, officier (un mot illisible : de ... ou démineur ?) et commissaire extraordinaire d'artillerie et pour marraine Anne Noël, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Demance, Anne Noël, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Charles Moura** et **d'Anne Pissotte** (prénommée Françoise par ailleurs) son épouse est né et a été baptisé le neuf janvier mil sept cent quarante ; il a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Anne Picaudé présentée par sa mère ; le parrain a signé avec nous, la marraine ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Guillery, frère Casimir, récollet de Damblain

Anne, fille légitime de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Gonguel** son épouse, est née le treize et a été baptisée le quatorze du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Michel Bonhomme et pour marraine Anne Mercier, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Bonhomme, frère Casimir récollet de Damblain

(Page 105, 53^{ème} feuillet, 54/120)

L'an mil sept cent quarante, le quinze janvier, est décédée en cette paroisse **Anne Pissotte**, femme de **Christophe Picaudé**, âgée d'environ trente-trois ans, après avoir reçu l'extrême onction, sans avoir pu recevoir le saint viatique à cause d'une espèce d'apoplexie dont elle est tombée ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Picaudé, Pierre Reine, Ch Moura, frère Casimir prêtre récollet de Damblain

L'an mil sept cent quarante, le dix-sept janvier, est décédé en cette paroisse **Claude Maitre**, âgé d'environ cinquante-sept ans, après avoir été confessé et reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Maitre, Pierre Maitre, Nicolas Maitre, frère Casimir, récollet de Damblain

(Page 106, 55/120)

Marguerite Thérèse, fille légitime de **Joseph Gaudé** et de **Thérèse Collin** (erreur, il s'agit de **Ganard Marguerite**) son épouse, est née et a été baptisée le dix-neuf du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Mathieu Picaudé et pour marraine Marguerite Verdet, présentée par sa mère, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Picaudé, E Arragon curé

Marie, fille légitime de Diene (ou Biene ?) **Drouot** et **d'Elisabeth Vigneron** son épouse est né et a été baptisé le dix-neuf du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Marie Vigneron, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J Quentin, Marie Vigneron, E Artragon curé

Il (elle ?) est mort et a été enterré le vingt du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante en présence de ses parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Quentin, P Drouot, F Drouot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le vingt-sept du mois de janvier, est décédé en cette paroisse **Jean Quentin**, âgé d'environ soixante et quinze ans, après avoir été confessé, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Quentin, C Quentin, JB Quentin, J Quentin, Jos Gillot, E Arragon curé

(Page 107, 54^{ème} feuillet, 55/120)

L'an mil sept cent quarante, le six du mois de février est décédé en cette paroisse **Anne Naudin**, âgée d'environ soixante et onze ans, après avoir été confessée, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de Florentin Larcher, son mari, et autres qui ont soussignés avec nous.

Ont signé : Florentin Larcher, Joseph Larcher, Renaut, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le sept février est décédée en cette paroisse **Marguerite Thérèse**, fille de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse, âgée d'environ trois semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Gaudé, E Arragon curé

François, fils légitime de **Jean Vigneron** et **d'Elisabeth** (un blanc : l'épouse se nomme **Didier**) son épouse est né le neuf et a été baptisé le dix du mois de février de l'an mil sept cent quarante ; il a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Marie Anne Richier, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Anne Richier, F Quentin, f Douair (?) Richard (?) récollet

(Page 108, 56/120)

Catherine, fille légitime de **Félix Soyer** et de **Jeanne Minet** son épouse est née le quinze et a été baptisée le seize du mois de février de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Jean François Jaqué et pour marraine Catherine le Thème, tous deux de la paroisse de Nijon ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean François Jaquet, E Aragon curé

Le susdit enfant est mort le vingt-trois février mil sept cent quarante et a été enterré le même jour.

Marguerite, fille légitime de **Jean Picaudé** et d'**Anne Quentin** son épouse est née le dix-neuf et a été baptisée le vingt du mois de février de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Mathieu Picaudé et pour marraine Marguerite Quentin, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

A signé : M Picaudé

L'an mil sept cent quarante, le vingt-cinq février, est décédée en cette paroisse **Jeanne Minet**, femme à **Félix Soyer**, âgée d'environ quarante-cinq ans, après avoir été confessée, avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

A signé : Felix Soyer

(Page 109, 55^{ème} feuillet, 56/120)

Anne, fille légitime de **Gabriel Renaut** et d'**Elisabeth Brenel** son épouse, est née le huit et a été baptisée le neuf du mois de mars de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Joseph Fériot et Anne Renaut pour marraine, de la paroisse de Medonville ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Ferriot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le quatorze du mois de mars, est décédé en cette paroisse **Pierre Mercier**, âgé d'environ huit ans et demi, après avoir été confessé et reçu le sacrement de l'extrême onction, et non le St viatique à cause de sa trop grande jeunesse ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des autres parents soussignés avec nous.

Ont signé : M Mercier, J Reine, J Mercier, P Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le seizième de mars, est décédée en cette paroisse **Jeanne Thué**, femme de **Jean Mercier**, âgée d'environ quarante et un an, après avoir été confessée (Page 110, 57/120) et reçu le sacrement de l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de son mari et des témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Mercier, MM Mercier, E Arragon curé

Jeanne, fille légitime d'**Antoine Chevallier** et de **Marie Bonhomme** son épouse est née et a été baptisée le vingt-six du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Nicolas Collin et pour marraine Louise Adain, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Chevallier, N Collin, E Arragon curé

(Ajout) Elle est morte le vingt-neuf dudit mois et an.

L'an mil sept cent quarante, le vingt-neuf du mois d'avril, est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille de **Christophe Picaudé** et de défunte **Anne Pissotte** son épouse, âgée d'environ dix mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des témoins soussignés avec nous.

A signé : E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **Pierre Mercier** et d'**Anne** (un blanc : deux actes précédents nomment l'épouse de Pierre Mercier Chassé Anne puis Tumé (probable Thué) Anne) son épouse est née le deux et a été baptisée le trois du mois de mai de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain ; elle a eu pour parrain François Dié et pour marraine Elisabeth Mercier ; la marraine a signé et le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Elisabeth Mercier, E Arragon curé

(Page 111, 56^{ème} feuillet, 57/120)

L'an mil sept cent quarante, le cinq du mois de mai, est décédé en cette paroisse **Claude Geny**, âgé de cinquante-sept ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Rouyer, Charles Geny, JB Geny, N Gillot, C Laumont, Pierre Gonin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le sept mai, est décédé en cette paroisse **Baptiste Rouyer**, âgé de vingt-quatre ans, après avoir été confessé, reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Pissotte, Joseph Rouyer, Jean Rouyer, F Lemaitre, E Arragon curé

(Page 112, 58/120)

Claude François, fils légitime de **Charles Mathieu** et de (un grand blanc : Charles Mathieu, veuf de Barbe Bonhomme, s'est remarié avec **Françoise Baillot** le 8/11/1735) son épouse est né le douze et a été baptisé le même jour, douze du mois de mai de l'an mil sept cent quarante ; il a eu pour parrain Claude Vaillant et pour marraine Jeanne Fallot, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Vaillant, frère Casimir prêtre récollet de Damblain

Claude Joseph, fils légitime de **Louis Joly** et de **Gabrielle Chevallier** son épouse, est né le dix-huit et a été baptisé le dix-neuf du mois de mai de l'an mil sept cent quarante ; il a eu pour parrain Claude Joseph Vigneron et pour marraine Jeanne Renaut, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : CJ Vigneron, frere Casimir, prêtre récollet de Damblain

L'an mil sept cent quarante, le vingt-six du mois de mai, est décédée en cette paroisse **Barbe Renaut**, âgée d'environ quarante-trois ans, après avoir été confessée et avoir reçu le sacrement d'extrême onction, sans avoir reçu le St viatique à cause des vomissements ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Florentin Larcher, N Quentin, Claude Marchal, E Arragon curé

(Page 113, 57^{ème} feuillet, 58/120)

L'an mil sept cent quarante, le trente et un mai, est décédée en cette paroisse **Barbe Duprez**, âgée d'environ quatre-vingt-un ans, après avoir été confessée et avoir reçu le sacrement d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Maichaut, F Pissotte, J Margueront, Quentin, E Arragon curé

Marie Elisabeth, fille légitime de Me **Antoine Joseph Quentin**, notaire royal, et de Delle **Marie Catherine Bourgon** son épouse, est née le quatre et a été baptisée le cinq du mois de juillet de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Me François Bourgon, avocat à La Cour (?) et pour marraine Delle Marie Elisabeth Gromand, tous deux demeurant à Bourmont, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, Bourgon, ME Gromand, Le Bent (?) prêtre

Marie Jeanne, fille légitime de **Claude Quentin** et de **Jeanne le Bœuf** son épouse est née et a été baptisée le onze du mois de juillet de l'an mil sept cent quarante, elle a eu pour parrain Me Antoine Joseph Quentin, notaire royal, et (Page 114, 59/120) pour marraine Jeanne Picaudé, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le dix-sept du mois de juillet, **Jean Mercier** de cette paroisse d'une part, et **Jeanne Jommier**, fille du défunt Jommier et d'Anne Malehaussé, de la paroisse de Chaumont la ville d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous, le fiancé et la fiancée.

Ont signé : J Mercier, Jane Jomier, Nicolas Sommie, F Pissotte, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le vingt-cinq juillet, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche dix-sept du mois, le jour de Ste Marie Magdeleine et le dimanche suivant, entre **jean Mercier** de cette paroisse d'une part (Page 115, 58^{ème} feuillet, 59/120) et **Jeanne Sommier**, fille des défunts **Jacques Sommier** et **Anne Malehaussez**, ses père et mère autrefois de la paroisse de Chaumont la Ville et à présent de cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny, Chemin et Malaincourt mon annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et les mariés.

Ont signé : Ianne Somier, J Mercier, F Pissotte, Quentin

Anne, fille légitime de **Laurent Thiébaud** et de **Thérèse Mercier** son épouse est née le huit et a été baptisée le neuf du mois d'août de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Anne Mercier, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

Charlette, fille légitime de **Nicolas Maitre** et de **Marie Michel** son épouse est née et a été baptisée le quatorze du mois d'août de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Hilaire Michel de la paroisse de Goncourt et pour marraine Charlette Maitre de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Hilaire Michel, E Arragon curé

(En marge) Elle est morte le vingt dudit mois et a été enterrée le même jour. Signé Arragon

(Page 116, 60/120)

François, fils légitime de **Jean Martin** et de **Marie Lienard** son épouse est né et a été baptisé le vingt-six du mois d'août de l'an mil sept cent quarante ; il a eu pour parrain François Dié et pour marraine Anne Brachard, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Brachard, François Diez, E Arragon curé

(En marge) Ledit enfant est mort le second septembre de l'an mil sept cent quarante. Signé E Arragon curé

Magdeleine, fille légitime de **Jean Martin** et de **Marie Lienard** son épouse est née le même jour et an que dessus (26 août 1740) et baptisée ledit jour ; elle a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Magdeleine Martin, tous deux de cette paroisse ; le parrain a déclaré ne savoir signer et la marraine a signé avec nous.

Ont signé : Magdeleine Martin, E Arragon curé

(En marge) Elle est morte le trois du mois d'octobre de la même année. Signé frère Casimir prêtre récollet de Damblain.

L'an mil sept cent quarante, le dix du mois de septembre est décédée en cette paroisse **Barbe Gillot**, âgée d'environ quatorze ans, après avoir été confessée et avoir reçu le sacrement d'extrême onction, sans avoir reçu le saint viatique à cause d'un vomissement ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Martin, Charles Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le dix-huit du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **François Richard**, âgé d'environ soixante ans, après avoir reçu l'extrême onction, n'ayant pu recevoir les autres sacrements pour cause d'apoplexie dans (Page 117, 59^{ème} feuillet, 60/120) laquelle il était tombé ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église ledit jour avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Masson, Gaudé (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le vingt-cinq du mois de septembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse, âgé d'un (? Le couple a eu 5 enfants prénommés Nicolas, le dernier est né le 19/9/1739, il avait un an) an ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

N Reine, Michel, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Joseph Chevallier** et de **Barbe Cuny** son épouse est née et a été baptisée le vingt-neuf du mois de septembre de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Nicolas Cuny et pour marraine Marie Brachard, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Cuny, fr Casimir prêtre récollet de Damblain

L'an mil sept cent quarante, le quatre octobre, est décédée en cette paroisse Damoselle **Guillemette Guillot**, veuve du sieur de **Raincourt**, âgée d'environ quatre-vingt-six ans, après avoir été confessée et avoir reçu (Page 118, 61/120) le saint viatique et l'extrême onction, son corps a été inhumé dans l'église de cette paroisse, sous la tombe vis-à-vis la fenêtre de Saint Christophe qui est auprès de l'autel, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Arnoul de Nijon, Arnoult, C Brachard, fr Casimir prêtre récollet de Damblain

Nicolas, fils légitime de **Charles Gillot** et de **Thérèse Lavandier** est né et a été baptisé le sept du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante ; il a eu pour parrain Nicolas Chevallier présenté par son père et pour marraine Anne Martin, tous deux de cette paroisse ; la marraine a signé avec nous et le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Chevallier, Anne Martin, fr Casimir, prêtre récollet de Damblain

Jean, fils légitime de **Jean Margueron** et d'**Anne Michaux** son épouse, est né et a été baptisé le sept du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante ; il a eu pour parrain Jean Gillot dit Lebrun, et pour marraine Marie Margueron, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Fr Casimir prêtre récollet de Damblain

Joseph, fils légitime de **Jean Margueron** et d'**Anne Michaux** son épouse est né et a été baptisé le même jour et an (7 octobre 1740) que (Page 119, 60^{ème} feuillet, 61/120) que dessus ; il a eu pour parrain Joseph Thué et pour marraine Marie Anne Michaux, présentée par sa mère, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Anne Michaux, J Tuez, fr Casimir, prêtre récollet de Damblain

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Collin** et d'**Anne Bonhomme** de cette paroisse est né le trentième octobre (1740) et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Chevallier, jeune enfant présenté par son père, et pour marraine Magdeleine Collin, tous deux de cette paroisse ; le père du parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Chevallier, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le six du mois de novembre, **Antoine Bouchez**, fils de **Nicolas Bouchez** et de **Claudette Garé**, ses père et mère de la paroisse de Fresnois, diocèse de Langres d'une part, et **Marguerite Bonhomme**, fille de **Claude Bonhomme** et de défunte **Gabrielle Didier**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se (Page 120, 62/120) sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et les fiancés.

Ont signé : Marguerite Bonhomme, C Bonhomme, JB Majuit (?), Bourbé (?), Nicolas Boneze (?), JB Bouché, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le neuf novembre, est décédée en cette paroisse **Marguerite**, fille de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse, âgée d'environ trois ans et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence du père et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Reine, Michel, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le dix novembre, **François Douel**, fils de **Simon Douel** est de défunte **Marie Renaut** ses père et mère d'une part, et **Jeanne Collin**, fille de défunt **Jean Collin** et de **Catherine** (Page 121, 61^{ème} feuillet, 62/120) **Rouyer**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, maître Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Douel, Levernerey de Monteau, Regnaut, Joseph Rouyer, N Collin, J Martin, E Arragon curé

Marie Catherine, fille légitime de **Jean Reine** et de **Cécile Quentin** son épouse est née et a été baptisée le treize du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Damoiselle Marie Catherine Bourgon, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Catherine Bourgon, F Quentin, E Arragon curé

(Page 122, 63/120)

Jean Baptiste, fils légitime de **Joseph Rouyer** et de **Marie Rouyer** son épouse est née le dix-sept et a été baptisée le dix-huit du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante ; il a eu pour parrain Jean Duhay et pour marraine Damoiselle Jeanne de Labadie, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne Delabadie, Jean Dhuet, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le dix-huit du mois de novembre, est décédé en cette paroisse **Antoine Renaut** âgé d'environ quatre-vingt ans, après avoir été confessé, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Florenton Larcher, J Regnault, E Renaut, Jean Du.. (?), E Arragon curé

Marguerite, fille légitime d'**Edme Magdelaine** et de **Marie Chevallier** son épouse est née le dix-neuf et a été baptisée le vingt du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin de la paroisse de Vrécourt présenté par son père, et pour marraine Marguerite Verdet de cette paroisse, présentée par sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Quentin, E Arragon curé

(Page 123, 62^{ème} feuillet, 63/120)

L'an mil sept cent quarante, le vingt et un novembre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche sixième novembre, et les deux autres dimanches suivants, et pareille publication ayant été faite à Fresnoy ainsi (?) qu'il conste par le certificat du sieur Baudinet curé dudit Fresnoy en date du vingt et un dudit mois, entre **Antoine Bouché**, fils de **Nicolas Bouché** et de **Claudette Garez** de la paroisse dudit Fresnoy d'une part, et **Marguerite Bonhomme**, fille de **Claude Bonhomme** et de défunte **Gabrielle Didier** de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et les mariés.

Ont signé : Marguerite Bonhomme, A Bouché, Bonhomme, JB Maguet, J Bouchez, JB Bouchez, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le vingt-deux du mois de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes (Page 124, 64/120) paroissiales, savoir le premier le jour St Marin, le onze du courant et les deux autres dimanches suivants entre **François Douel**, fils de **Simon Douel** et de défunte **Marie Renaut**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Jeanne Collin**, fille de défunt **Jean Collin** et de **Catherine Rouyer**, ses père et mère d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Douel, Devernerey de Monteau, J Regnault, Nicolas Douel, C Collin, N Collin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le vingt-trois du mois de novembre, est décédé en cette paroisse un enfant légitime de **François Verdet** et d'**Anne Marchal** son épouse, lequel a été baptisé dans la maison par le sieur Nicolas Quentin, Me chirurgien ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

(Aucune signature)

L'an mil sept cent quarante, le vingt-huit novembre, est décédé en cette paroisse **Pierre**, fils de **Christophe Picaudé**, âgé d'environ cinq ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Christophe Picaudé (?) Vidrienne, E Arragon curé

(Page 125, 63^{ème} feuillet, 64/120)

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires pour la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année 1740 et 1741

L'an mil sept cent quarante, le vingt-neuf novembre, est décédé en cette paroisse **Marguerite**, fille d'**Antoine Chevallier**, âgée d'environ (un blanc : l'enfant est né le 12 janvier 1738 ; elle avait donc 2 ans 10 mois) ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui se sont soussignés avec nous.

Ont signé : Chevallier, N Collin, E arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Gaudé** et de (un grand blanc : l'épouse de Gaudé Nicolas est **Thérèse Collin**) son épouse est né le cinq et a été baptisé le six du mois de décembre (1740) ; il a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Anne Barbe Caillet, présentée par sa mère, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

A signé : E Arragon curé

(en marge) Ledit enfant est mort et a été enterré le quatorze du mois de décembre mil sept cent quarante. Ont signé : J Garul (?) E Arragon curé

Louis, fils légitime de **Nicolas Beurné** et de **Marguerite Colnet** son épouse est né le dix-sept et a été baptisé le dix-huit du mois de décembre de l'an mil sept cent quarante ; il a eu pour parrain le sieur François (?) Jacquelin (? l'encre est passée ce qui rend le texte quasi illisible) et pour marraine Constance Colnet (?) tous deux de la paroisse de Bulgnéville, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F Jacquelin, Constance Collenet, E Arragon

(Page 126, 65/120)

Marie, fille légitime de **Claude Quentin** et de **Marguerite Marchal** son épouse est née et a été baptisée le vingt-deux du mois de décembre de l'an mil sept cent quarante ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Marie Vigneron, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Vigneron, N Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante, le vingt-six décembre, est décédée en cette paroisse **Anne Thiébaud**, fille de **Laurent Thiébaud**, âgée d'environ quatre mois et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Thiébaud, M Mercier, E Arragon curé

Joseph, fils légitime d'**Henri Cuny** et de **Catherine Le Chêne** son épouse est né et a été baptisé le vingt-sept du mois de décembre mil sept cent quarante ; il a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Marguerite Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Joseph Quantin, f H Dolot, prêtre Cordelier

(En marge) Il est mort et a été enterré le dix-neuf du mois de janvier mil sept cent quarante et un. Ont signé : Joseph Quantin, E Arragon curé

(Page 127, 64^{ème} feuillet, 65/120)

L'an mil sept cent quarante, le dernier du mois de décembre, est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Jean Renaut** et de **Françoise Hyard** son épouse, âgé d'environ un an et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

A signé : J Regnault

Marguerite, fille légitime de **Joseph Quentin** et **d'Anne Vigneron** son épouse est née et a été baptisée le dix-huit du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Joseph Quentin présenté par son père et pour marraine Marguerite Gillot présentée par sa mère, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Quentin, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Claude Laumonier** (nommé **Laumont** par ailleurs) et de **Magdeleine Lienard** son épouse est née et a été baptisée le vingt-deux du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Claude Dié, et pour marraine Anne Lienard, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Claude Diez, E Arragon curé

(En marge) est morte et a été enterrée le quinze mai de la même année. Ont signé : Chaumont, Claude Diez, Arragon curé

(Page 128, 66/120)

Cécile, fille légitime de **Nicolas Reine** et **d'Anne Quentin** son épouse est née et a été baptisée le dernier jour du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Pierre Reine et pour marraine Cécile Quentin, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

A signé : Pierre Reine

L'an mil sept cent quarante et un, le douze février, est décédée en cette paroisse **Magdeleine Gillot**, femme à **Charles Collot**, âgée d'environ trente-quatre ans, après avoir été confessée, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Collot, F Collot, N Martin, N Gillot, frè Casimir prêtre récollet de Damblain

L'an mil sept cent quarante et un, le quinze février, est dé cédé en cette paroisse **Antoine** fils de **Nicolas Collin**, âgé d'un an et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Collin, Chevallier, C Collin, frè Casimir prêtre récollet de Damblain

(Page 129, 65^{ème} feuillet, 66/120)

Claude, fils légitime **d'Antoine le Maitre** et **d'Elisabeth Mercier** son épouse est né et a été baptisé le dix-sept du mois de mars de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain Claude Vaillant et pour marraine Marie Marchal, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Claude Vaillant, Marie Marchal, E Arragon curé

Claude, fils légitime de **Charles Moura** et de **Françoise Pissotte** est né le vingt-trois et a été baptisé le vingt-quatre du mois de mars de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain Claude Vaillant et pour marraine Marie Vigneron, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Claude Vaillant, Marie Vigneron, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **François Collot** et de **Jeanne Magdelaine** son épouse est née et a été baptisée le vingt-quatre du mois de mars (1741) ; elle a eu pour parrain Nicolas Richier et pour marraine Marie Anne Richier, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Richier, E Arragon curé

(Page 130, 67/120)

Jeanne, fille légitime de **Florentin Larcher** et de **Marguerite Girondot** son épouse est née et a été baptisée le dernier jour du mois de mars de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Jeanne Guenaux (?), tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Quentin, E Arragon curé

Jeanne, fille légitime de **Jean Baptiste Gillot** et de **Marie Cuny** son épouse est née et a été baptisée le deux du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Mathieu Picaudé et pour marraine Jeanne Guenaux, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Picaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le dix du mois d'avril, est décédé en cette paroisse **Claude Lienard** âgé de soixante-deux ans, après avoir été confessé, avoir reçu le st viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Lienard, Jean Richier, C Laumont, Quentin, E Arragon curé

(Page 131, 66^{ème} feuillet, 67/120)

Marguerite, fille légitime de **Jean Richier** et de **Jeanne Ravillon** son épouse est née et a été baptisée le douze du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Mathieu Picaudé et pour marraine Marguerite Verdet, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Picaudé, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse est né et a été baptisé le treize du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain le sieur Nicolas Quentin, Me chirurgien, et pour marraine Marguerite Heurion de la paroisse de Bleuvaincourt, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, M Heurion, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Dominique Jacquot** et de **Françoise Henry** son épouse, est né et a été baptisé le dix-neuf du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain Nicolas Tannel de la paroisse de Sommerécourt et pour marraine Jeanne Richier de cette paroisse ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Ta... (?), Fre Timothé Vincent, prêtre récollet

(Page 132, 68/120)

Hilaire, fils légitime de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Gonguet** son épouse est né le dix-neuf et a été baptisé le vingt du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain Hilaire Marot de la paroisse de Nijon et pour marraine Anne Richier ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Hilaire Marot, Fr Timothé Vincent, prêtre récollet

(En marge) Il est mort et a été enterré le douze du mois de mai de l'an 1741. Ont signé : Nicolas Bonhomme, E Arragon

Joseph, fils légitime de **Pierre Drouot** et **d'Elisabeth Vigneron** son épouse est né et a été baptisé le vingt du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain Joseph Verdet, présenté par son père et pour marraine Marguerite Vigneron, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Verdet, Fr Timothé Vinunt (?) prêtre récollet

Marguerite Agnès, fille légitime de **Jean Renaut** et de **Françoise Hyard** son épouse est née et a été baptisée le vingt-quatre du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain le sieur Jacques Laurent Vermelet de Mirecourt et pour marraine Damoiselle Marguerite de Mance, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Jacques Laurent de Vermerey, E Arragon curé

(Page 133, 67^{ème} feuillet, 68/120)

(Remarque : ce feuillet débute au 5 septembre 1741, alors que la page précédente terminait le 24 Avril de la même année. La différence est donc de plus de quatre mois. Des feuillets manquants ont été intercalés plus loin au sein de l'année 1742 (Page 141, 71^{ème} feuillet, vue 72/120). Ils sont copiés ci-après.)

L'an mil sept cent quarante et un (le 5 septembre) est décédé en cette paroisse **Claude**, fils de **Charles Moura**, âgé d'environ six mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le six septembre, lendemain de sa mort, avec les cérémonies accoutumées, en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Claude Vaillant, Ch Moura, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le vingt et un du mois de septembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne**, fille de **Jacques Bajet**, âgée d'environ deux ans ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le premier octobre, est décédé en cette paroisse **Claude Mouzon**, âgé d'environ dix-neuf ans, après avoir été confessé, avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Claude Marchal, F Soyer

Elophe, fils légitime d'**Antoine Boucher** et de **Marguerite Bonhomme** son épouse est né le quinze et a été baptisé le seize du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain Claude Bonhomme et pour marraine Claudette Garé de la paroisse de Fresnois, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Bonhomme, E Arragon curé

(Page 134, 69/120)

L'an mil sept cent quarante et un, le vingt-huit octobre, **François Thué**, fils d'**Antoine Thué** et de **Jeanne Bailly** ses père et mère d'une part, et **Barbe Vidrienne**, fille de **Jean Vidrienne** et de **Jeanne Gillot** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Tuez, Jean Dié (?), A Tué, Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le sept novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche vingt-troisième après la Pentecôte, le jour de la Toussaint et le dimanche suivant entre **François Thué**, fils d'**Antoine Thué** et de défunte **Jeanne Bailly**, ses père et mère d'une part, et **Barbe Vidrienne**, fille de **Jean Vidrienne** et de **Jeanne Gillot**, aussi ses père et mère d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Antoine Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Tuez, A Tué, P Caillet, Jean Vidrienne, Charles Cuny, E Arragon curé

(Page 135, 68^{ème} feuillet, 69/120)

Cécile, fille légitime de **François Quentin** et de **Marguerite Martin** son épouse est née et a été baptisée le quatorze du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Cécile Gillot, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Mouzon, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le dix-huit novembre, **Nicolas Cuny**, fils de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot** ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Marie Brachard**, fille de **Jean Brachard** et de **Magdeleine Caillet** ses père et mère aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Cyny, Charles (illisible), J Brachard, Antoine Caillet, J Caillet, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le vingt novembre, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale par dispense des deux autres le dimanche de la Dédicace dix-

neuf du même mois entre **Nicolas Cuny**, fils de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot** ses père et mère d'une part, et **Marie Brachard**, fille de **Jean Brachard** et de **Magdeleine Caillet**, aussi (Page 136, 70/120) ses père et mère d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Charles Brachard, prêtre, ai reçu leur mutuel consentement de mariage en conséquence de la dispense accordée par Mes l'Official de Toul pour les deux autres bans en date du seize novembre, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, a mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Cuny, Charles Cuny, J Brachard, Antoine Caillet, Jean Cuny (?), C Brachard, prêtre, avec la permission du sieur curé

Michel, fils légitime de **Laurent Thiébaud** et de **Thérèse Mercier** son épouse est né le vingt-six et a été baptisé le vingt-sept du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Anne Dupuis de la paroisse de Nijon, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Michel Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le trois décembre, est décédé en cette paroisse **François le Maître**, âgé d'environ quarante-six ans, après avoir été confessé et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le lendemain avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Henry, Joseph Raunel (?), F Pissotte, E Arragon curé

(Page 137, 69^{ème} feuillet, 70/120)

L'an mil sept cent quarante et un, le vingt-six décembre, (prénom illisible : il s'agit d'**Edme**) **Harrouez**, veuf de défunte **Marie Lienard** de cette paroisse d'une part, et **Jeanne Laurent**, fille du défunt **Claude Laurent** et d'**Anne Marchal**, aussi ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de cette paroisse, avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous et la fiancée, le fiancé ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jeanne Laurent, F Laurent, N Quentin, J Harouez, J Marchal, Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le trente décembre, **Christophe Renault**, fils de (prénom illisible, il s'agit d'**Henry**) **Renaut** et de **Barbe Mathieu** ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Marguerite Richier**, fille de défunt **Thomas Richier** et d'**Anne Martin** ses pères et mères aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et les fiancés.

Ont signé : C Mathieu, N Richier, Renaut, C Collin, Marguerite Richier, N Quentin, E Arragon curé

(Page 138, 71/120)

L'an mil sept cent quarante et un, le trente du mois de décembre, **Joseph André**, fils de **Sébastien André** et **Claire David** (?) ses père et mère de la paroisse de Renel (?) d'une part, et **Barbe Lienard**, fille de défunt **Claude Lienard** et de **Gabrielle Gonin**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous, les fiancés ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Quentin, N Gillot, C Laumont, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le premier janvier, est décédé en cette paroisse **Jacques Laurent**, fils de **Jean Baptiste Diez**, âgé d'environ sept mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

A signé : M Mercier

L'an mil sept cent quarante-deux, le premier janvier est décédé en cette paroisse **Joseph Michel**, âgé d'environ soixante-douze ans, après avoir été confessé, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Joseph Michel, Nicolas Maitre

(Page 139, 70^{ème} feuillet, 71/120)

Marie Jeanne, fille légitime de **Nicolas Maitre** et de **Marie Michel** son épouse est née le premier et a été baptisée le deux du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Jean Reine présenté par son père et pour marraine Jeanne Maitre, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Reine, C Brachard prêtre

L'an mil sept cent quarante-deux, le neuf du mois de janvier, Edme Harouez, veuf de Marie Léonard d'une p... (Arrêt de l'acte qui est entièrement repris ci-dessous)

L'an mil sept cent quarante-deux, le neuf du mois de janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le jour de St Jean l'Evangéliste vingt-sept décembre et les deux autres dimanches suivants entre **Edme Harouez**, veuf de **Marie Leonard** d'une part et **Jeanne Laurent**, fille du défunt **Claude Laurent** et d'**Anne Marchal** ses père et mère, tous deux de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous et la mariée, le marié ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jeanne Laurent, F Laurent, J Marchal, J Harouez, Jean Marchal (?), N Quentin, E Arragon curé

(Page 140, 72/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le seize janvier, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche dernier décembre et les deux autres dimanches suivants entre **Christophe Renaut**, fils de défunt **Henry Renaut** et de **Barbe Mathieu**, ses père et mère de cette paroisse d'une part, et **Marguerite Richier**, fille du défunt **Thomas Richier** et d'**Anne Martin**, aussi ses père et mère d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et les mariés.

Ont signé : Christophe Renaut, Marguerite Richier, Jean Richier, C Collin, I Mathieu, C Mathieu, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** son épouse est né et a été baptisé le seize janvier de l'an mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain Nicolas Reine et pour marraine Anne Marchal (quelques mots illisibles), laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Reine, E Arragon curé

(En marge) Il est mort le vingt-deux dudit mois et an. Ont signé : N Reine, F Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le seize janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche dernier décembre et les deux autres dimanches suivants entre **Joseph André**, fils de **Sébastien André** et de défunte **Claire David** de la paroisse de Renel et **Barbe Lienard**, fille de défunt **Claude Lienard** et de **Gabrielle Gonin** de cette paroisse, et pareille publication ayant été faite dans la paroisse de Renel sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition comme il conste par le certificat du sieur Pregnes (?) prêtre curé dudit lieu en date du quinze janvier dite année, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, après avoir reçu le certificat du sieur curé de Renel légalisé par (un mot illisible) juge des lieux comme ledit Joseph Andrey n'a (un mot illisible) en curateur date du quatorze janvier dite année, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous ; les mariés ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés.

Ont signé : C Laumont, N Quentin, J Brachard, (une signature illisible), E Arragon curé

(Page 141, 71^{ème} feuillet, 72/120)

(Remarque : les feuillets ci-dessous reviennent en mai 1741 et complètent le trou de quatre mois observé plus avant)

Pièce 338, collée (?) CXXXXXI

L'an mil sept cent quarante et un, le premier mai, **François Laurent**, fils de défunt **Claude Laurent** et d'**Anne Marchal** ses père et mère d'une part, et **Jeanne Soyer**, fils de **Félix Soyer** et de **Jeanne Minel**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante

jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Laurent, Félix Soyer, Jean Richier, N Rouyer, P Rouy, E Arragon curé

Anne, fille naturelle de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer**, est née le deux mai et a été baptisée le trois de l'année mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain François Soyer et pour marraine Anne Marchal, veuve de Claude Laurent, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous ; Ledit Laurent et ladite Soyer ont été fiancs, comme il est porté ci-devant ; donc le second ban a été publié ledit jour à la messe paroissiale.

Ont signé : F Soyer, F Laurent père de l'enfant, Fre Casimir, prêtre récollet de Damblain

(Page 142, 73/120)

L'an mil sept cent quarante et un, le treize mai, est décédée en cette paroisse **Marie Anne**, fille de **Nicolas Martin**, âgée d'environ quinze ans, après avoir été confessée et reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui sont signés avec nous.

Ont signé : N Martin, François Fallot, N Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le quinze mai, après avoir ci-devant publié trois bans aux prônes des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche troisième après Pâques, le jour de St Mace (?) et le dimanche suivant entre **François Laurent**, fils de **Claude Laurent** et **d'Anne Marchal** ses père et mère d'une part, et **Jeanne Soyer**, fille de **Félix Soyer** et de défunte **Jeanne Minet**, ses père et mère d'autre part, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites, en présence des parents et témoins qui ont signés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Richier, N Huot, F Laurent, J Marchal, C Marchal, F Marchal, N Quentin, E Arragon curé

(Page 143, 72^{ème} feuillet, 73/120)

Catherine, fille légitime de **Joseph Gaudé** et de **Marguerite Ganard** son épouse, est née et a été baptisée le vingt-quatre du mois de mai de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Catherine Godard, tous de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, E Arragon curé

(En marge) Elle est morte et a été enterrée le vingt-huit dudit mois et an. Ont signé : Quentin, J Gaudé, E Arragon curé

Charles François, fils légitime **d'Hubert Broquet** et de **Marie Auzaine** son épouse est né et a été baptisé le vingt-six du mois de mai de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain le sieur Charles François de Labadie, écuyer, et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Mance, lesquels ont signés avec nous.

Ont signé : Delabadie, Marie Anne Demance

L'an mil sept cent quarante et un, le vingt-six mai, est décédé en cette paroisse **Claude Gillot**, âgé d'environ quatre-vingt-quinze ans, après avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies prescrites en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : F Gillot, N Martin, E Arragon curé

(Page 144, 74/120)

Nicolas, fils légitime de **François Barbier** et de **Marie Didier** son épouse est né et a été baptisé le premier juin de l'an mil sept cent quarante et un, il a eu pour parrain Nicolas Cuny et pour marraine Suzanne Duprey de la paroisse de Brainville ; laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Cuny, E Arragon curé

François, fils légitime de **Nicolas Douel** et de **Thérèse Thiébaud** est né et a été baptisé le même jour et an que dessus (1 juin 1741) ; il a eu pour parrain François Douel et pour marraine Barbe Pissotte, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : François Douel, E Arragon curé

(En marge) Il est mort et a été enterré le neuf septembre de l'an mil sept cent quarante et un.

Ont signé : Nicolas Douilly (?), E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Charles Maillard** et de **d'Anne Mercier** son épouse, est née le premier et a été baptisée le deux du mois de juin de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Laurent Thiébaud et pour marraine Anne Marchal, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : L Thiébaud, E Arragon curé

(Page 145, 73^{ème} feuillet, 74/120)

Jeanne, fille légitime de **Jean Duhay** et de **Magdeleine Marchaudot** son épouse est née et a été baptisée le quatre du mois de juin de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Jeanne Laurent, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N Mouzon, Jeanne Laurent, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, est décédé en cette paroisse le dix-huit juin **François Drouot**, fils de **Joseph Drouot** et de **Marie le Bœuf** son épouse, âgé d'environ trois ans et demi ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence de son père et autres témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Drouot, N le Bœuf, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **François Masson** et de **Marguerite Richard** son épouse, est née le vingt-deux et a été baptisée le vingt-trois du mois de juin de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Claude Richard et pour marraine Charlette Richard, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Claude Richard, E Arragon curé

Jacques, fils légitime de **Jean Baptiste Ricoeur** et d'**Elisabeth Mercier** (prénomée **Anne** par ailleurs) son épouse (Page 146, 75/120) est né et a été baptisé le vingt-sept juin de l'année mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain de sieur Jacques de Vernerey de Moncourt et pour marraine Damoiselle Marianne Quentin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J de Vernerey, Marie Anne Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le trois juillet, est décédée en cette paroisse **Marie Poirson**, femme de **Claude Didier**, âgée d'environ soixante-quinze ans, après avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : J Poirson, François Didier, François (illisible), Antoine Caillet, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le vingt et un juillet, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **Nicolas Collin** et d'**Anne Bonhomme** son épouse, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents soussignés avec nous. (L'enfant, né le 30 octobre 1740 avait 9 mois)

Ont signé : N Collin, Chevallier, E Arragon curé

(Page 147, 74^{ème} feuillet, 75/120)

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Renaut** et de **Barbe Husson** son épouse est née et a été baptisée le six du mois d'août de l'an mil sept cent quarante et un ; elle a eu pour parrain Nicolas Chevallier présenté par son père et pour marraine Elisabeth Mercier présentée par sa mère, lesquels ont signé.

Ont signé : Nicolas Chevallier, Elisabeth Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le quinze août, est décédée en cette paroisse **Claire Gras**, femme à **Jean Quentin**, âgée d'environ soixante-neuf ans, après avoir été confessée et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Michel, N Reine, (signature illisible), E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un est décédée en cette paroisse **Anne**, fille de **Dieudonné Michel**, le vingt-cinq du mois d'août, âgée de vingt mois, son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence du père et des parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : Michel, E Arragon curé

(Page 148, 76/120)

Nicolas, fils légitime de **François Barbé** et de **Cécile Quentin** son épouse est né et a été baptisé le vingt-sept du mois d'août de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain François Pissotte et pour marraine Anne Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

A signé : F Pissotte, E Arragon curé

(En marge) Il est mort et enterré le vingt-deux septembre de l'an mil sept cent quarante et un.
Ont signé : F Pissotte, F Barbé, E Arragon curé

Joseph, fils légitime d'**Antoine Chevallier** et de **Marie Bonhomme** son épouse est né et a été baptisé le vingt-neuf du mois d'août de l'an mil sept cent quarante et un ; il a eu pour parrain Joseph Vigneron et pour marraine Elisabeth Dié, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Vigneron, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante et un, le dernier août, est décédée en cette paroisse **Anne Gillot**, âgée d'environ vingt ans, après avoir été confessée, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Gillot, Jos Gillot, F Gillot, F Barbé, J Mahuet, E Arragon curé

(Page 149, 75^{ème} feuillet, 76/120)

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année 1742

Joseph, fils légitime de **Gabriel Renaut** et d'**Elisabeth Brenel** son épouse, est né le vingt-trois janvier mil sept cent quarante-deux et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Elisabeth Mercier, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Elisabeth Mercier, Nicolas Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-trois janvier, est décédée en cette paroisse **Anne Baillie**, âgée d'environ soixante-dix ans, après avoir été confessée, reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : C Mathieu, E Arragon curé

(Page 150, 77/120)

Anne Barbe, fille légitime de **Jean Marchal** et de **Barbe Quentin** son épouse est née et a été baptisée le dix du mois de février de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Joseph Verdet, présenté par son père et pour marraine Anne Barbe Caillet, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Verdet, E Arragon curé

(En marge) Il est mort le premier juin mil sept cent quarante-deux. A signé : J Marchal

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-quatre février, est décédé en cette paroisse un enfant légitime de **Joseph Gaudé** et de **Marguerite Ganard**, après avoir été baptisé à la maison par la sage-femme en présence de Joseph Gaudé son père et de Thérèse Collin sa belle-sœur, à cause de la mort prochaine de l'enfant ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Gaudé, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-six février, est décédé en cette paroisse un enfant de **Dieudonné Michel**, après avoir été baptisé à la maison par la sage-femme suivant qu'il nous a été certifié par la sage-femme et Marie Quentin, tante de l'enfant, à cause du danger de mort ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence dudit Michel et autres parents soussignés avec nous. (la mère se nomme **Claire Quentin**)

Ont signé : Michel, E Arragon curé

(Page 151, 76^{ème} feuillet, 77/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le onze mars, est décédé en cette paroisse **Anne**, fille de **Nicolas Gillot** et de **Marie Gonin** âgée d'environ trois ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Rouyer, Marcel Mar... (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le onze mars, est décédée en cette paroisse **Barbe Brenel**, fille âgée d'environ dix-huit ans, après avoir été confessée mais sans avoir reçu le viatique pour n'avoir pas eu assez de connaissance et sans avoir reçu le sacrement d'extrême onction pour avoir été trouvée morte dans son lit entre les bras de sa mère ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église le même jour avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : M Mercier, J Reine, E Arragon curé

Jean Joseph, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Sommier** (? l'épouse se nomme **Jeanne Thué**) son épouse, est né et a été baptisé le dix-huit mars mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain Jean Joseph Sommier de la paroisse de Chaumont la Ville, et pour marraine Elisabeth Diez de cette paroisse, laquelle a signé avec nous ; le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Elisabeth Dié, E Arragon curé

(Page 152, 78/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt mars, est décédé en cette paroisse **Jean Lacroix**, âgé de soixante-dix-neuf ans, après avoir été confessé et avoir reçu l'extrême onction et non le viatique à cause d'un vomissement ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Lacroix, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Pierre Maitre** et d'**Anne Lienard** son épouse est née le vingt et a été baptisée le vingt et un du mois de mars de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Nicolas Lienard et pour marraine Marguerite Maitre, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Lienard, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-trois mars, est décédé en cette paroisse **Claude Douel**, âgé d'environ huit ans et demi, après avoir été confessé et avoir reçu l'extrême

onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Nicolas Douel, C Vaillant, E Arragon curé

(Page 153, 77^{ème} feuillet, 78/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le neuf avril est décédé en cette paroisse **Joseph**, fils de **Jean Margueron**, âgé d'environ dix-sept mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Michaut, Joseph Tué, E Arragon curé

Florentin, fils légitime de **Florentin Larcher** et de **Marguerite Girondot** son épouse est né le quinze et a été baptisé le seize du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain Florentin Larcher et pour marraine Marie Renard de la paroisse de Brainville ; lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Michel, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse est né et a été baptisé le dix-huit avril mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain Nicolas Rouyer et pour marraine Marie Vigneron, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Vigneron, N Rouyer, E Arragon curé

(Page 154, 79/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le dix-huit du mois d'avril, est décédé en cette paroisse **Nicolas Brenel**, âgé de quatre-vingt-quatre ans, après avoir été confessé, reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : M Mercier, G Regnaut, J Reine, E Arragon curé

Magdeleine, fille légitime d'**Henri Cuny** et de **Catherine le Chêne** est née le cinq et a été baptisée le six du mois de juin de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Jean François Quénié (? voir signature) de la paroisse de Nijon, et pour marraine Magdeleine Cuny, de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Jaquez, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Pierre Caillet** et de **Barbe Quentin** son épouse est née le vingt-cinq (juin) et baptisée le même jour de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Marie Marchal, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J Reine, Marie Marchal, f (un mot illisible) Girard du Breuil (deux mots illisibles) trinitaire

(Page 155, 78^{ème} feuillet, 79/120)

Claire, fille légitime de **Nicolas Cartier** et de **Barbe Morgue** est née le trois et a été baptisée le quatre du mois de juillet de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Michel

Mercier et pour marraine Claire Quentin, lesquels ont signé avec nous à la réserve de la marraine qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : M Mercier, Fr Timothée Vincent, prêtre récollet

L'an mil sept cent quarante-deux, le dix-neuf juillet, est décédé en cette paroisse **François Husson** âgé d'environ soixante-quinze ans, après avoir été confessé, avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Servais Chevallier, J Regnaut, E Arragon curé

Marie Magdeleine, fille légitime de **Joseph Drouot** et de **Marie le Bœuf** est née le vingt-deux et a été baptisée le vingt-trois (juillet) de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Charles Lamoureux et pour marraine Nicole Coclès, tous deux de la paroisse de Chaumont la Ville ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Lamoureux, E Arragon curé

(Page 156, 80/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le dernier juillet, est décédé en cette paroisse **Antoine Thué**, âgé d'environ soixante ans, après avoir été confessé et avoir reçu le st viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : François Tué, Mercier, FL Renaut, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Collin** et d'**Anne Bonhomme** son épouse, est née et a été baptisée le premier août de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Elisabeth Dié, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Barbe, fille légitime de **François Thué** et de **Barbe Vidrienne** son épouse est née le six et a été baptisée le sept du mois d'août de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Pierre Vidrienne et pour marraine Barbe Naudiez, laquelle a déclaré ne savoir signer : le parrain a signé avec nus.

Ont signé : P Vidrienne, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le neuf août, est décédée en cette paroisse **Catherine Rouyer**, femme à Claude Blanchet, âgée d'environ cinquante-cinq ans, après avoir été confessée, et avoir (Page 157, 79^{ème} feuillet, 80/120) reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Rouyer, Hubert Laujon

L'an mil sept cent quarante-deux, le treize août, est décédé en cette paroisse **Charles Geny**, âgé d'environ onze ans, sans avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction à cause qu'il est décédé subitement ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église en présence du parrain et témoins qui ont signé avec nous.

(Aucune signature)

Marie, fille légitime de **François Quentin** et de Delle **Marie Beurlot** (lire **Beurlot**) son épouse est né et a été baptisé le vingt et un du mois d'août de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain le sieur Hyacinthe Beurlot (?) demeurant à Vaudrecourt et pour marraine Marie Mahuet, demeurant à Gendreville, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : G Beurlot (?), E Arragon curé

(En marge) Ledit enfant est mort et a été enterré le quatre septembre de l'an mil sept cent quarante-deux. Signé : F Quentin, E Arragon curé

Charles, fils légitime de **Charles Moura** et de **Françoise Pissotte** son épouse est né et a été baptisé le vingt-neuf du mois d'août de l'an mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain (Page 158, 81/120) François Dié et pour marraine Barbe Pissotte, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : François Diez, fr Casimir, récollet de Damblain

Nicolas François, fils légitime de **François Barbé** et de **Cécile Quentin** son épouse est né le dernier août et baptisé le second du mois de septembre de l'an mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain François Marchal et pour marraine Marguerite Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : François Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le six du mois de septembre, est décédée en cette paroisse **Barbe**, fille de **Jean Mercier** âgée d'environ quatre ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime d'**Hilaire Collin** et de **Gabrielle Chanée** son épouse est née le quatorze et a été baptisée le quinze du mois de septembre de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Hilaire Collin de la paroisse de (un blanc) et pour marraine Marguerite Gaudé présentée par sa mère, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

(Page 159, 80^{ème} feuillet, 81/120)

Marguerite, fille légitime de **Louis Jolly** et de **Gabrielle Chevallier** son épouse est née le vingt-cinq et a été baptisée le vingt-six du mois de septembre de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Charles Michel, présenté par son père et pour marraine Marguerite Diez, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Charles Michel, E Arragon curé

Marie Magdeleine, fille légitime de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse est née le (vingt) six et baptisée le (vingt) sept du mois de septembre de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Charles Cuny et pour marraine Magdeleine Brachard, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Charles Cuny, E Arragon curé

(En marge) Elle est morte le même jour (donc 27 septembre) et a été enterrée le lendemain.
Signé Charles Cuny, Nicolas Cuny

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-sept du mois de septembre, est décédée en cette paroisse **Elisabeth Vigneron**, femme de **Pierre Drouot**, âgée d'environ trente-cinq ans, après avoir été confessée et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : P Drouot, N Quentin, Quentin, N Martin, E Arragon curé

(Page 160, 82/120)

Jean François, fils légitime de **François Douel** et de **Jeanne Collin** son épouse, est né le vingt-huit et a été baptisé le vingt-neuf du mois de septembre de l'an mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Diez et pour marraine Agathe Rouyer, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

François, fils légitime de **François Verdet** et d'**Anne Marchal** son épouse est né le vingt-neuf et a été baptisé le trente du mois de septembre de l'an mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Anne Françoise Burel de la paroisse de Champigneulles, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F Quentin, Anne Françoise Burele, E Arragon curé

Jean, fils légitime de **Jean Picaudé** et d'**Anne Quentin** son épouse est né le dernier septembre et a été baptisé le premier octobre de l'an mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain Jean Richier et pour marraine Marie Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Jean Richier, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le trois octobre, est décédée en cette paroisse **Marie**, fille de **Pierre Caillet**, âgée d'environ deux mois et demi ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

A signé : P Caillet

(Page 161, 81^{ème} feuillet, 82/120)

Elisabeth, fille légitime de **jean Renaut** et de **Françoise Hyard** son épouse est née et a été baptisée le sept du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Antoine Caillet et pour marraine Elisabeth Mercier, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Elisabeth Mercier, A Caillet, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Claude Quentin** et de **Jeanne le Bœuf** son épouse est née et a été baptisée le vingt-deux du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Joseph Guilgot de la paroisse de Medonville et pour marraine Marie Beurlet, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J Guilgot, Marie Beurlet, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **François Collot** et de **Jeanne Magdelaine** son épouse, est née le vingt-sept et a été baptisée le vingt-huit du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Claude Magdelaine et pour marraine Anne Picaudé qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

(Page 162, 83/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-huit octobre, est décédé en cette paroisse **Hubert Vigneron**, âgé d'environ dix-sept ans, après avoir été confessé et avoir reçu le sacrement d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Vigneront, J Vigneron, P Drouot, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Jean Vigneron** et d'**Elisabeth** (un blanc : la mère se nomme **Didier**) son épouse est né le vingt-huit et a été baptisé le vingt-neuf du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain François Dié et pour marraine Marie Lacroix, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : François Diez, exlicentio dom Aragon parachi (deux mots illisibles) Nicolas Diez, administrateur de la cure de Romain aux Bois

L'an mil sept cent quarante-deux, le trois novembre, **Pierre Drouot** veuf d'**Elisabeth Vigneron** d'une part et **Anne Lienard**, fille de défunt **Claude Lienard** et de **Gabrielle Gouin** d'autre part, tous deux de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier dans quarante jours ou plutôt si saisant, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne (Page 163, 82^{ème} feuillet, 83/120) Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P Drouot, Joseph (?), N Pissotte, J Drouot, Quentin, C Laumont, (une signature illisible), E Arragon curé

Rose, fille légitime de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Gonguez** son épouse est née et a été baptisée le six du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Claude Robert et (pour marraine) Rose Robert, tous deux de la paroisse de Médonville, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

(En marge) Elle est morte et enterrée le quatorze dudit mois et an que dessus. Signé : E Arragon curé, Nicola Bonhom

L'an mil sept cent quarante-deux, le treize novembre, est décédée en cette paroisse **Barbe Chevallier**, âgée d'environ quatre-vingt-six ans, après avoir été confessée et reçu les sacrements du viatique et d'eucharistie (probablement d'extrême onction) , son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : J Regnaut, Servais Chevallier, Chevallier, E Arragon curé

(Page 164, 84/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt du mois de novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche vingt-cinq après la pentecôte, quatrième dudit mois et les deux autres les dimanches suivants, entre **Pierre Drouot**, veuf **d'Elisabeth Vigneron** d'une part, et **Anne Lienard**, fille de feu **Claude Lienard** et de **Gabrielle Gonin** ses père et mère tous deux de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, ni aucun autre empêchement que celui de parenté sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque de Toul en date du vingt-trois du mois d'octobre ; je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Rouyer, J Lienard, C Laumont, E Pissotte E Arragon curé

(Observation concernant les actes ci-après : On passe du 20 novembre 1742 au 2 février 1743, puis de cette date, on saute brutalement au 25 novembre 1743, avec un feuillet nouveau. Il est fort possible que nombre de feuillets manquent pour couvrir les 10 mois sans aucun évènement)

Jean, fils légitime de **Nicolas Reine** et **d'Anne Quentin** son épouse est né et a été baptisé le second février de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Magdeleine Mougeot, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Madeleine Mougeot, J Quetin, E Arragon curé

(Page 165, 83^{ème} feuillet, 84/120)

Pièce 340 cotée (?) CXXXXXIII

L'an mil sept cent quarante-trois le vingt-cinq novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche dix novembre et les deux autres dimanches suivants entre **Joseph Brachard**, fils du défunt **Joseph Brachard** et de **Gabrielle Gonin** d'une part, et **Marie Lacroix**, fille de défunt **Jean Lacroix** et de **Marie Diebly** (?) ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés et le marié ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Rouyer, J Brachard, J brachard, M Lacroix, J Brachard, C laumont, (une signature illisible), E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt-six novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche dix novembre et les deux autres les dimanches suivants, entre **Jean Baptiste Guillemain**, fils de **Claude Guillemain** et de **Nicole Gurot** (?) ses père et mère de la paroisse de Chaumont la Ville d'une part et **Magdeleine Collin**, fille de **Christophe Collin** et **d'Anne Dié**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication (Page 166, 85/120) ayant été faite à Chaumont la Ville comme il conste par le certificat du sieur Lusac (?) curé dudit Chaumont

la ville en date du (un blanc) sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés et le marié ; la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Baptiste Guillemain, L Guillemain, C Collin, N Guillemain, J Guyot, JC Guichard, Martin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt-six novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche dix novembre et les deux autres dimanches suivants entre **François Ricoeur**, fils de **François Ricoeur** autrement dit **François Dié** et de **Barbe Martin** ses père et mère d'une part et **Marie Brenel**, fille de défunt **Pierre Brenel** et d'**Anne Reine** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin (Page 167, 84^{ème} feuillet, 85/120), ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : de Vernerey de Monteau, Fr Dié, M Mercier, G Regnault, N Reine, J Reine, N Quentin, ER Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le trois décembre, est décédé en cette paroisse un enfant légitime d'**Evre Haroué** (lire **Edme**) qui a été baptisé dans la maison par la sage-femme ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées ; le baptême dudit enfant nous a été certifié par la Ve Laurent, grand-mère dudit enfant, et Joseph Haroué, leur oncle qui ont été présents tous les deux sous la foi desdites parties et la (un mot illisible) de ladite Laurent qui a déclaré ne savoir signer. (la mère est **Jeanne Laurent**)

Ont signé : J Harouez, F Laurent, (une signature illisible), E Arragon curé

(Page 168, 86/120)

Marie, fille légitime de **François Quentin** et de **Marguerite Martin** son épouse est née le sept et baptisée le huit décembre de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Marguerite Dié, tous deux de cette paroisse qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt-quatre décembre, est décédée en cette paroisse **Marie Poirson**, femme de **Nicolas Quentin**, âgée d'environ quarante (un blanc) ans, après avoir été confessée, reçu le st viatique et l'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Quentin, J Poirson, Antoine Caillet, J Guel (?), E Arragon curé

Jean, fils légitime de **François Chevallier** et d'**Anne Rouyer** son épouse est né et baptisé le vingt-sept décembre de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Jean Chevallier et pour marraine Magdeleine Rouyer, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Chevallier, Magdeleine Rouyer, E Arragon curé

(Page 169, 85^{ème} feuillet, 86/120)

Pierre, fils légitime de **Pierre Drouot** et d'**Anne Lienard**, ses père et mère, est né et a été baptisé le deux janvier de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Joseph Drouot et pour marraine Magdeleine Lienard, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Drouot, E Arragon curé

Pierre, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Sommier**, (en fait, l'épouse de Jean Mercier est **Jeanne Thué**) son épouse, est né et baptisé le neuf du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Elisabeth Mercier, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Michel Mercier, Elisabeth Mercier, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le seize janvier, est décédée en cette paroisse **Anne Rouyer**, femme à **Pierre Poirson**, âgée d'environ soixante et onze ans, après avoir été confessée, reçu le st viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : N Quentin, J Poirson, J Gaudé, N Reine, E Arragon curé

(Page 170, 87/120)

L'an mil sept cent quarante-quatre, le seize janvier est décédé en cette paroisse **Dominique**, fils de **Claude Ozaine**, âgé d'environ dix ans, lequel est décédé subitement sans avoir eu le temps d'avertir pour le munir des saints sacrements ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : H Broquet, C Collot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt janvier, est décédé en cette paroisse **Claudette Godard**, âgée de soixante-quinze ans, après avoir été confessée et avoir reçu le st viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Rouyer, C Godard, F Gillot, N Maitre, E Arragon curé

François, fils légitime de **Nicolas Maitre** et de **Marie Michel** son épouse est né le vingt-deux et baptisé le vingt-trois du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain François Gillot et pour marraine Catherine Maitre, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Gillot, E Arragon curé

(Page 171, 86^{ème} feuillet, 87/120)

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt-cinq janvier, est décédée en cette paroisse **Thérèse Thiébaud**, femme à **Nicolas Douel**, âgée de vingt-quatre ans, après avoir été confessée et avoir reçu le st viatique sans avoir reçu l'extrême onction pour avoir été trouvée morte dans son lit ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : P Thiebaut, Nicolas Douel, Jean Dupuy, François Douel, Thiery, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt-cinq janvier, **Florentin Torcheboeuf**, veuf **d'Agathe Antoine** d'une part et (un blanc) **Naudier**, veuve **d'Antoine Thué** d'autre part ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Antoine Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Torcheboeuf, J Torcheboeuf, E Arragon curé

(Page 172, 88/120)

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt-cinq janvier, **Nicolas Rouyer**, fils de défunt **Jean Rouyer** et de **Jeanne Gillot** ses père et mère d'une part, et **Marie Vigneron**, fille de **Joseph Vigneron** et de **Marguerite Marchal**, ses père et mère d'autre part ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et les fiancés.

Ont signé : Marie Vigneron, N Rouyer, J (?), J Quentin, , J Vigneron, Jos Gillot, E Arragon curé

Jeanne, fille légitime de **Jean Renaut** et de **Françoise Soyer** (erreur : il s'agit de **Françoise Hyard**) son épouse est née le vingt-six (janvier) et baptisée le même jour de l'an mil sept cent quarante-quatre, elle a eu pour parrain Nicolas Renaut et pour marraine Damoiselle Jeanne de Labadie, lesquels ont signé.

Ont signé : Jeanne de Labadie, Renaut, E Arragon curé

Marianne, fille légitime de **Joseph Drouot** et de **Marie le Bœuf** son épouse est née et a été baptisée le vingt-huit janvier de l'an mil sept cent quarante-quatre (Page 173, 87^{ème} feuillet, 88/120) ; elle a eu pour parrain Pierre Drouot et pour marraine Anne Martin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Martin, P Drouot, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Nicolas Bonhomme** et de **Jeanne Robert** (nommée **Gonguel** par ailleurs) son épouse est née et baptisée le dernier janvier de l'an mil sept cent quarante-quatre ; elle a eu pour parrain Joseph Laurent et pour marraine Marie Anne Picaudé, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

A signé : Joseph Laurent

(En marge) Elle est morte le 24 février et a été enterrée le lendemain 25 février 1744. Signé : E Arragon curé, J Laurent, M Bonhomme

L'an mil sept cent quarante-quatre, le premier février, **François Reine**, fils de défunt **François Reine** et de **Marguerite Simon**, ses père et mère d'une part, et **Barbe Pissotte**, fille de défunt **Jean Pissotte** et **d'Elisabeth Mathieu**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des

parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Reine, F Pissotte, (illisible), Pierre Reine, Quentin, J Regnaut, A Moura, F Vaillant, E Arragon curé

(Page 174, 89/120)

L'an mil sept cent quarante-quatre, le sept février, **Nicolas Petit**, fils de **Pierre Petit** et de (un blanc) **Naudin** ses père et mère d'une part, et **Marie Anne Richier**, fille de **Jean Richier** et de **Jeanne Ravillon**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nus et le fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer. (alors qu'elle a signé !)

Ont signé : Nicolas Petit, Jean Richier, Marianne Richier, Pierre petit, de Mance, C Laumont, Joseph Rouyer, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le dix février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le troisième dimanche après les rois et les deux autres dimanches suivants entre **Florentin Torcheboeuf** (un mot illisible : probablement veuf) et **Barbe Naudin**, veuve **d'Antoine Thué**, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Torcheboeuf, J Torcheboeuf, Pierre Petit, E Arragon curé

(Page 175, 88^{ème} feuillet, 89/120)

L'an mil sept cent quarante-quatre, l'onze février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le troisième dimanche après les rois et les deux autres dimanches suivants entre **Nicolas Rouyer**, fils de défunt **Jean Rouyer**, et de **Jeanne Gillot** ses père et mère d'une part, et **Marie Vigneron**, fille de **Joseph Vigneron** et de **Marguerite Marchal** ses père et mère, tous deux de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucune empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous et les mariés.

Ont signé : N Rouyer, Marie Vigneron, J Quentin, J Vigneron, François Fallot, J Reine, N Marchal, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, l'onze février, après avoir ci-devant publié un ban au prône de la messe paroissiale, savoir le dimanche de la Sexagésime, entre **Nicolas Petit**, fils de **Pierre Petit** et de **Jeanne Naudin** ses père et mère d'une part, et **Marie Anne Richier**, fille de **Jean Richier** et de **Jeanne Rouillon** ses père et mère d'autre part sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et, en conséquence des deux autres bans

accordés par Mr l'official de Toul en date du sept février mil sept cent quarante-quatre, leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés avec nous et les mariés.

Ont signé : Nicolas Petit, Jean Richier, Marianne Richier, de Mance, C Laumont, N Richier, Joseph Rouyer, E Arragon curé

(Page 176, 90/120)

Marguerite, fille légitime de **Jean Mangalet** (? en fait certainement **Marchal Jean**, époux d'une Marie Quentin) et de **Marie Quentin** son épouse est née le onze février de l'an mil sept cent quarante-quatre et a été baptisée le lendemain : elle a eu pour parrain Pierre Caillet et pour marraine Delle Marguerite Georges, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marguerite George, P Caillet, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le dix-sept février, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le quatrième dimanche après les rois et les deux autres dimanches suivants, entre **François Reine**, fils de défunt **François Reine** et de **Marguerite Simon** ses père et mère d'une part et **Barbe Pissotte**, fille de défunt **Jean Pissotte** et d'**Elisabeth Mathieu** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés et le marié; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Reine, Pierre Reine, François Fallot, N Reine, Quentin, F Pissotte, J Reine, N Pissotte, N Reine, Regnault, Moura, E Arragon curé

(Page 177, 89^{ème} feuillet, 90/120)

Marie Anne, fille légitime d'**Antoine Bouché** et de **Marguerite Bonhomme** est née et a été baptisée le vingt et un février mil sept cent quarante-quatre ; elle a eu pour parrain Nicolas Chevallier et pour marraine Marie Anne Mathieu, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Chevallier, Chevallier, E Arragon curé

(En marge) Elle est morte le vingt-cinq et a été enterrée le vingt-six février de la même année.
Signé : E Arragon curé, Bouez (?), N Chevallier

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt-quatre février, est décédée en cette paroisse **Magdeleine Caillet**, vivante femme de **Georges Bragard**, (en fait, une Caillet Magdeleine était l'épouse de **Brachard Jean** ?) après avoir été confessée et reçu le viatique et l'extrême onction ; elle était âgée d'environ cinquante-neuf ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette église en présence de son mari et autres parents soussignés avec nous.

Ont signé : J Brachard, Antoine Caillet, J Caillet, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le quatre mars, est décédé en cette paroisse **Joseph Caillet**, âgé d'environ soixante ans, après avoir été confessé et avoir reçu le st viatique et

l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Antoine Caillet, J Brachard, P Caillet, E Arragon curé

(Page 178, 91/120)

Nicolas, fils légitime de **François Collot** et de **Jeanne Magdelaine** son épouse est né le quatre et a été baptisé le cinq du mois de mars de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Nicolas reine et pour marraine Marguerite Collot, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le six mars, est décédée en cette paroisse **Rose**, fille de **Pierre Caillet** âgée de quatre ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : P Caillet, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le neuf mars, est décédé en cette paroisse un enfant de **Nicolas Gillot** et de **Marie Gonin** son épouse, qui a été baptisé à la maison par la sage-femme suivant le rapport et les (un mot illisible) de ladite sage-femme et de (un blanc) Gonez, témoin ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le onze mars, est décédée en cette paroisse **Marie Caillet**, âgée d'environ soixante-quatre ans, après avoir été confessée et avoir reçu le st viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Brachard, P Caillet, E Arragon curé

(Page 179, 90^{ème} feuillet, 91/120)

L'an mil sept cent quarante-quatre, le quatorze mars, est décédé en cette paroisse **Jean Marchal**, âgé d'environ soixante-treize ans, après avoir été confessé et avoir reçu le st viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Marchal, F Marchal, J Vigneron, C Marchal, C Verdet, JB Marchal, E Arragon curé

Jean François, fils légitime de **Jean Simon** et de **Magdeleine Masson** son épouse est né le quatorze et baptisé le quinze mars de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Jean François Gillot et pour marraine Marie Reine, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Gillot, E Arragon curé

Magdeleine, fille légitime de **Claude Rouyer** et de **Jeanne Biezier** (? lire **Richier**) est née le vingt-deux et a été baptisée le vingt-trois mars de l'année mil sept cent quarante-quatre ; elle a

eu pour parrain Jean Richier et pour marraine Magdeleine Rouyer tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Magdeleine Rouyer, Jean Richier, E Arragon curé

(Page 180, 92/120)

Joseph, fils légitime de **Jean Richier** et de **Jeanne Ravillon** est né et a été baptisé le vingt-cinq mars de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Jeanne Guenaux, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec moi.

Ont signé : Joseph Quentin, E Arragon curé

Marcel, fils légitime de **Dieudonné Michel** et de **Claire Quentin** son épouse est née le vingt-huit et baptisée le vingt-neuf du mois de mars de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain le sieur Marcel (de Vernerey) de Moncourt, chevalier, seigneur de Moncourt, et pour marraine Marianne Quentin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : de Vernerey de Montcourt, Marie Anne Quentin, E Arragon curé

Charles, fils légitime de Sautiene (? le mari de Thérèse Mercier est **Laurent Thiébaud Thiébaud** et de **Thérèse Mercier** son épouse est né le dernier (mars) et baptisé le premier avril de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Charles Maillard et pour marraine Marguerite Maitre, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : C Maillard, E Arragon curé

(Page 181, 91^{ème} feuillet, 92/120)

Registre des baptêmes mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1742, 43 etc.

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-quatre novembre, **Claude Rouyer**, fils de **Nicolas Rouyer** et de défunte (un blanc) **Reine** ses père et mère d'une part, et **Jeanne Richier**, fille de défunt **Thomas Richier** et d'**Anne Martin**, ses père et mère, tous deux de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins soussignés avec le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Rouyer, Jean Richier, N Rouyer, Pierre Reine, C Quentin, Dominique Jacquot, J Quentin, E Arragon curé

(Page 182, 93/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-sept du mois de novembre, après avoir publié ci-devant un ban au prône de la messe paroissiale, savoir le dimanche vingt-cinq du présent mois, entre **Claude Rouyer**, fils de **Nicolas Rouyer** et de défunte **Magdeleine Reine** d'une part, et **Jeanne Richier**, fille du défunt **Thomas Richier** et d'**Anne Martin** ses père et mère, tous deux de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, maître Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en conséquence des deux autres bans accordés par Mr l'official de Toul en date du vingt-trois, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai accordé la bénédiction nuptiale avec les cérémonies

accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Rouyer, N Rouyer, Dominique Jacquot, Jean Richier, Pierre Reine, C Quentin, François Richier, E Arragon curé

Jean, fils légitime de **jean Simon** et de **Magdeleine Masson**, son épouse, est né et baptisé le trente du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Marie Martin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Reine, E Arragon curé

(Page 183, 92^{ème} feuillet, 93/120)

François, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse est né le vingt et baptisé le vingt et un du mois de décembre de l'an mil sept cent quarante-deux ; il a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Anne Barbe Caillet, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : F Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-cinq décembre, est décédée en cette paroisse **Marie Jeanne** fille de **Nicolas Maitre**, âgée d'environ un an ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

A signé : Nicolas Maitre

Marie, fille légitime d'**Edme** (?) **Magdelaine** (?) et de **Marie Chevallier** son épouse est née et a été baptisée le vingt-sept du mois de décembre de l'an mil sept cent quarante-deux ; elle a eu pour parrain Joseph Fallot et pour marraine Magdeleine Brachard, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Falon (?), E Arragon curé

(Page 184, 94/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-neuf décembre, est décédée en cette paroisse **Jeanne Renaut**, veuve de **François Richard**, âgée d'environ soixante-seize ans, après avoir reçu le sacrement d'extrême onction et sans avoir reçu le saint viatique à cause d'un délire qui ne l'a quittée qu'à la mort ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : François Masson, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-deux, le vingt-neuf décembre, **François Chevallier**, fils de **Jean Chevallier** et de **Françoise Adaim**, ses père et mère d'une part, et **Anne Rouyer**, fille de **Nicolas Rouyer** et de **Magdeleine Reine**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny chemin en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Chevallier, N Rouyer, F Pissotte, >Pierre Reine, C Rouyer, Hubert Rouyer, Joseph Chevallier, E Attagon curé.

(Page 185, 93^{ème} feuillet, 94/120)

L'an mil sept cent quarante-deux, le dernier jour du mois de décembre, **Jean Briot**, fils de **Pierre Briot** et de défunte **Jeanne Thouvenot** (?), ses père et mère de la paroisse d'Outremécourt d'une part, et **Catherine Godard**, fille des défunts **Simon Godard** et **Anne Gaudé** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Briot, F Poirson, Joseph Canche (?), Antoine Caillet, J Gar (?), C Godard, J Gaudé, (une signature illisible), E Arragon curé

Barbe, fille légitime de **Jean Michaux** et de **Marianne Thué** est née et baptisée le cinq du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain Jean Gillot, dit Lebrun et pour marraine Barbe Pissotte, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : I G, E Arragon curé

(Page 186, 95/120)

L'an mil sept cent quarante-trois, le huit janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales , savoir le premier le dimanche trente décembre , le jour de la circoncision, et les dimanches suivants, entre **François Chevallier**, fils de **Jean Chevallier** et de **Françoise Adaim** ses père et mère d'une part, et **Anne Rouyer**, fille de **Nicolas Rouyer** et de défunte **Magdeleine Reine**, ses père et mère tous deux de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer ; de même que le marié a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : ? Rouyer, Pierre Reine, Jean Chevallier, F Pissotte, N Reine, C Rouyer, Hubert Rouyer, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le treize janvier, **Elophé Cuny**, fils de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot**, de cette paroisse, et **Marie Simon**, fille de défunt (un blanc) **Simon** et d'**Agathe** (un blanc) (Page 187, 94^{ème} feuillet, 95/120) ses père et mère, aussi de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; les dites promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Cuny, Joseph (nom illisible), Joseph Chevallier, N Cuny, E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Dieudonné Michel** et de **Claire Quentin** son épouse est née le vingt-sept et a été baptisée le vingt-huit du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante-

trois ; elle a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Elisabeth Dié, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : M Mercier, E Arragon curé

(En marge) Elle est morte le vingt-neuf dudit mois et an. (pas de signature)

Marie Catherine, fille légitime de **Dieudonné Michel** et de **Claire Quentin** son épouse est née le vingt-sept et a été baptisée le vingt-huit janvier de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain le sieur Nicolas Quentin, Me Chirurgien (Page 188, 96/120) et lieutenant du chirurgien du roi, et pour marraine Delle Marie Catherine Bourgon, lesquels ont signé.

(En marge) Elle est morte le vingt-neuf dudit mois et an (pas de signature)

Ont signé : Marie Catherine Bourgon, Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt-huit janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche de la (un mot illisible) des Rois et les deux autres dimanches suivants entre **Elophé Cuny**, fils de **Charles Cuny** et de **Barbe Gillot** ses père et mère d'une part, et **Marie Simon**, fille de défunt **Claude Simon** et **d'Agathe Antoine** ses père et mère, tous deux de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Cuny, JB Gillot, Jean Vidrienne, N Cuny, Joseph Simon, Torcheboeuf, E Arragon curé

Barbe, fille légitime **d'Hilaire Picaudé** et de **Barbe Rosier** (?) son épouse, est née et a été baptisée le neuf du mois de février de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain Nicolas Quentin et pour marraine Marguerite Martin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Quentin, E Arragon curé

(Page 189, 95^{ème} feuillet, 96/120)

Michel, fils légitime de **Jean Baptiste Dié** et **d'Anne Mercier**, est né le dix et a été baptisé le onze du mois de février de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Michel Lacroix et pour marraine Elisabeth Mercier, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Elisabeth Mercier, M Lacroix, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le onze Février est décédée en cette paroisse **Marguerite Marchal**, vivante femme de **Claude Quentin** le jeune, âgée d'environ trente ans, après avoir été confessée et reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette église avec les cérémonies ordinaires e présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : C Quentin, F Verdet, J Quentin, N Reine, E Arragon curé

(Page 190, 97/120)

L'an mil sept cent quarante-trois, le dix-sept du mois de février, est décédée en cette paroisse **Anne Mercier**, femme à **Jean Baptiste Dié**, âgée d'environ quarante ans, après avoir été confessée et avoir reçu l'extrême onction, sans avoir reçu le St viatique à cause d'un vomissement ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : F Pissotte, F Mercier, F Diez, Joseph Marchal cordelier

L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt février, est décédée en cette paroisse **Edmonde Lebois**, femme à **Philibert Magdelaine**, âgée d'environ soixante-deux ans, sans avoir reçu les sacrements pour avoir été trouvée morte subitement suivant l'attestation de son mari, et auprès de lui dans son lit ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

A signé : F Collot

Anne, fille légitime de **Jean Martin** et de **Marie Lienard** son épouse, est née et a été baptisée le six mars de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain Joseph Collin et pour marraine Anne Guichard, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Collin, E Arragon curé

(Page 191, 96^{ème} feuillet, 97/120)

Claude, fils légitime de **Joseph André** et de **Barbe Lienard** son épouse, est né et baptisé le neuf mars de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Claude Lomont, jeune enfant présenté par son père et pour marraine Elisabeth Dié, tous deux de cette paroisse ; le père a signé avec nous, le parrain et la marraine ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Laumont, E Arragon curé

Marie Jeanne, fille légitime de Me **Antoine Joseph Quentin** notaire et de Delle **Marie Bourgon** son épouse est née le douze et baptisée le douze du mois de mars de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain le sieur Vosqué de Colombe et pour marraine Jeanne le Bœuf de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne le Bœuf, BV (?) Eveque, R Jaquet prêtre

L'an mil sept cent quarante-trois, le seize mars, est décédée en cette paroisse **Jeanne Collin**, femme à **François Douel**, âgée de vingt-six ans, après avoir été confessé et avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière (Page 192, 98/120) de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Douel, C Collin, Joseph Rouyer, N Collin, Nicolas Douel, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le dix-sept mars, est décédée en cette paroisse **Anne Rouyer**, femme de **Dominique Ozaine**, âgée d'environ cinquante ans, après avoir été confessée et avoir reçu le st viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : M Mercier Hubert Rouyer (?), H Broquet, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime du sieur **Jean Baptiste de Labadie**, écuyer, ancien lieutenant dans le régiment du (un mot illisible) Charles (?) de Lorraine, et de Dame **Marianne Victoire de Macarty** (?), baronne d'Oberh (?) est née le premier et baptisée le second du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain Philibert Magdelaine et pour marraine Marguerite Rouyer, veuve de Joseph Renaut, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Philibert Magdelaine, E Arragon curé

(Page 193, 97^{ème} feuillet, 98/120)

Dominique, fils légitime de **Dominique Piquar** (? l'époux de Françoise Henry est nommé plus avant **Jacquot Dominique**) et de **Françoise Henry** est né et baptisé le six du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Dominique Renaut présenté par son père et pour marraine Marie Richier, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : D Renaut, E Arragon curé

Charles François, fils légitime de **Nicolas Douel** et de **Thérèse Thiébaud** son épouse est né le onze et baptisé le douze du mois d'avril d' l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Charles François Berthelon et pour marraine Elisabeth Dié, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Charles François Berthelont, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le treize avril, **Charles Baudoin**, fils de **Pierre Baudoin** et **d'Anne Le Chesne**, ses père et mère de la paroisse de Nijon d'une part et **Marguerite Laurent**, fille de défunt **Claude Laurent** et **d'Anne Maretier** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante (Page 194, 99/120) jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Baudouin, N Quentin, C Regnaut (?), J Vigneron, J le Chainé, F Laurent, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le quatorze avril, **Claude Marchal**, fils de **Claude Marchal** et **d'Anne Laurent** ses père et mère d'une part et **Marguerite Quentin**, fille de défunt **Jean Quentin** et de **Barbe Gillot**, ses père et mère d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Marchal, J Marchal, F Laurent, F Barbé, Jos Gillot, N Quentin, J Marchal (en dessous la mention « goué »), E Arragon curé

(Page 195, 98^{ème} feuillet, 99/120)

L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt du mois d'avril, est décédée en cette paroisse **Marie Anne**, fille du sieur **Jean Baptiste de Labadie**, lieutenant, âgée de trois semaines ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : de Labadie lieutenant, E Arragon curé

Marguerite, file légitime de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer** son épouse est née le vingt et un et baptisée le vingt-deux du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain Charles Baudouin, de la paroisse de Nijon, et pour marraine et pour marraine Marguerite Laurent de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Charles Baudouin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt-deux avril, après avoir ci-devant publié deux bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le jour de Pâques et le dimanche suivant entre **Claude Marchal**, fils de **Claude Marchal** et **d'Anne Laurent**, ses père et mère d'une part, et **Marguerite Quentin** fille de feu **Jean Quentin** et de **Barbe Gillot**, ses père et mère, tous de cette paroisse (Page 196, 100/120) d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en conséquence de (mot illisible) ban accordé par Mr l'official de Toul en date du neuf dudit mois, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Claude Marchal, F Barbé, J Quentin, C Marchal, Jos Gillot, J Picaudez, E Arragon curé

Charles, fils légitime de **Charles Gillot** et de **Thérèse Lavandier** son épouse est né et baptisé le vingt-deux du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Charles Michel et pour marraine Marianne Brenel, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : C Michel, E Arragon curé

Anne Barbe, fille légitime de **Joseph Chevallier** et de **Barbe Reine** (? L'épouse de Joseph Chevallier se nomme **Barbe Cuny**) son épouse, est né le vingt-quatre et a été baptisé le vingt-cinq du mois d'avril mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain Joseph Collin et pour marraine Anne Barbe Caillet, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Collin, E Arragon curé

(Page 197, 99^{ème} feuillet, 100/120)

Christophe, fils légitime de **Christophe Renaut** et de **Marguerite Richier** son épouse est né et baptisé le même jour que la précédente, dans la même année (24 ou 25 avril 1743) il a eu pour parrain Jean Richier et pour marraine Jeanne Renaut, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

A Signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt-neuf avril, **Charles Baudouin**, fils de défunt **Simon** (?) **Baudouin** et **d'Anne Le Chesne**, ses père et mère de la paroisse de Nijon d'une part, et

Marguerite Laurent, fille de défunt **Claude Laurent** et **d'Anne Marchal**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié ; la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Baudouin, Regnault, F Laurent, le Chainé, J Marchal, F Quentin, Nicolas Marchal, N Quentin, J Baudouin, E Arragon curé.

(En marge) Après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le jour de Pâques et les deux autres dimanches suivants... (Six courtes lignes sont indéchiffrables ; on croit comprendre que les mariés avaient demandé la suppression d'un ou deux bans mais sans avoir reçu le certificat nécessaire)

(Page 198, 101/120)

(La présente page comporte un décalage dans le temps ; la chronologie revient avec la page suivante)

Marguerite, fille légitime de **François Marchal** et de **Marie Reine** son épouse est née le dix-sept et baptisée le dix-huit du mois d'août de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain François Picaudé et pour marraine Marguerite Reine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Marguerite Reine, François Picaudé, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Florentin Larcher** et de **Marguerite Giraudot** son épouse est né et baptisé le premier septembre de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Marguerite Gaudé, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : F Quentin, E Arragon curé

Marcel, fils légitime de **Joseph Rouyer** et de **Marie** (un blanc : l'épouse se nomme **Rouyer Marie**) son épouse est né et baptisé le vingt-quatre septembre de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Messire Marcel Vernerey de Montcourt, chevalier, seigneur de Montcourt et autres lieux demeurant à Graffigny et pour marraine Damoiselle Marie Anne de Mance, demeurant au même lieu, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : de Vernerey de Montcourt, Marie Anne de Mance, E Arragon curé

(Page 199, 100^{ème} feuillet, 101/120)

Charles, fils légitime de **Michel Bonhomme** et **d'Anne** (un blanc : il s'agit **d'Anne Thiébaud**) son épouse est né et baptisé le dix-neuf mai de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Charles Maillard et pour marraine Anne Picaudé, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : C Maillard, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime **d'Hubert Broquet** et de **Marie Ozaine** son épouse est née et baptisée le vingt-sept du mois de mai de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour

parrain Jean Reine et pour marraine Marianne Rouyer, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt-huit juin, est décédée en cette paroisse **Marie Torcheboeuf**, âgée d'environ vingt et un ans, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Torcheboeuf, F Torcheboeuf, E Arragon curé

(Page 200, 102/120)

L'an mil sept cent quarante-trois, le deux juillet, est décédé en cette paroisse (un blanc) fils de **François Douel** et de **Jeanne Collin**, âgé... (L'acte s'arrête ici, aucune signature ; le seul enfant de ce couple est prénommé Jean François, né le 28 septembre 1742 ; si c'est bien le décédé, il avait 9 mois)

Elisabeth, fille légitime **d'Antoine Maitre** et **d'Elisabeth Mercier** son épouse est née le sept et a été baptisée le huit du mois d'août de l'an mil sept cent quarante-trois, elle a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Anne Brenel, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Beurné** et de **Marguerite Coline** (? L'épouse de Nicolas Beurné est **Anne Marguerite Colnet**) son épouse est née et baptisée le treize du mois d'août de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain le sieur Pierre Collinel et Elisabeth Gertrude Collinel pour marraine, tous deux de la paroisse de Bulgnéville, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Elisabeth Gertrude Colinel, P Collinel, E Arragon curé

Renvoyé page 18 (ce renvoi correspond à notre page 198 ci-dessus qui poursuit la chronologie)

(Page 201, 101^{ème} feuillet, 102/120)

Registre des baptêmes mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1743, 44 etc.

L'an mil sept cent quarante-trois, le trois octobre est décédé en cette paroisse **Nicolas Michel**, âgé d'environ huit ans, après avoir été confessé, sans avoir reçu l'extrême onction à cause qu'il est décédé subitement ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Michel, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le (un blanc) octobre, est décédé en cette paroisse **Agathe Antoine**, âgée d'environ soixante (un blanc) ans, après avoir été confessée et avoir reçu le sacrement d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

A signé : E Arragon curé

(Page 202, 103/120)

Marguerite, fille légitime de **François Quentin**, fondateur de cloches, et de **Marie Burlot** (lire **Beurlot**) son épouse est née le vingt-cinq du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante-trois et baptisé le même jour ; elle a eu pour parrain Maître Antoine Joseph Quentin, notaire, et pour marraine Delle Marguerite Georges, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M Georges, Quentin, E Arragon curé

Anne, fille légitime de **Jean Reine** et de **Cécile Quentin** son épouse est née et baptisée le vingt-sept du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain Jean Reine, fils de Nicolas Reine et pour marraine Anne Barbe Caillet, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

A signé : Jean Reine

Magdeleine, fille légitime d'**Eloph Cuny** et de **Marie Simon** son épouse est née et baptisée le premier novembre de l'an mil sept cent quarante-trois ; elle a eu pour parrain Joseph Brachard et pour marraine Magdeleine Collin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Brachard, E Arragon curé

(Page 203, 102^{ème} feuillet, 103/120)

L'an mil sept cent quarante-trois, le deux novembre, **Jean Martin**, fils de (un blanc) **Martin** et de **Barbe Collin** ses père et mère d'une part et **Barbe Vaillant**, fille de **François Vaillant** et d'**Anne Mathieu**, tous de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Martin, F Vaillant, C Collin, C Vaillant, Jean Martin, E Arragon curé

Charles, fils légitime de **Claude Vaillant** et de **Marie Jeanne Heurion** son épouse est né et a été baptisé le cinq novembre (Page 204, 104/120) de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Charles Heurion de la paroisse de Chaumont la Ville et pour marraine Delle Jeanne de Labadie de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne Delabadie, C Heurion, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse est né le huit et baptisé le neuf du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante-trois ; il a eu pour parrain Joseph Brachard et pour marraine Magdeleine Cuny, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Brachard, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le neuf novembre, **François Ricoeur**, fils de **François Ricoeur** (en marge la mention : « autrement dit François Dié ») et de **Barbe Martin** ses père

et mère d'une part, et **Marie Anne Brenel**, fille du défunt **Pierre Brenel** et d'**Anne Reine**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire de pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins (Page 205, 103^{ème} feuillet, 104/120) soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Dié, F Dié, M Mercier, N Reine, Anne Reine, J Reine, G Regnault, Quentin lieutenant, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le neuf novembre, **Joseph Brachard**, fils de défunt **Joseph Brachard** et de **Gabrielle Gonin** ses père et mère d'une part, et **Marie Lacroix**, fille de défunt **Jean Lacroix** et de **Marie Riebly**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Brachard, M Lacroix, de Vernerey de Monteau, Joseph Rouyer, J Brachard, C Laumont, N Gil... (?), Jean Brachard, E Arragon curé

(Page 206, 105/120)

L'an mil sept cent quarante (trois) le neuf novembre, **Jean Baptiste Guillemain**, fils de **Claude Guillemain** et de **Nicole Guiot**, ses père et mère de la paroisse de Chaumont la Ville d'une part, et **Magdeleine Collin**, fille de **Christophe Collin** et d'**Anne Dié**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Baptiste Guillemain, C Guillot, C Collin, J Guyot, N Guillemain, Martin, C Collin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le dix-sept novembre, **Joseph Reine**, fils de défunt **François Reine** et de **Marguerite Simon**, ses père et mère d'une part, et **Jeanne Fallot**, fille de **François Fallot** et de **Marie Vigneron** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles (Page 207, 104^{ème} feuillet, 105/120) promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A Reine, J Reine, Pierre Reine, Quentn, F Reine, François Fallot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-trois, le dix-huitième novembre, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche de l'octave de la Toussaint, troisième novembre, et les deux autres dimanches suivants, entre **Jean Martin**, fils de défunt **Claude Martin** et de défunte **Barbe Collin** d'une part, et **Barbe Vaillant**, fille de **François Vaillant** et d'**Anne Mathieu**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu

aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Martin, Jean Martin, F Vaillant, Quentin, C Collin, C Vaillant, E Arragon curé

(Page 208, 106/120)

L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt-cinq novembre, après avoir publié un ban au prône de la messe paroissiale le dimanche dix-septième du même mois entre **Joseph Reine**, fils de défunt **François Reine** et de **Marguerite Simon** d'une part, et **Jeanne Fallot**, fille de **François Fallot** et de **Marie Vigneron**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition que celui de consanguinité sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque de Toul en date du trente du présent mois, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, en conséquence de la dispense des deux bans accordée par Mr l'official de Toul en date du treize du même mois, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et le marié ; la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Reine, Pierre Reine, Quentin, J Reine, Quentin, ? Reine, Reine, E Arragon curé

(Page 209, 105^{ème} feuillet, 106/120)

Pièce 343 cotée CXXXXVI

Registre des baptêmes mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1744, 45 etc.

François, fils légitime de **François Laurent** et de **Jeanne Soyer** son épouse est né le trois et baptisé le quatre octobre de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain François Mouzon et pour marraine Anne Richier, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

A signé : E Arragon curé

Jean, fils légitime de **Claude Quentin** et de **Jeanne le Bœuf** son épouse, est né et baptisé le sept du mois d'octobre de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Jean Reine et pour marraine Rose Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le quatre octobre, est décédée **Anne Reine**, veuve de **François Cagnet** (?), âgée d'environ soixante ans, après avoir été confessée, reçu l'extrême onction, sans avoir pu recevoir le st viatique à cause de son imbécillité ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : JW (?) Dié, J Reine, J Reine, N Reine, N Reine, E Arragon curé

(Page 210, 107/120)

Nicolas, fils légitime de **Florentin Larcher** et de **Marguerite Giroudot** son épouse, est né et a été baptisé le dix-huit octobre de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Nicolas Chauchard, de la paroisse de Brainville et pour marraine Marguerite Reine de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N Chauchard, Marguerite Reine, E Arragon curé

Claude, fils légitime de **Charles Gillot** et de **Thérèse Lavandier** est né le treize et baptisé le quatorze novembre de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Claude Dié et pour marraine Barbe Pissotte, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : C Dié, E Arragon curé

(En marge) Il est mort le dix décembre de l'an mil sept cent quarante-quatre. (Pas de signature)

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt et un novembre, est décédé en cette paroisse **Florentin Renaut**, âgé d'environ cinquante ans, après avoir été confessé, avoir reçu les sacrements de viatique et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Torcheboeuf, J Renaut, J Gaudé (?), E Arragon curé

(Page 211, 106^{ème} feuillet, 107/120)

Joseph, fils légitime de **Joseph Reine** et de **Jeanne Fallot** son épouse, est né le vingt et un et baptisé le vingt-deux du mois de novembre de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Joseph Fallot représenté par François Fallot son père et pour marraine Marguerite Simon sa grand-mère, qui a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : François Fallot, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Reine** et de **Anne Quentin** son épouse, est née et baptisée le vingt-cinq novembre de l'an mil sept cent quarante-quatre ; elle a eu pour parrain Claude Gillot présenté par son père et pour marraine Marguerite Reine, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marguerite Reine, Claude Gillot, Jos Gillot, E Arragon curé

François, fils légitime de **Dominique Jacquot** et de **Françoise** (un blanc : l'épouse se nomme **Henry Françoise**) son épouse est né le premier décembre (1744) et a été baptisé le second ; il a eu pour parrain François Mahalin qui a signé et pour marraine Jeanne Richier, tous deux de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F Mahalin, E Arragon curé

(Page 212, 108/120)

L'an mil sept cent quarante (quatre), le seize décembre, est décédé en cette paroisse **François Pissotte**, âgé d'environ soixante-douze ans, après avoir été confessé et avoir reçu les sacrements de viatique et d'extrême onction, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette

église sous le grand crucifix avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : D Pissotte, M Mercier, N Moura, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt-trois décembre, est décédé en cette paroisse **Nicolas**, fils de **François Masson** et de **Marguerite Richard**, âgé de trois mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt-quatre décembre, **Charles Collot** et **Marguerite Gonin**, tous deux paroissiens de Graffigny, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, avec les cérémonies accoutumées, avec le fiancé et les autres parents (Page 213, 107^{ème} feuillet, 108/120) la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Collot, Joseph Rouyer, C Laumont, N Marchal, Pierre Gonin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le douze janvier, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche jour de la St Jean apôtre, le jour de la circoncision et le dimanche suivant, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition entre **Charles Collot** et **Marguerite Gonin**, veuve de **Claude** (nom illisible), tous deux de cette paroisse, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de cette paroisse, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés et le marié ; la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Collot, F Collot, N Martin, C Laurent, B Gillot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le vingt et un janvier, est décédée en cette paroisse **Marie Marguerite**, fille de **François Quentin** âgée d'environ quinze mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Quentin, F Quentin, E Arragon curé

(Page 214, 109/120)

Pierre, fils légitime de **Nicolas Petit** et de **Marie Anne Richier** son épouse est né le vingt-deux et baptisé le vingt-trois du mois de janvier de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Pierre Petit et pour marraine Jeanne Ravillon ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Petit, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Jean Marchal** et **Marianne Bartien** (?) son épouse, meunier et paroissiens d'ici, est née le vingt-quatre et a été baptisée le vingt-cinq janvier de l'an mil sept cent quarante-cinq ; elle a eu pour parrain Pierre Reine et pour marraine Catherine Vauriot de la paroisse de Bourmont, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Pierre Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le vingt-sept janvier, est décédée en cette paroisse **Marguerite Rouyer**, âgée de quatre-vingt-sept ans, après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : François Tué, Regnaut, J Thuez

(Page 215, 108^{ème} feuillet, 109/120)

Claude, fils légitime de **Claude Marchal** et de **Marguerite Quentin** son épouse, est né le dix et baptisé le dix du mois de février de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Claude Marchal et pour marraine Marie Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

A signé : C Marchal

L'an mil sept cent quarante-cinq, le quatorze février, **Nicolas Millot**, fils de **Jean Millot** et de **Barbe Verlot**, ses père et mère de la paroisse de Bovey, diocèse de Toul d'une part, et **Marguerite Maitre**, fille de défunt **Claude Maitre** et de **Benigne Riot**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le fiancé ; la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Milot, Pierre Maitre, N Maitre, Laurent Jobin, E Arragon curé

(Page 216, 110/120)

L'an mil sept cent quarante-cinq, le quatorze février, **Françoise Maire**, veuve de Jean Morel (quelques mots rajoutés au-dessus sont illisibles) s'est présentée devant nous et nous a fait une opposition à la publication des bans entre Pierre Pretre (?) de la paroisse de Graffigny Chemin et Claudette Hugel, veuve de la paroisse de Vrécourt (?) en présence des sieurs Quentin père et fils qui ont signé avec nous, ladite Maire ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Quentin, Quentin lieutenant, E Arragon curé

(L'inscription ci-dessus a été rayée)

Ce jourd'hui quatorze février mil sept cent quarante-cinq, par devant moi, Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin, et Malaincourt son annexe, **Françoise Maire**, veuve de Jean Morel demeurant à Sommerécourt, laquelle a dit qu'elle s'oppose formellement au mariage promis entre Pierre Petit, veuf demeurant à Chemin et Claudette Hugues, veuve demeurant à Vrécourt pour les raisons et moyens qu'elle déduira en temps et lieu, me sommant et interpellant de ne pas procéder à la publication des bans jusqu'à ce qu'il (Page 217, 109^{ème} feuillet, 110/120) en soit autrement adonné par Mr l'official desquelles ces opposition (un mot illisible) et interpellation ladite Maire m'a demandé acte que je lui ai octroyé après qu'elle a fait élection de domicile en celui de M Thabonsil (?) à Bourmont ; fait à Graffigny depuis ma maison curiale en présence de Me Joseph Quentin, ancien notaire de SAR et du sieur Nicolas Quentin chirurgien juré aux rapports Mavie (?) de (un mot illisible) audit lieu, lesquels ensemble ont signé avec moi, ladite Maire ayant déclaré ne savoir signer de ce interpellée les jours et ans ci-dessus.

Ont signé : Quentin, Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le vingt février, **Jean Vouilquin** de la paroisse de Chaumont la Ville d'une part et **Agnès Gillot**, fille des défunts **François Gillot** et de **Magdeleine Duhay**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours (Page 218, 111/120) lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de cette paroisse en présence des parents et témoins soussignés et le fiancé, la fiancée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Vouilquin, N Martin, JB Gillot, C Collot, Lamoureux, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le vingt février, **Claude Louis Besançon**, fils de **Jean Nicolas Besançon** et de **Magdeleine Decomière**, paroisse de Leniere (?) diocèse de Besançon d'une part, et **Elisabeth Antoine**, fille des défunts **Dominique Antoine** et de **Marguerite Machinu**, ses père et mère de la paroisse de Bartoncourt, diocèse de Metz, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous et les fiancés.

Ont signé : Claude Louis Besan... (?), Elisabeth Antoine, Claude Grandjean, Jean Poinot, E Arragon curé

(Page 219, 110^{ème} feuillet, 111/120)

L'an mil sept cent quarante-cinq, le premier mars, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche de la Sexagésime, vingt et un février, le jour St Mathias et le dimanche suivant, entre **Jean Vouilquin**, veuf de la paroisse de Chaumont la ville d'une part, et **Agnès Gillot**, fille des défunts **François Gillot** et **Magdeleine Duhay**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareilles publications ont été faites audit Chaumont la Ville, comme il conste par le certificat du sieur Lucas, curé dudit Chaumont la Ville en date dudit jour premier mars, sans qu'il y ait eu empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé desdits Graffigny Chemin ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Vouilquin, N Gillot, N Martin, JB Gillot, D Henriot (?) E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le premier mars, après avoir ci-devant publié trois bans au prône des messes paroissiales, savoir le premier le dimanche de la Septuagésime, le dimanche suivant et le jour saint Mathias, et pareille publication ayant été faite audit Bovey comme il conste par la lettre du sieur Barthélemy, curé dudit Bovey, en date du vingt-cinq février, entre **Nicolas Millot**, fils de **Jean Millot** et de **Barbe Virilon** (?) ses père et mère de la paroisse de Bovez d'une part, et **Marguerite Maitre**, fille de défunt **Claude Maitre** et de **Benigne Riot**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, (Page 220, 112/120) sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, maître Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous et le marié, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N Simon (?), Pierre Maitre, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le deux mars, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche de la Septuagésime et les deux autres dimanches suivants entre **Claude Louis Besançon**, fils de défunt **Jean Nicolas Besançon** et de **Magdeleine Coumière** (?) de la paroisse de Leme, baillage de Saliez, diocèse de Besançon d'une part et **Elisabeth Antoine**, fille de défunt **Dominique Antoine** et de **Marie Marchal**, ses père et mère de la paroisse de Bartoncourt, annexe de Drogny, diocèse de Metz d'autre part, et pareille publication ayant été faite audit Lenière, comme il conste par le certificat du sieur Bousson, curé dudit lieu en date du cinq janvier de la présente année, légalisé par Me Legrand, vicaire de Besançon en date du vingt-sept janvier dite année (Page 221, 111^{ème} feuillet, 112/120), sans qu'il y ait eu aucune opposition ni empêchement ; on a publié aussi dans la paroisse de Bartomont, attendu que, suivant le certificat dudit lieu, J Tadié prêtre curé dudit lieu en date du treize janvier de la présente année, bien et dûment légalisé par Me Deslandes, vicaire général du diocèse de Metz ; ladite Elisabeth Antoine n'a ni père, ni mère, ni tuteur, ni curateur, et qu'elle n'a jamais demeuré dans ledit lieu, je soussigné Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malaincourt mon annexe, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés et les mariés.

Ont signé : Claude Louis Besançon, Elisabeth Antoine, Claude Grandjean, Jean Poinot, François Barbier, E Arragon curé

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Cuny** et de **Marie Brachard** son épouse, est née et baptisée le deux mars de l'an mil sept cent quarante-cinq, elle a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Marguerite Brachard, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A Signé : FF Chatelain cordelier

(Page 222, 113/120)

Jean, fils légitime d'**Edme Magdelaine** et de **Marie Chevallier** son épouse est né le sept et a été baptisé le huit mars de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Jean Brachard qui a signé avec nous et pour marraine Marie Margueron, tous deux de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Brachard, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le treize mars, est décédée en cette paroisse **Anne Barbe Gonin**, fille âgée d'environ soixante-douze ans, après avoir été confessée et reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Rouyer, C Laumont, N Richier, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Joseph Brachard** et de **Marie Lacroix** son épouse est né le dix-neuf et a été baptisé le vingt (mars) de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Nicolas Lacroix et pour marraine Gabrielle Gonin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : E Arragon curé

(Page 223, 112^{ème} feuillet, 113/120)

Françoise, fille légitime de **Charles Mathieu** et de **Françoise Baillet** son épouse est née et a été baptisée le vingt-quatre mars de l'an mil sept cent quarante-cinq ; elle a eu pour parrain Jean-Jacques Rang, du diocèse de Besançon et pour marraine Marie Anne Mathieu, de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

A Signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, est décédée en cette paroisse (un blanc), fille d'**Hubert Broquet** et de **Marie Ozaine**, âgée d'environ deux ans ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous. (Date entre 24 mars et 4 avril, il s'agit de **Marie Anne**, née le 27 mai 1743)

A signé : E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le quatre avril, est décédé en cette paroisse **François Burel**, âgé d'environ 52 ans, après avoir été confessé et reçu l'extrême onction, mais sans avoir reçu le saint viatique par faute de connaissance ; son corps a été présenté à l'église de Graffigny et de suite conduit à Chaumont la Ville pour y être inhumé avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous paroissiens de Chaumont la Ville.

Ont signé : JB Burel, Lo Lamoureux, F Coesois, E Arragon curé

(Page 224, 114/120)

Jean Baptiste, fils légitime de **Jean Mercier** et de **Jeanne Fournier** son épouse est né et a été baptisé le onze du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain le sieur Jean Baptiste Lamoureux de la paroisse de Chaumont la Ville et pour marraine Marie Anne Quentin, de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : JB Lamoureux, Marie Anne Quentin, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Claude Rouyer** et de **Jeanne Richier** son épouse, et né et baptisé le dix-sept avril de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Joseph Quentin et pour marraine Anne Richier, laquelle a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Joseph Quentin, E Arragon curé

Anne, fille légitime de Nicolas Rouyer et de Marie Vigneron son épouse est née et baptisée le dix-sept avril de l'an mil sept cent quarante-cinq ; elle a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Anne Vigneron, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Quentin, E Arragon curé

(Page 225, 113^{ème} feuillet, 114/120)

L'an mil sept cent quarante-cinq, le vingt-quatre avril, **Claude Dupuis**, demeurant actuellement à Doncourt, fils de **Claude Dupuis** et de **Marguerite Guillot** ses père et mère de la paroisse de Brainville d'une part, et **Françoise Chevallier**, fille de **Servais Chevallier** et de **Louise Adain**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, Me Etienne Arragon,

prêtre curé de Graffigny Chemin, en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous, les fiancés ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Geny, Chevallier, Labarre (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le premier mai, est décédée en cette paroisse **Françoise Pissotte**, âgée d'environ onze ans, après avoir été confessée et avoir reçu l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Pissotte, J Quentin, E Arragon curé

(Page 226, 115/120)

L'an mil sept cent quarante-cinq, le deux mai, est décédée en cette paroisse **Anne Douel**, âgée d'environ trente-cinq ans, après avoir été confessée et avoir reçu le viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Nicolas Douel, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-cinq, le trois du mois de mai, par devant Me Etienne Arragon et des témoins soussignés, est comparue Françoise Maire, veuve de Jean Morel demeurant à Sommerécourt, laquelle a déclaré qu'elle se désiste absolument de l'opposition qu'elle avait formée au mariage de Pierre Petit demeurant à Chemin avec Claudette Huguet, veuve demeurant à Vrécourt en date du quatorze février dernier, duquel désistement elle nous a demandé acte, ce que nous lui avons accordé, en présence de Me Quentin, ancien notaire de SAR demeurant à Graffigny et de Jean Michaux, laboureur demeurant à Sommerécourt, lesquels ont signé avec nous, ladite Maire ayant déclaré ne savoir signer de ce interpellée.

Ont signé : Quentin, Jean Michaux, E Arragon curé

(Page 227, 114^{ème} feuillet, 115/120)

L'an mil sept cent quarante-cinq, le dix-huit mai, après avoir ci-devant publié trois bans au prône de la messe paroissiale, savoir le premier le dimanche Quasimodo et les deux dimanches suivants entre **Claude Dupuis**, fils de **Claude Dupuis** et de **Marie Guiolosse** (? en fait **Guillot**), ses père et mère de la paroisse de Brainville d'une part, et **Françoise Chevallier**, fille de **Servais Chevallier** et de **Louise Adain** ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication ayant été faite audit Brainville, son domicile de droit et à Doncourt son domicile de fait, comme il conste par les certificats des sieurs Estinan et Feure, curés de Brainville et Doncourt, sans qu'il y ait eu aucun empêchement ni opposition, je, Me Etienne Arragon, prêtre curé de Graffigny Chemin et Malincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des parents et témoins soussignés avec nous, les mariés ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Servais Chevallier, Charles Geni, Chevallier, F Chevallier, E Arragon curé

Jacques, fils légitime de Dominique Jacquot et de Françoise Henry... (Phrase non complétée)

L'an mil sept cent quarante-cinq, le trente mai, est décédé en cette paroisse **François**, fils de **Dominique Jacquot** âgé de six mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Mahalin, D Jacquot, E Arragon curé

(Page 228, 116/120)

Bernard, fils légitime de **Pierre Drouot** et d'**Anne Lienard** son épouse est né et baptisé le cinq juin de l'an mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Joseph Collin et pour marraine Marguerite Reine, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Collin, Marguerite Reine, E Arragon curé

Marie Anne, fille légitime de **François Dié** et de **Marie Anne Brenel** son épouse, est née le six et baptisée le sept juin mil sept cent quarante-cinq ; elle a eu pour parrain Claude Dié et pour marraine Marie Brenel qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C Diez, E Arragon curé

Marie, fille légitime de **Jean Renaut** et de **Françoise Hyard** son épouse, est née le quatorze et baptisée le quinze juin mil sept cent quarante-cinq ; elle a eu pour parrain Jean Guillery et pour marraine Marie Quentin, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous ; et ont déclaré ne savoir signer tous les deux.

A signé : E Arragon curé

Antoine fils légitime de **François Thué** et de **Barbe Vidrienne** son épouse est né le seize et baptisé le dix-sept juin mil sept cent quarante-cinq ; il a eu pour parrain Antoine Caillet, et pour marraine Magdeleine Cuny, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : A Caillet, E Arragon curé

(Page 229, 115^{ème} feuillet, 116/120)

Piece 344 cotée CXXXXVII

Registre des baptêmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Graffigny Chemin pour les années 1744, 45 etc

Charles, fils légitime de **Nicolas Reine** et de **Marie Quentin** son épouse est née le premier et baptisée le second du mois d'avril de l'an mil sept cent quarante-quatre, il a eu pour parrain Charles Michel et pour marraine Marguerite Reine, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C Michel, Marguerite Reine, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le neuf avril, est décédée en cette paroisse **Marie Brenel**, femme à **Michel Mercier**, âgée d'environ cinquante-cinq ans, après avoir été confessée et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : M Mercier, J Reine, G Regnault, E Arragon curé

(Page 230, 117/120)

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt avril, est décédée en cette paroisse **Marie Anne**, fille de **Joseph Drouot**, âgée de trois mois ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : J Drouot, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, est décédé **François Gillot**, âgé d'environ (mot illisible) ans, après avoir reçu l'absolution et le sacrement de l'extrême onction pour être mort d'un (mot illisible) ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous. (décès entre 20 avril et 6 mai)

Ont signé : N Gillot, N Martin, Joseph Rouyer, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le six mai, est décédé en cette paroisse **Nicolas Collin**, âgé d'environ trente-sept ans, après avoir été confessé, avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés.

Ont signé : Chevallier, Joseph Rouyer, C Mathieu, C Bonhomme, JB Maguet, E Arragon curé

François, fils légitime de **François Richier** et de **Marguerite Marchal** son épouse est né et a été baptisé le huit mai mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain François Mouzon et pour marraine Marguerite Verdet, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Mouzon, E Arragon curé

(Page 231, 116^{ème} feuillet, 117/120)

L'an mil sept cent quarante-quatre, le deux mai, est décédé en cette paroisse **Charles Gillot**, âgé d'environ douze ans, après avoir été confessé et avoir reçu l'extrême onction, mais sans avoir reçu le St viatique pour être trop jeune ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Joseph Rouyer, N Martin, C Collot, E Brachard, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le dix-sept mai, est décédée en cette paroisse **Jeanne Gillot**, femme à **Jean Vidrienne**, âgée d'environ soixante-dix ans, après avoir reçu le saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Vidrienne, Charles Cuny, J Margueron

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt-quatre mai, est décédée en cette paroisse **Marie Anne Rouyer**, âgée d'environ trente-six ans, après avoir été confessée et avoir reçu le Saint viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : E Soyer, Joseph Rouyer, J Mercier, E Arragon curé

(Page 232, 118/120)

Anne, fille légitime de **François Barbé** et de **Cécile Quentin** est née et baptisée le dernier mai de l'an mil sept cent quarante-quatre ; elle a eu pour parrain Nicolas Mouzon et pour marraine Anne Picaudé, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : N Mouzon, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le trois juin, est décédé en cette paroisse **Charles Cuny**, âgé d'environ cinquante-cinq ans, après avoir été confessé et avoir reçu le St viatique et l'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : N Cuny, N Simon, Jean (?), E Arragon curé

Antoine, fils légitime d'**Antoine Chevallier** et de **Marie Bonhomme** son épouse est né le vingt-six juin de l'an mil sept cent quarante-quatre et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Antoine Chevallier représenté par son père et pour marraine Marie Renaut, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Chevallier, Marie Renaut, E Arragon curé

(Page 233, 117^{ème} feuillet, 118/120)

Marie Thérèse, fille légitime de **Nicolas Gaudé** et de **Thérèse Collin** son épouse est née et baptisée le vingt-neuf juin de l'an mil sept cent quarante-quatre ; elle a eu pour parrain Claude Gillot et pour marraine Marie Marchal, tous deux de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer ; le père de parrain a signé comme présent.

A signé : Jos Gillot

Anne, fille légitime de **Pierre Mercier** et d'**Anne Chané** (? deux actes précédents écrivent **Chassé**) son épouse est née le dix et baptisée l'onze du mois de juillet de l'an mil sept cent quarante-quatre ; elle a eu pour parrain Michel Mercier et pour marraine Anne Hyard, tous deux de cette paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Michel Mercier, E Arragon

Jean Baptiste, fils légitime de **Joseph Maitre** et de **Marie** (un blanc) son épouse, est né et baptisé le vingt-neuf juillet de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Vigneron et pour marraine Marguerite Maitre, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : J Baptiste Vigneron, E Arragon curé

(Page 234, 119/120) : page vierge

(Page 235, 118^{ème} feuillet, 119/120)

Anne, fille légitime d'**Henri Cuny** et de **Catherine le Chesne** son épouse est née le cinq et baptisée le six (août) de l'an mil sept cent quarante-quatre ; elle a eu pour parrain François Gillot et pour marraine Anne Lanel de la paroisse de Nijon, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : F Gillot, Anne L... (?), E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le quinze août, est décédée en cette paroisse **Jeanne Naudin**, femme à **Pierre Petit** âgée d'environ soixante-neuf ans, après avoir été confessée et avoir reçu le sacrement d'eucharistie et d'extrême onction ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

Ont signé : Pierre Petit, Nicolas Petit, E Arragon curé

Claude, fils légitime de **Jean Martin** et de **Barbe Vaillant** son épouse, est né et baptisé le vingt-six du mois d'août de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Claude Vaillant et pour marraine Barbe Martin, lesquels ont déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : C Vaillant, frère Antoine prêtre capucin de Neufchâteau

(Page 236, 120/120)

Elisabeth, fille légitime de **Michel Bonhomme** et d'**Anne Thiebaut** son épouse, est née et baptisée le huit (?) du mois de septembre de l'an mil sept cent quarante-quatre ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Gillot et pour marraine Elisabeth Thiébaut de la paroisse de Malaincourt, laquelle a déclaré ne savoir signer ; le parrain a signé avec nous.

Ont signé : JB Gillot, E Arragon curé

Joseph, fils légitime de **Joseph Chevallier** et de **Barbe Henry** (en fait **Barbe Cuny**) son épouse, est né et baptisé le treize septembre de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Joseph Pissotte et pour marraine Elisabeth Dié, lesquels ont signé.

Ont signé : Joseph Pissotte, Elisabeth Dié, E Arragon curé

Nicolas, fils légitime de **François Masson** et de **Marguerite Richard** son épouse, est né le vingt-cinq et baptisé le vingt-six du mois de septembre de l'an mil sept cent quarante-quatre ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin, présenté par le sieur Joseph Quentin, notaire son père, et pour marraine Delle Jeanne de Labadie, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jeanne de Labadie, Quentin, E Arragon curé

L'an mil sept cent quarante-quatre, le vingt-sept septembre, est décédé en cette paroisse **Charles Collot**, âgé d'environ quatorze ans, après avoir reçu le sacrement d'extrême onction (Page 237, 119^{ème} feuillet, 120/120) sans avoir pu recevoir les autres sacrements par défaut de connaissance ; son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église en présence des parents et témoins soussignés avec nous.

A signé : F Collot

Fin du registre E Dépôt 2961. BMS 1735 – 1744

SOMMAIRE

Année	Nature des inscriptions	N° de page
1735	Baptêmes et mariages à compter du 8 février 1735 jusqu'au 9 janvier 1736	5
1736 – 1737	Baptêmes et mariages à compter du 10 janvier 1736 jusqu'au 30 décembre 1737	13
1737	Décès à compter du 20 juillet 1737 jusqu'au 14 novembre 1737	27
1738	BMS du 2 janvier 1738 au 4 janvier 1739	28
1739	BMS du 12 janvier 1739 au 26 décembre 1739	41
1740	BMS du 9 janvier 1740 au 31 décembre 1740	51
1741	BMS du 18 janvier 1741 au 24 avril 1741	61
1741	BMS du 5 septembre 1741 au 30 décembre 141	63
1742	BMS du 1 janvier 1742 au 16 janvier 1742	66
1741	BMS du 1 mai 1741 au 31 août 1741	67
1742	BMS du 23 janvier 1742 au 20 novembre 1742	71
1743	BMS du 25 novembre 1743 au 27 décembre 1743	78
1744	BMS du 2 janvier 1744 au 1 avril 1744	80
1742	BMS du 24 novembre 1742 au 31 décembre 1742	85
1743	BMS du 5 janvier 1743 au 29 avril 1743	87
1743	BMS du 17 août 1743 au 24 septembre 1743	92
1743	BMS du 19 mai 1743 au 13 août 1743	92
1743	BMS du 3 octobre 1743 au 25 novembre 1743	93
1744	BMS du 3 octobre 1744 au 24 décembre 1744	96
1745	BMS du 12 janvier 1745 au 16 juin 1745	98
1744	BMS du 1 avril 1744 au 27 septembre 1744	104